

L'ÉCHO

DU

BAS ST-LAURENT

ABONNEMENT: \$3.00 par année — Le numéro: .07

Rimouski, mercredi, le 21 septembre 1960

28e ANNEE — No 30

Bibliothèque du Séminaire,
Rimouski
15-3-61

300,000 C.V.

par ligne aérienne

QUEBEC - LES BOULES

En opération à la fin de 1962 - COUT \$15 millions

L'hon. René Lévesque inaugure
l'usine thermique de Les Boules

Par Jean-Paul Legaré

L'hon. René Lévesque, ministre des Ressources Hydrauliques, a annoncé comme une excellente nouvelle la décision prise par son ministère, depuis le 22 juin, de faire installer par l'Hydro-Québec une ligne aérienne de 225 milles de longueur, reliant Québec à Les Boules, et qui amènerait dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie 300,000 chevaux vapeur électriques.

En effet, le ministère des Ressources Hydrauliques a autorisé l'Hydro-Québec à procéder à l'installation de cette ligne aérienne qui transportera l'énergie électrique provenant de la Bersimis à une tension initiale de 230,000 volts qui sera portée, éventuellement, à 300,000 volts. Cette ligne entraînerait, selon le ministre Lévesque, une dépense de l'ordre de \$15,000,000. La ligne serait en opération à la fin de 1962 ou au début de 1963.

Le tracé qu'empruntera la ligne aérienne est maintenant localisé d'après des photos aériennes qui ont été prises cet été et le défrichement nécessaire serait fait avant les neiges.

Cette installation devrait répondre aux besoins de la Gaspésie et du Bas St-Laurent pour plusieurs décades.

L'hon. Gérard Lévesque, ministre de la Chasse et de la Pêche, a déclaré, pour sa part, qu'il était extrêmement heureux de cette décision et qu'il avait lui-même préconisé plusieurs fois le projet à l'Assemblée législative.

DIMINUTION DE TAUX

Sans apporter toutes les précisions, l'hon. René Lévesque a dit que la seconde étape, après la construction de la ligne aérienne, de Québec à Les Boules, consistera à étudier la possibilité de réduire les taux de l'électricité dans nos régions. Parlant d'uniformisation des taux, le ministre a dit que ce ne serait peut-être pas possible; il a tout de même laissé entendre que le Gouvernement verrait à assurer un réajustement qui nous donnerait des taux plus compétitifs comparativement avec ceux chargés ailleurs dans la province. Le ministre a ajouté qu'il n'était pas juste de pénaliser les Gaspésiens parce qu'ils n'avaient pas de ressources hydroélectriques et qu'ils restaient loin.

L'hon. Jules-A. Brillant, conseiller législatif, s'est dit pleinement d'accord avec cette politique de réajustement des taux de manière à mettre le Bas St-Laurent et la Gaspésie sur une base équitable pour discuter avec le reste de la province.

(Suite à la page 2)

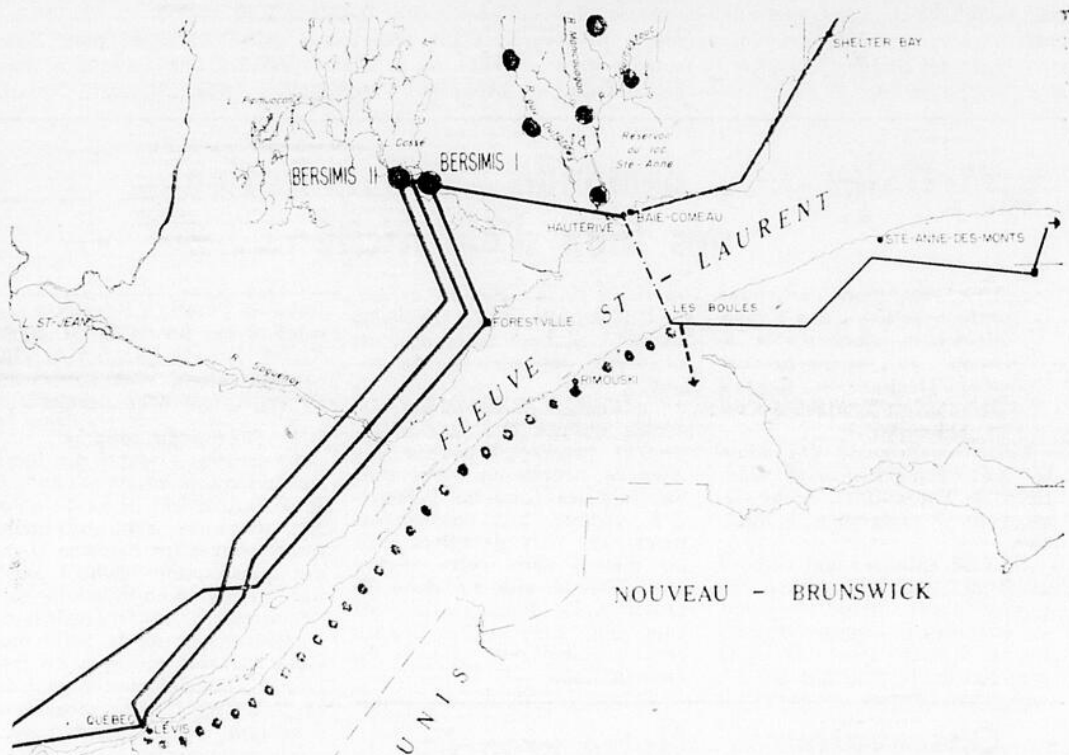
**ACHETONS LE
PAIN RICHELIEU**

dimanche, le 25 septembre

Récompense: une TV portative

les pains sont une gracieuseté de la boulangerie
A.-A. Thériault

RESEAU DE DISTRIBUTION



Le dessin ci-dessus illustre le réseau de distribution de l'électricité de l'Hydro-Québec, dans l'Est de la province. Le trajet en pointillé, de Québec à Les Boules, indique le projet de l'Hydro-Québec de construire une ligne à haute tension qui amènera l'électricité de la Côte Nord

jusqu'au Bas St-Laurent et à la Gaspésie, en passant par Québec. On localisera, sur la Côte Nord, les centrales de la Bersimis et celles qui sont projetées sur la Manicouagan et les Outardes. De ces centrales, partent trois lignes de transmission qui, passant par Québec, conduisent déjà l'électricité jusqu'à Montréal.

INAUGURATION DE LA CENTRALE DE LES BOULES



On reconnaît, ci-dessus, de g. à d.: l'hon. Gérard Lévesque, ministre de la Chasse et des Pêcheries; l'hon. René Lévesque, ministre des Ressources Hydrauliques, tournant la manette qui a fait fonctionner les turbines; M. Prud'homme,

de l'Hydro-Québec; M. Latreille, commissaire de l'Hydro-Québec; l'hon. Jules-A. Brillant, conseiller législatif, président de la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent.

(Photo Lavoie, Rimouski)

Visite de l'hon. Pearson à Rimouski



L'hon. Lester B. Pearson, chef national du parti libéral, a fait une visite à Rimouski, lundi, le 19 septembre, de retour d'une visite en Gaspésie. On le voit ci-dessus, dans le bureau du maire, à l'hôtel de ville de Rimouski, après qu'il eut signé le livre d'or de la ville. On reconnaît, de g. à d.: S.H. le maire Roméo Crevier, M. Ls-Ph. Cliche, secrétaire de l'Ass. Libérale; M. Gérard Legaré, ex-député libéral aux Communes et président de l'hon. Hugues Lapointe, ex-ministre dans le cabinet fédéral, et M. Maurice Lamontagne,

économiste.

L'hon. Pearson a aussi rendu visite à Son Ex. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, à l'archevêché.

Le chef libéral a passé la veillée à l'Anse-aux-Sables, à Sacré-Coeur, où il a rencontré les personnes de Rimouski et du comté qui avaient tenu à aller le saluer.

L'hon. Pearson a quitté Rimouski pour New-York où il devait présider une assemblée d'un organisme international. (Photo Gérard Canuel)

On devra agrandir l'Institut de Marine

Les inscriptions, à l'Institut de Marine de Rimouski, sont, cette année, les plus nombreuses jamais enregistrées dans l'histoire de l'institution, avec 92 élèves. L'an dernier, il y en avait 68.

Si l'on considère que l'Institut est aménagé pour recevoir environ 45 élèves, l'on conçoit qu'oi soit à l'étroit, cette année. La salle amphithéâtre a même dû être transformée en classes.

Comme l'on prévoit que les inscriptions continueront à se faire nombreuses, dans les années à venir, on songe déjà à agrandir notre Institut de Marine.

300,000 C.V...

LA CENTRALE THERMIQUE DE LES BOULES

(Suite de la 1ère page)

Ces importantes déclarations ont été faites vendredi dernier alors qu'on inaugurerait officiellement la centrale thermique de Les Boules construite par l'Hydro-Québec pour approvisionner le Bas-St-Laurent et la Gaspésie au cas où les câbles sous-marins, transportant l'électricité de la Côte Nord à nos régions, viendraient à faire défaut.

C'est le ministre des Ressources Hydrauliques qui a tourné le commutateur mettant officiellement deux turbines en opération. L'hon. René Lévesque était accompagné de l'hon. Gérard Lévesque, ministre de la Chasse et de la Pêche; de l'hon. Jules-A. Brillant, conseiller législatif, président de la Cie de Pouvoir du Bas-St-Laurent; de M. Raymond Latreille, commissaire à l'Hydro-Québec; de M. Philippe Castonguay, maire de Les Boules et député du comté de Matane, et de M. le curé Léopold Beaulieu, de Les Boules.

Le commissaire de la commission hydro-électrique du Québec a fait savoir que la centrale thermique de Les Boules, une bâtisse de 200 pieds par 85, abritant 6 unités génératrices d'électricité, avait été construite par l'Hydro-Québec au coût de \$6,000,000.

M. Latreille a émis l'opinion que même après la construction de la ligne aérienne amenant l'électricité de la Côte Nord à nos régions en passant par Québec, l'usine thermique de Les Boules aurait sa pleine utilité. Elle pourrait alors être utilisée pour alimenter toute la province, aux heures de pointe.

Les câbles sous-marins

Quant aux câbles sous-marins, M. Latreille a déclaré aussi qu'ils ne deviendront pas inutiles. En effet, dit-il, l'Hydro-Québec suit attentivement le projet anglo-français pour l'installation de câbles sous la Manche qui transporterait du courant continu. Si cette expé-

rience s'avère fructueuse, les câbles sous-marins, dans le fleuve St-Laurent, pourraient eux aussi être utilisés pour transporter du courant continu en provenance de la Côte Nord. Chacun des câbles pourrait alors transporter autant de courant continu qu'il se transporte actuellement de courant alternatif par trois câbles. A ce moment-là, non seulement les câbles pourraient approvisionner le Bas-St-Laurent et la Gaspésie, mais ils pourraient être utilisés pour transporter l'électricité jusqu'à Montréal, par exemple, en passant par Les Boules. Les câbles terrestres à haute tension, de Les Boules à Québec, pourraient être utilisés dans les deux sens.

De toute façon, M. Latreille dit que les câbles, au moment où ils ont été installés, constituent la solution la plus rationnelle, la plus économique et la plus rapide.

M. Latreille a dit que c'est vers 1950, alors que la Cie de Pouvoir du Bas-St-Laurent et la Gaspésie Copper Mine demandaient de l'électricité, que l'Hydro-Québec, qui jetait les yeux sur les chutes de la Côte Nord, a décidé d'installer des câbles sous-marins. La Gaspésie, dit-il, n'avait pas de cours d'eau important; ni la rivière Madeleine, ni la rivière Rimouski ne pouvaient être exploitées économiquement et fournir une puissance suffisante en électricité.

Nos régions rattachées à la province

L'hon. Jules-A. Brillant, conseiller législatif pour le territoire du Golfe St-Laurent, a rappelé qu'il y a 50 ans il commençait à doter le Bas-St-Laurent d'électricité. Il a exprimé sa plus grande satisfaction à l'annonce que l'électricité nous parviendrait par une ligne aérienne depuis Québec. Il me fait plaisir de voir qu'enfin on nous reconnaît comme étant de la province de Québec, dit-il. On ne peut pas dire que la Gaspésie et le Bas-St-Laurent aient été gâtés par nos gouvernements, ajoute M. Brillant.

L'hon. René Lévesque a abondé dans le même sens. La Gaspésie qui, jusqu'à présent, dit-il, a eu peu de chances économiques, sera, à l'avenir, rattachée à la province de Québec dont elle fera partie intégrante. Les Gaspésiens paient leurs taxes comme tous les autres et ont droit de vivre. Le ministre ajoute que, dans le domaine de l'approvisionnement électrique, la Gaspésie avait été considérée comme une île. Elle n'est pas une île, continue-t-il, et nous entendons lui donner l'énergie nécessaire à son développement.

Tous les orateurs ont été unanimes à déclarer qu'avec l'arrivée de l'électricité en abondance, ce sera une ère nouvelle qui s'ouvrira pour le développement industriel de la Gaspésie.

M. Philippe Castonguay, député du comté de Matane, a dit que Les Boules pourra dorénavant être citée comme la ville lumière. Par ailleurs, le curé de Les Boules, M. l'abbé Léopold Beaulieu, s'est dit heureux d'être avec tous ceux qui travaillent à l'avancement de notre coin de terre. L'Eglise, dit-il, a toujours été à l'avant-garde du progrès.

Le COE demande l'uniformisation des taux d'électricité

Une résolution réclamant l'uniformisation des taux d'électricité vient d'être adressée au Gouvernement provincial par le Conseil d'Orientation Economique du Bas-St-Laurent.

Cette résolution a été adoptée à la dernière réunion régulière de l'organisme, tenue samedi, le 17 septembre, à Mont-Joli.

Le COE exprime tout d'abord sa satisfaction à l'annonce faite par l'hon. René Lévesque, ministre des Ressources hydrauliques, qu'une ligne aérienne sera construite pour amener l'é-

lectricité vers le Bas-St-Laurent et la Gaspésie. Cette décision répond aux besoins et aux inquiétudes des gens de la région.

Le Conseil Economique demande ensuite que le Gouvernement provincial prenne les mesures nécessaires pour uniformiser les taux de l'électricité vendue aux consommateurs. Les taux devraient être les mêmes dans notre région que partout ailleurs dans la province. La demande du COE vaut pour tout le Bas-St-Laurent, y compris la ville de Rivière-du-Loup.

jours de l'avant. Le trophée fut remis à son président, M. René Allard, lors du banquet de clôture du congrès, aux Loisirs St-Germain, dimanche dernier.

Voeux du congrès

Le congrès a adopté plusieurs résolutions. Mentionnons-en qui sont d'un intérêt général: qu'une campagne soit entreprise ayant pour effet de faire changer l'inscription "School Bus" par un mot bien français, soit "Ecoliers"; faire disparaître et remplacer par de la belle musique certaine musique de restaurants qui déforme le goût de la jeunesse; recommencer une campagne d'achat chez nous.

Plusieurs autres voeux et résolutions d'intérêt administratif ont aussi été soumis et seront l'objet d'une sérieuse considération, déclara le porte-parole du conseil de la Société.

Observateur à l'ONU



Le premier ministre, M. Diefenbaker, a fait savoir que M. Emilien Morissette, député de Rimouski aux Communes, a été désigné comme l'un des observateurs du Canada à la 15e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

• Utilisez le feu le moins possible en forêt au cours du mois d'août. Avant d'aller dans le bois faites une vérification de sécurité comme le fait un pilote d'avion avant une envolée! Assurez-vous que votre automobile est munie d'un cendrier et ne fumez pas en circulant en forêt. Soyez prudents!

Notre progrès...

(suite de la page 15)

sain cette année. Nos félicitations à cette Société qui va tou-

Quelle
est
la raison?

Voir page 13

SYSTEME D'AQUEDUC DE RIMOUSKI

La réparation du barrage coûterait \$130,000.00

Le coût estimé des travaux à effectuer pour mettre le barrage de la rivière Neigette en état de servir adéquatement, est de \$130,000 à \$135,000, selon les ingénieurs Leroux & Marquis et Ménard & Marsan.

Cette estimation est contenue dans des rapports que les deux sociétés d'ingénieurs-conseils ont remis au Conseil de ville de Rimouski, à sa demande, après une étude des travaux qui ont été faits pour le nouveau système d'aqueduc de la ville de Rimouski et de la banlieue.

Les rapports ont été rendus publics mardi soir, à une séance spéciale du Conseil de Ville, à laquelle assistaient près de 200 personnes.

S.H. le maire Roméo Crevier a déclaré, à la suite de la lecture des rapports, que le défaut principal venait du fait que le barrage de la rivière Neigette n'était pas assis sur une base solide et qu'il s'agissait d'une "erreur technique".

M. Crevier a ajouté que la ville n'avait pas l'argent nécessaire pour procéder aux travaux de réparation et qu'elle devrait recourir à un emprunt. Le règlement d'emprunt devra être soumis aux contribuables dans un referendum.

Selon nos informations, le barrage aurait coûté à la ville, à l'heure actuelle, environ \$175,000.00.

L'une des sociétés d'ingénieurs a émis l'opinion que l'entrepreneur des travaux du barrage était responsable des malfaçons pour une période de cinq ans.

Les rapports des ingénieurs parlent surtout du barrage. Quant aux conduites d'amenée du barrage au lac Desrosiers, on laisse tout de même entendre qu'il se produirait des fuites sur son parcours. Le nouveau réservoir de l'aqueduc et la station de chloration seraient adéquats.

Défauts du barrage

On peut conclure des rapports des ingénieurs que le barrage de la rivière Neigette est un "mauvais barrage"; la preu-

ve, c'est qu'il en coûterait \$130,000.00 pour le mettre en bon état. Pour sa part, l'ingénieur de la ville, M. Léopold Garon, après avoir pris connaissance des rapports des ingénieurs-conseils, a livré ses recommandations au conseil de ville. Il affirme que le barrage n'est pas aussi mauvais qu'on veut le laisser croire et que les recommandations des ingénieurs-conseils visent à en faire un "MONUMENT".

Les rapports des deux socié-

tés d'ingénieurs-conseils sont des textes techniques assez longs. Il nous est impossible de les reproduire et difficile de les interpréter fidèlement.

En résumé, nous avons cru comprendre, à leur lecture, que la stabilité du barrage est en danger et qu'il est sujet à des glissements. D'importantes infiltrations d'eau se font sous le barrage parce que ce dernier repose sur un sol perméable ou un lit de sable qui pourrait atteindre 57 pieds.

Les ingénieurs-conseils recommandent un mur-écran pour éliminer la pression hydrostatique et empêcher les infiltrations d'eau. Ils recommandent encore l'intrusion, sous pression, de matières plastiques ou chimiques à la base du barrage.

Quant au béton du barrage, on a noté des coulées irrégulières et une qualité de béton inférieure aux devis. Les intempéries, la glace et l'eau le feraient se désagréger. Les ingénieurs recommandent aussi des couches protectrices de ciment et la reconstruction du mur de béton.

Quant aux remblais de chaque côté du barrage, on a noté qu'ils n'avaient pas l'angle requis et que leur surface n'avait pas été empierrée comme elle aurait dû l'être.

L'ingénieur de la ville a mis en doute plusieurs recommandations des ingénieurs-conseils, notamment: la méthode d'intrusion de matière plastique ou chimique à la base du barrage, le coût élevé des travaux à effectuer, l'addition de béton additionnel sur la dalle.

Qu'advient-il du SYSTEME D'AQUEDUC?

Après tout ce qui vient de se passer au sujet du système d'aqueduc de Rimouski, on est en droit de se demander ce qui se passera à l'avenir.

Tout d'abord, pour l'hiver qui vient, il est à souhaiter que la faible quantité d'eau des lacs de l'aqueduc et du lac Desrosiers suffira à la consommation. Les lacs sont plus bas qu'ils n'ont jamais été.

D'après les études qui ont été faites par les ingénieurs, les lacs à l'Anguille et Desrosiers peuvent fournir une quantité d'eau de 4,000,000 de gallons par jour.

Si la ville de Rimouski est allé chercher de l'eau dans la rivière Neigette, comme l'a rappelé M. le maire, c'est qu'on craint que si la consommation est plus forte que 4,000,000 de gallons, il y aurait danger de contamination des eaux.

Il est tout de même curieux de constater que même avec un été de sécheresse et une forte consommation pour la saison dernière, on ne sache pas qu'il y ait eu contamination des eaux.

Certains prétendent, par ailleurs, que nous pourrions nous contenter de l'eau des lacs pour quatre ou cinq ans et aller chercher ensuite l'eau de la rivière Neigette.

On n'aurait qu'à ouvrir les portes du barrage actuel et le laisser reposer pour 4 ou 5 ans. Il en résulterait une économie considérable.

Dans cinq ans, on pourrait songer à améliorer le barrage ou à en refaire un neuf.

Quant au barrage, on sait que c'est un "mauvais barrage". Le Conseil de ville va faire l'étude des recommandations des ingénieurs-conseils et il fera ensuite exécuter les travaux qu'il jugera opportuns. Ces travaux nous coûteront-ils \$130,000.00? C'est ce que nous saurons plus tard.

Il semble bien que les travaux pourraient difficilement être faits avant l'hiver. Espérons qu'au printemps le barrage de la rivière Neigette soit encore là...

Voilà un sujet dont on n'a pas fini de parler.

Le poids du barrage sur un homme

Le poids des erreurs qui se sont produites dans la confection du barrage de la rivière Neigette repose sur un seul homme. Les contribuables qui réclamaient la tête de M. Léopold Garon l'ont eue.

Sans doute, le Conseil de ville a demandé à M. Garon de donner sa démission à la suite d'une erreur précise; mais on sent bien que toute la question du système d'aqueduc est en cause.

Les membres du Conseil de ville pourraient peut-être faire un examen de conscience et se demander s'ils n'ont pas abusé de l'ingénieur de la ville. Voici un homme qui avait sur les épaules une lourde responsabilité de par son travail régulier. La construction d'un nouveau système d'aqueduc s'est présentée et M. Garon a été chargé des plans et devis d'une oeuvre de génie de plus de \$1,000,000.00.

On se demande si la Ville n'aurait pas dû avoir recours à un ingénieur ou à une société d'ingénieurs responsables pour tout ce qui concernait le système d'aqueduc, laissant M. Garon à son travail régulier.

Sans excuser les erreurs qu'a pu faire l'ingénieur de la ville, nous savons pertinemment qu'il a apporté à son travail un dévouement dont on trouve peu d'exemples.

Mais les jeux sont faits. Le Conseil de ville a demandé à M. Garon de démissionner et celui-ci a accepté de présenter sa démission. Son travail comme ingénieur de la ville de Rimouski prendra fin le 30 septembre.

Cause de la démission

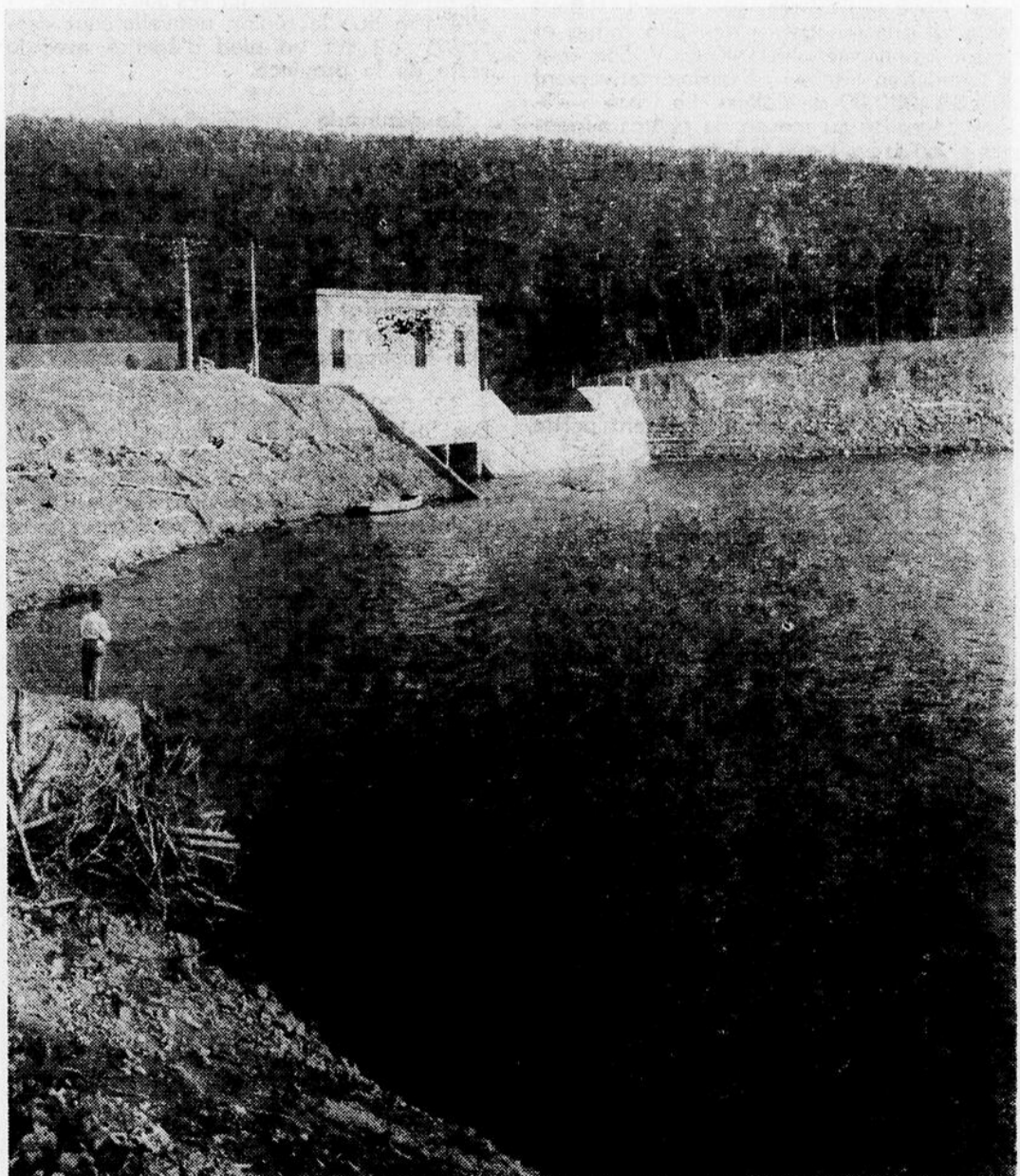
L'ingénieur a été prié de démissionner après ce que l'on considère comme une erreur précise. M. Garon aurait substitué, sans autorisation du Conseil de ville, du tuyau d'une certaine qualité, dans la conduite du barrage au lac Desrosiers, pour le remplacer par du tuyau de moindre qualité qui semblait devoir donner satisfaction.

Mais pourquoi M. Garon a-t-il agi ainsi? Pour tenter d'épargner \$3,500.00 à la ville. Il semble bien, de plus, que M. Garon se soit fait "rouler" par un vendeur qui aurait fait une vente de tuyau sous une fausse représentation.

La compagnie Amsco, pour laquelle le voyageur a vendu le tuyau, semble avoir reconnu ses torts puisqu'elle a offert de rembourser le tuyau qui s'est avéré inefficace.

De toute façon, S.H. le maire a déclaré que la ville ferait une réclamation.

Ce qui aurait pu être économie réalisée par M. Garon s'est donc malheureusement avéré une dépense supplémentaire, l'entrepreneur des travaux de la pose du tuyau devra sortir le tuyau défectueux sur une longueur de 1,000 pieds et le remplacer par un tuyau de première qualité tel qu'on aurait dû le faire d'abord.





L'électricité ouvre la porte à une plus grande prospérité

Le Bas St-Laurent et la Gaspésie voient aujourd'hui poindre le jour d'une plus grande prospérité. Qui va accomplir ce miracle? L'électricité; celle qui sort des gouffres géants de la Bersimis, sur la Côte Nord.

C'est le second espoir qui naît; mais il semble plus certain que le premier. En effet, en 1954, alors qu'on venait d'inaugurer les câbles sous-marins qui apporteraient l'électricité de la Côte Nord vers la rive-sud, l'hon. Maurice Duplessis affirmait que les Gaspésiens pouvaient dormir en paix, le jour de la délivrance était arrivé.

Malheureusement, les câbles sous-marins porteurs d'électricité se sont avérés une demi-réussite. L'annonce de leurs bris répétés a sapé à sa base la confiance des industriels qui pouvaient avoir les yeux tournés vers la Gaspésie et le Bas St-Laurent.

Le second espoir pour nous est né ces derniers jours alors qu'inaugurant une usine thermique à Les Boules, près de Rimouski, le ministre des Ressources Hydrauliques, l'hon. René Levesque, a annoncé que son gouvernement et l'Hydro Québec prenaient les mesures pour approvisionner abondamment et en permanence notre territoire en énergie électrique.

Le Ministre a annoncé que le Gouvernement provincial avait, depuis le 22 juin, autorisé l'Hydro Québec à installer une ligne aérienne à haute tension pour amener l'électricité de Québec vers le Bas St-Laurent et la Gaspésie. On sait qu'une ligne aérienne amène déjà l'énergie des centrales de Bersimis jusqu'à Québec et même Montréal.

La ligne qui reliera Québec à Les Boules aura une longueur de 225 milles et pourra transporter 300,000 C. V. Son coût d'installation sera d'approximativement \$15,000,000.00 de dollars. Le tracé a déjà été localisé au moyen de photos aériennes et on prévoit que la ligne sera installée et prête à opérer à la fin de 1962 ou au début de 1963.

La nouvelle est grosse de conséquence. Elle signifie, par ailleurs, que le Bas St-Laurent et la Gaspésie, pauvres en ressources hydro-électriques, seront désormais reliés au reste de la province. Ce nous semble la fin de l'isolement gaspésien qui prévaut depuis si longtemps. Enfin, le Bas St-Laurent et la Gaspésie forment partie intégrante avec la province de Québec.

On avait eu la preuve, il y a 7 ou 8 ans que l'électricité était indispensable à l'essor de la Gaspésie. En effet, à ce moment-là, la Gaspésie Copper Mine, qui était disposée à exploiter la mine de cuivre de Murdochville, évaluée à 80,000,000 de tonnes, avait absolument besoin d'énergie. C'est alors qu'on avait imaginé de poser des câbles sous-marins qui amèneraient l'électricité de la Côte Nord (où on pourrait l'exploiter en abondance), jusqu'à la Rive Sud du fleuve St-Laurent. Même si les câbles ont été une demi-réussite, ils ont tout de même constitué depuis 1954, une planche de salut pour le Bas St-Laurent et la Gaspésie.

À la suite des bris répétés des câbles sous-marins, l'Union Nationale avait décidé de construire une usine thermique à Les Boules (la première du genre dans la province), qui pourrait produire 48,000 CV. Cette centrale thermique pourrait, disait-on, approvisionner la région en cas de bris des câbles sous-marins ou aux heures de pointe. C'est cette centrale que l'hon. René Levesque a inaugurée, ces jours derniers. Ce fut une entreprise qui a coûté

\$6,000,000.00 de dollars.

L'Union Nationale n'avait pas perdu confiance dans les câbles sous-marins, dont elle voulait d'ailleurs multiplier le nombre. Elle croyait qu'avec l'usine thermique, ils seraient suffisants à desservir le Bas St-Laurent et la Gaspésie.

De son côté, le parti libéral avait toujours soutenu que le seul moyen d'approvisionner le territoire en électricité, c'était d'y amener l'énergie produite sur la Côte Nord en passant par Québec, au moyen de lignes aériennes à haute tension. Sans promettre de mettre son projet à exécution, l'hon. Jean Lesage avait dit, au cours de la campagne électorale, que les progrès de la science le rendaient possible.

Maintenant qu'il détient les rennes du pouvoir dans la province, le Gouvernement libéral a décidé de mettre son projet à exécution. C'est ce que l'hon. René Lévesque a annoncé avec fierté.

Il ne fait aucun doute qu'une ligne de transmission aérienne sera plus efficace que des câbles sous-marins et surtout qu'elle permettra au Bas St-Laurent et à la Gaspésie d'avoir de l'électricité en abondance.

REDUCTION DES TAUX

Mais l'apport d'électricité ne résoud pas tout le problème, car on sait, qu'à l'heure actuelle, l'électricité se vend plus cher qu'ailleurs dans la péninsule gaspésienne. À ce propos, le Ministre des Ressources Hydrauliques a annoncé une autre bonne nouvelle. Il a déclaré que le Gouvernement verrait à réajuster les taux d'électricité afin que la région nouvellement desservie soit sur un pied d'égalité avec le reste de la province.

La péninsule gaspésienne n'a pas eu l'opportunité, jusqu'à maintenant, de consolider son économie. Il faut admettre qu'elle n'a pas été gâtée par les gouvernements. L'électricité est sans doute la condition sine qua non de son essor économique. Voilà pourquoi on peut dès maintenant entrevoir que cette partie de la province, qui fut foulée au pied la première par les Blancs, prendra demain une expansion insoupçonnée.

300,000 CV électrique c'est, pour le Bas St-Laurent et la Gaspésie, la clef du succès et d'un avenir prospère. Les industriels locaux pourront développer leurs entreprises et ceux de l'extérieur peuvent dès maintenant jeter les yeux vers cette terre de promesse.

On vient justement d'ouvrir à la prospection minière une partie du parc national de la Gaspésie. Si l'on y découvrait du minerai en abondance on verrait s'accroître l'industrie minière. Par ailleurs, tout le pays bas-laurentien est couvert d'une abondante forêt qui, grâce à l'électricité, pourra être transformée sur place en produits finis.

Si l'on considère, par ailleurs, qu'un port de mer qui sera ouvert à l'année longue est en voie d'achèvement à Pointe-au-Père, à six milles de Rimouski on peut anticiper que les industriels verront là l'endroit tout désigné pour y installer des usines d'où les produits seront facilement expédiés partout au monde.

Demain, grâce à l'arrivée du cheval-vapeur, notre région économique pourra consolider ses positions.

Jean-Paul LEGARE



Publié par :
L'Echo du Bas St-Laurent Inc.
160-B, rue St-Germain — RIMOUSKI
C. P. 110

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.
Membre de "Audit Bureau of Circulation" (ABC).
Membre de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada.

Membre de Canadian Weekly Newspapers Association (C.W.N.A.).

Administrateur : Jean-Paul Legaré

Abonnement — Canada : \$3.00; autres pays : \$3.50.



Les parents, les maîtres et les techniques de diffusion

Son Eminence le Cardinal Léger s'adressant aux participants de la Semaine Sociale du Canada, en septembre 1957, disait : "L'émission de radio ou de télévision ne doit pas être une intruse mais une amie qui entre au foyer sur une invitation consciente et libre. Malheur à celui qui ne sait choisir les amis à introduire dans le sanctuaire de la famille. Les transmissions admises dans la maison devront être seulement celles qui apportent la vérité et le bien, qui ne détournent pas, mais, au contraire, aident les membres de la famille dans l'accomplissement de leur devoirs personnels et sociaux et qui, s'il s'agit de jeunes et d'enfants, loin de leur nuire, fortifient et prolongent l'oeuvre sagement éducative des parents et de l'école".

C'est un fait reconnu que l'imprimé, le cinéma, la radio et la télévision peuvent devenir autant d'aides à l'oeuvre d'instruction et d'éducation qu'entreprennent conjointement l'école et le foyer.

Les techniques modernes de diffusion peuvent favoriser l'acquisition du savoir, l'éducation de la volonté, l'initiation à la vie sociale, l'orientation vers une vie morale mieux comprise et plus engagée, et enfin une plus grande ouverture de l'esprit au fait religieux.

Mais pour que se réalisent les valeurs positives des techniques de diffusion, il faut une alliance entre l'école et le foyer et une mise en commun de réflexions et d'efforts.

La rencontre entre parents et maîtres permettra de déterminer la zone d'influence des techniques, d'en mesurer les effets sur la vie de l'enfant à l'école et au foyer et d'orienter les techniques vers l'accomplissement de leur rôle au service de l'instruction et de l'éducation.

Le dialogue entre parents et maîtres assurera une unité de directives ou de conseils à donner à l'enfant sur ses habitudes d'écoute ou de visionnement.

Le maître apprendra à l'élève à discerner ce qui, dans une émission ou un film, a valeur de beauté, de vérité et de bien.

Il insistera sur la nécessité de l'effort personnel pour l'acquisition du savoir et saura montrer que l'usage excessif ou trop passif de l'image peut être une négation de l'effort.

Il serait louable que le maître soulignât, à l'occasion, ce que les horaires de la radio et de la télévision comportent d'utile ou de nuisible, de superflu ou de nécessaire.

Le maître pourrait signaler certains films et certaines émissions propres à prolonger ou à compléter, au foyer, l'enseignement qu'il dispense lui-même à l'école.

Les parents travailleront dans le même sens que les maîtres. Mais parce que c'est au foyer que l'enfant est soumis à l'influence des techniques, ils auront un devoir accru de vigilance et d'orientation.

Les parents éviteront à l'enfant un surmenage de l'attention, dû aux séances prolongées de visionnement de films ou d'émissions télévisées; ils protégeront l'enfant contre tout danger d'inhibition; ils s'assureront que l'enfant réserve certaines périodes à des jeux ou à des exercices au grand air; ils formeront l'enfant à faire un choix au lieu que de capter indifféremment tout ce que présente le haut-parleur et l'écran.

Ils sauront interdire une émission ou un film qui est trop au-dessus du niveau intellectuel ou qui dépasse le champ d'expérience de l'enfant.

Lorsque les parents doivent ainsi imposer des limites ou refuser l'accès à un spectacle, ils maintiendront leur décision. Mais ils justifieront, en même temps, les motifs de la restriction. L'enfant n'y verra pas alors une contrainte ou une imposition non fondée, mais une intervention juste et sage. Ce sera enseigner à l'enfant une utilisation "consciente et libre" des techniques.

Dans de telles conditions, un usage équilibré de ces techniques sera formateur. L'imprimé, le cinéma, la radio et la télévision mériteront alors de prendre place parmi les aides à l'éducation.

Le Centre catholique national du Cinéma,
de la Radio et de la Télévision.

Recrutement des Jeunes Musicales

Une occasion merveilleuse pour les jeunes de se cultiver par la belle musique

CONCERTS DE LA 6e SAISON

29 oct.—Guy Fallot (violoncelle), Ayla Erduran (violin).
 3 déc.—Michel Dussault (piano).
 28 jan.—Orchestre de chambre Paul Kuentz.
 4 mars—Deux opéras-bouffe de Maurice Blackburn :
 "Pirouette" et "Une mesure de silence".

CONCERT HORS SERIE

4 nov.—Ballet Royal de Winnipeg

BIBLIOTHEQUE DE RIMOUSKI

LISTE DE LIVRES A LA DISPOSITION DES ABONNES

Multiple splendeur, roman — Han Suyin
 La vie quotidienne en Grèce au siècle de Périclès — R. Flacelière
 Initiation au dessin — René-X. Prinet
 Dollard est-il un mythe — Chanoine L. Groulx
 A la pointe du bistouri — Frank G. Slaughter
 Ti-puce chez les scouts — Gisèle Théroux
 La bibliothèque est ouverte au public lecteur tous les jours de la semaine et les lundis et vendredis soirs.

La bibliothécaire



INITIATION AU BALLET

avec Blandine Albert

BALLERINE et CHOREGRAPHE

LUNDI, LE 26 SEPTEMBRE

Centre des Loisirs St-Germain
 (second étage) 8 h. 15 p.m.

AUSSI AU PROGRAMME

Mme HUBERT PARADIS, pianiste
 M. HUBERT PARADIS, basse

présentation

LES COMPAGNONS DE L'ART

Admission : \$1.00

Gratuit pour les membres Compagnons sur présentation de la carte de membre.

Cinéma AUDITORIUM Rimouski

Tél. RA 3-3646 Ave Michaud Rés. RA 3-5172

Représentation dimanche en Matinée à 1 heure
 Tous les soirs à 7 heures et répétition du premier film
 Sujet à changement sans avis

DU SAM. AU VEN., 24 AU 30 SEPTEMBRE



LES
 dessous
 DES
 services
 secrets

Au même programme

LE CONFIDENT DE CES DAMES

avec
FERNANDEL
 Denise Grey et Sylva Koscina
 Admission : 0.75

N'oubliez pas, tous les jeudis soir
SOIREE CA-DO-RAMA

La Bohème de Puccini

jeudi, 29 sept. — 9 h.

La prochaine saison de l'Heure du concert débutera le jeudi 29 septembre à 9 heures, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Cette émission inaugurale nous offrira le célèbre opéra de Puccini, *La Bohème*, présenté dans sa version française.

Les interprètes seront : Claire Gagnier, Yolande Dulude, Pierre Violier, Robert Savoie, Claude Létourneau, Yoland Guérard, André Lortie et Claude Corbeil. Jean Beaudet dirigera l'orchestre.

Réalisation de Pierre Mèreure. Réalisation technique de Roger Morin. Production de Radio-Canada.

Consécration de l'église de St-Mathieu

Mercredi, le 21 septembre, à 1 h. 30, Son Ex. Mgr l'Archevêque C.-E. Parent a fait la consécration de l'église de St-Mathieu, et le soir soir, à 9 heures, il a chanté une messe pontificale.

EN VENTE PARTOUT TV hebdo

L'horaire le plus détaillé du Québec

CINEMA Centre des Loisirs ST-GERMAIN

Rue Ste-Marie — Tél. RA 3-4040

Présente

DIMANCHE, LUNDI, MARDI, MERCREDI

LA MAIN AU COLLET

(To catch a thief)

(D'Alfred Hitchcock)

Mettant en vedettes

CARY GRANT, GRACE KELLEY

Vistavision et Technicolor

Hitchcock nous présente ici une plaisanterie intime ou Grace Kelley et Cary Grant sont à leur meilleur.

Comme second film

Main qui venge

Drame policier avec

CHARLTON HESTON, LIZABETH SCOTT

Deux représentations le soir à 7h30 et 8.30 h30

Matinée : Dimanche et mercredi à 1h30

Admission : Soirée 0.75 — Matinée : 0.50

CETTE SEMAINE A CJBR-TV

JEUDI, 22 sept.	VEN, 23 sept.	SAMEDI, 24 sept.	DIM., 25 sept.	LUNDI, 26 sept.	MARDI, 27 sept.	MER., 28 sept.
5.55—Première édition	3.00—Long métrage	2.00—Football du Big Four	4.00—Heure des quilles	6.00—Film	6.00—Furie	6.30—Histoire à suivre
6.00—Antoine	4.00—Film	5.00—Wait Disney présente...	5.30—Messe	6.30—Art de dessiner	6.30—Histoire à suivre	6.45—A l'affiche ce soir
6.30—Histoire à suivre	4.30—Caravane	6.00—Scénario	6.30—Robin des Bois	6.45—A l'affiche ce soir	6.45—A l'affiche ce soir	6.50—Courrier de l'automobiliste
6.45—A l'affiche ce soir	5.00—Boucaniers	6.30—Histoire à suivre	7.00—Travaux et les jours	6.50—Courrier de l'automobiliste	6.50—Courrier de l'automobiliste	7.00—Edition de 7h.00
7.00—Edition de 7h. (voir lundi)	6.00—Aventures de Jackie	6.45—Entrevue	7.30—Caméra 60	7.00—Nouvelles mondiales	7.00—Edition de 7h.00 (voir lundi)	7.30—Ciné-Feuilleton
7.30—Ciné-Feuilleton	6.30—Histoire à suivre	7.00—Sport en revue	8.00—Petit théâtre	7.05—Nouvelles régionales	7.30—Ciné-Feuilleton	7.45—En présence de...
7.45—Coup de vent	6.45—A l'affiche ce soir	7.15—Pile ou face	8.30—Au pays de Neuve France	7.15—Météo selon Darval	7.45—Par le trou de la serrure	8.00—Point d'interrogation
8.00—A la porte St-Louis	6.50—Révélation	7.30—Ciné-Feuilleton	9.00—Du Coq à l'âne	7.20—Nouvelles du sport	8.00—Sur demande	8.30—Théâtre des vedettes
8.30—Pour une chanson	7.00—Edition de 7h. (voir lundi)	7.45—Dialogues	9.30—Arsène Lupin	7.30—Ciné-Feuilleton	8.30—Théâtre chez-nous	9.00—Arsène Lupin
9.00—Rendez-vous avec Michelle	7.45—Pour elle	8.00—Noir et blanc	10.00—L'art et son secret	8.00—Belles histoires	9.00—Monsieur Technos	9.30—J'ai fait un beau voyage
9.30—"Femmes savantes"	8.00—Découvertes	8.30—Clé de sol	10.30—Premier plan	8.30—Poule aux oeufs d'or	9.30—Pays et merveilles	10.00—Sea Hunt
11.00—Télé-journal	8.30—Dans tous les cantons	9.00—Billets de faveur	11.00—L'art et son secret	9.00—Gendarmerie Royale	10.00—Interpol	10.30—Dans tous les cantons
11.15—Nouvelles sportives	9.00—Cinéma International	11.00—Télé-journal	10.30—Télé-journal	9.30—Clé des champs	10.30—Télé-policier	10.45—Du côté de chez Lise
11.20—Commentaires	10.30—Une étoile m'a dit	11.15—Nouvelles sportives	11.00—Télé-journal	10.00—Histoire d'amour	11.00—Télé-journal	11.00—Télé-journal
11.30—Figures de théâtre	11.00—Télé-journal	11.20—Commentaires	11.15—Nouvelles sportives	10.30—Carnets de voyage	11.15—Nouvelles sportives	11.15—Nouvelles sportives
12.00—CBC TV News	11.15—Nouvelles sportives	11.50—Cinéma du samedi soir	11.20—Commentaires	11.00—Télé-journal	11.20—Commentaires	11.20—Commentaires
12.10—Fermeture	11.20—Commentaires	1.20—CBC TV News	11.40—CBC TV News	11.15—Nouvelles sportives	11.30—Méditerranée	12.00—CBC TV News
	11.30—Death Valley Days	1.30—Fermeture	11.50—Fermeture	11.20—CBC TV News	12.00—CBC TV News	12.10—Dernière édition
	12.00—CBC TV News			12.10—Dernière édition	12.10—Dernière édition	12.14—O Canada
				12.12—A l'affiche demain	12.12—A l'affiche demain	12.15—Fermeture
				12.14—O Canada	6.00—Moulin aux images	12.12—A l'affiche demain
				12.15—Fermeture	12.15—Fermeture	

Mariage Desrosiers-Lavoie



Samedi, le 17 septembre 1960, en l'église de Ste-Odile, fut béni le mariage de Mlle Madeleine Desrosiers, fille de Mme Desrosiers-Hins, de Ste-Odile, à M. Jean-Marie Lavoie, fils de M. et Mme Alfred Lavoie, de Ste-Odile également.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception au motel Anse-au-Sable, de N.-D. du Sacré-Coeur, après quoi le nouveau couple partit en voyage de noces à Québec.

M. et Mme Lavoie demeureront à Rimouski.

(Photo Lacombe)

Mariage Morel-Barbeau



En l'église de Biencourt, le 20 août 1960, M. l'abbé Léon Bélanger bénissait le mariage de Mlle Sylvia Morel, fille de M. Sylvio Morel, de Biencourt, à M. Bertrand Barbeau, fils de M. Louis Barbeau, de Mont-Carmel.

Pendant la cérémonie religieuse, il y eut un programme de chant exécuté par la chorale de Biencourt, accompagnée à l'orgue par M. Eugène Dionne. La réception qui suivit eut lieu à l'hôtel Central, de Lac-des-Aigles, après quoi les nouveaux époux partirent en voyage à Ste-Anne de Beaupré et Cap-de-la-Madeleine.

Depuis leur retour M. et Mme Barbeau demeurent à Mont-Carmel.

Mariage Lévesque-Roussel



En l'église de Lac-des-Aigles, samedi, le 3 septembre 1960, fut béni le mariage de Mlle Yvonne Lévesque, fille de M. Jean Lévesque, de Lac-des-Aigles, à M. Paul-Emile Roussel, fils de M. Hilaire Roussel, de Biencourt.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception à l'Auberge du Lac, après quoi le nouveau couple partit en voyage de noces.

Depuis leur retour, ils résident au Lac-des-Aigles.

Fête à M. et Mme Albert Dionne

M. Albert Dionne, député provincial pour le comté de Rimouski, et Mme Dionne seront l'objet d'une fête organisée par le Conseil 2843 des Chevaliers de Colomb, à l'occasion de leur 30e anniversaire de mariage. M. le député Dionne est membre de ce conseil.

Cette soirée sociale aura lieu le 24 septembre, à la Salle Frenette, située sur la route allant à la plage du Rocher-Blanc, à Sacré-Coeur. Un cadeau-souvenir sera présenté à M. et Mme Dionne au cours de la soirée.

Luceville

Soirée récréative

La soirée récréative, tenue le 28 août au sous-sol de l'église paroissiale de Luceville, a remporté un grand succès. Le tirage de la cape de fourrure, gracieuseté de Dionne Fourrures Ltée, de Rimouski, favorisa Mlle Aline Thibault, de Luceville.

Des remerciements s'adressent aux généreux donateurs de même qu'à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette soirée.

Va-et-vient

Plusieurs des institutrices de Luceville ont quitté la paroisse pour aller enseigner à l'extérieur. Les étudiants et étudiantes ont également repris leurs classes à l'extérieur. Nous souhaitons à tous une année de succès.

A l'occasion de la fête du Travail, M. et Mme Pierre Gagnon, M. et Mme Aimé Desrosiers, M. et Mme Yvan Lechasseur se sont rendus à Baie-Comeau, Hauterive où ils furent les invités de plusieurs parents et amis.

La Rév. Soeur St-Jean-de-la-Croix, des Srs du Clergé, de Sully, était en visite chez M. et Mme François Jean ainsi que chez M. et Mme Jules Moisan, de Rimouski, et M. et Mme Roland Moisan, de Montréal, récemment.

Mlle Madeleine Desrosiers est de retour dans sa famille après avoir fait un séjour à l'hôpital St-Joseph, de Rimouski.

St-Guy

Rentrée des élèves

L'ouverture des classes, à St-Guy, eut lieu le 6 septembre comme dans toutes les classes sous l'égide du Département de l'Instruction publique.

Une cinquième classe a été organisée au couvent, grâce à l'encouragement de M. l'inspecteur Thériault et à l'initiative de nos commissaires. Nous avons maintenant le cours secondaire au complet, sous la direction des Rév. Soeurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles.

Va-et-vient

Mlle Madeleine Ouellet nous a quittés pour poursuivre ses études à l'École Normale de Rivière-du-Loup.

M. Gratien Tardif est aussi retourné au collège, à Montréal.

MM. Réal Ouellet et Claude Boucher continuent leur cours technique à l'École d'Arts et Métiers, de Cabano.

Mlle Nicole Deschênes étudie au couvent de Trois-Pistoles.

Malade

M. Léon Beaulieu est actuellement hospitalisé à l'Hôtel-Dieu, de Montmagny.

Trinité-des-Monts

Va-et-vient

Dimanche, le 11 septembre, M. et Mme Jacob Lizotte et leur fils Claude, de St-Narcisse, étaient de passage chez Mme Louis Lizotte.

Mme Omer Malenfant était à Rimouski, la semaine dernière, pour affaires.

Prompt rétablissement

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Emile Skelling et à M. Adéodat Gagnon qui sont actuellement à l'hôpital de Rimouski.

Mariage Proulx-Labrie



M. et Mme Gérald Labrie (Odette Proulx) dont le mariage a été célébré, en la cathédrale de Rimouski, par M. le chanoine Léopold Côté. A l'issue d'une réception à l'Anse-aux-Sables, le nouveau couple partit en voyage de noces. Au retour, il résidera à Shelter Bay. Le marié est le fils de M. et Mme Arthur Labrie, de l'Esprit-Sain, et la mariée, la fille de M. et Mme Jean-B. Proulx, de Rimouski.

(Studio Lacombe)

Mariage Bernier-Lepage



M. et Mme Maurice Lepage (Alexandra Bernier), de St-Charles Garnier, dont le mariage fut béni, récemment, en l'église de St-Charles, par M. l'abbé Euclide Fournier. La mariée est la fille de feu M. et Mme Alphonse Bernier, et le marié, le fils de M. et Mme Pierre Lepage, de Ste-Blandine.

Au cours de la cérémonie religieuse, il y eut programme de chant par la chorale de la paroisse, accompagnée à l'orgue par Mlle Madeleine Proulx.

Une réception eut ensuite lieu chez M. Pierre Lepage, père du marié. Le nouveau couple partit en voyage de noces en Gaspésie.

Depuis leur retour, ils ont élu domicile à Ste-Blandine.

Mariage Landry-Perreault



M. et Mme Emile Perreault (Yvonne Landry) dont le mariage a été béni, le 27 août, en l'église de St-Valérien. A l'issue d'une réception à l'Auberge Frenette, de Notre-Dame du Sacré-Coeur, les nouveaux époux sont partis en voyage de noces dans les Laurentides. Au retour, ils ont élu domicile à Rimouski. Le marié est le fils de M. et Mme Jean-Baptiste Perreault, et la mariée, la fille de M. et Mme Henri Landry, tous de St-Valérien.

(Photo Lacombe)

Mariage Perreault-Jean



Le 27 août, en l'église de St-Valérien, M. l'abbé Raoul Thibault, du Séminaire de Rimouski, bénissait le mariage de Mlle Hermance Perreault, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Perreault, de St-Valérien, et M. Simon Jean, fils de M. et Mme Alphonse Jean, de Rimouski. Au retour de leur voyage de noces dans les Laurentides, les nouveaux époux ont élu domicile à Rimouski. (Photo Lacombe)

Mariage Skelling-Proulx



M. et Mme Damien Proulx (Irène Skelling) qui se sont épousés en la cathédrale de Rimouski, le 27 août. Après leur voyage de noces, ils résideront en notre ville. Le marié est le fils de M. et Mme Jean-Baptiste Proulx, de Rimouski, et la mariée, la fille de M. et Mme Henry Skelling, de Trinité-des-Monts. (Studio Lacombe)

10e ann. de la "Croisade du Chapelet en Famille"

Le Dimanche du Rosaire, fête patronale du sanctuaire national de Notre-Dame-du-Cap, revêtra une solennité spéciale, le 2 octobre prochain, au Cap-de-la-Madeleine. Un grand ralliement présidé par S. Em. le cardinal Léger et S. E. Mgr l'archevêque de Moncton, y marquera de grandiose façon le 10e anniversaire de la "Croisade du chapelet en famille".

De nombreux dignitaires dont l'hon. Premier Ministre du Québec et Son Ex. l'Ambassadeur de la France, ont accepté de relever de leur présence cet

événement du 1er dimanche d'octobre.

On se souvient que c'est au pèlerinage marial du Cap, lors du mémorable ralliement d'octobre 1950, que NN. SS. les archevêques et évêques du Québec et du Nouveau-Brunswick, lançaient le gigantesque mouvement de la recitation quotidienne du chapelet en famille.

Sur la photo, on reconnaît le groupe sculptural de N.-D. du T. S. Rosaire qui figure en face de la coquette église de 1714 où une confrérie du rosaire fut établie dès 1694.

Hygiène et Santé

VOTRE UNITE SANITAIRE

présente

les activités de la semaine

par M.-A. Dion, E.-H.

Clinique d'immunisation et de vaccination :

Ste-Odile : jeudi 29 septembre à 10 heures.
Rimouski (U.S.) : mardi 27 septembre de 1 h. 30 à 3 h. 30.

Clinique antituberculeuse :

Rimouski (U.S.z) : mardi 27 septembre de 1 h. 30 à 3 h. 30.

SEMAINE NATIONALE D'IMMUNISATION

18 au 24 septembre 1960

La Semaine des Immunisations vous rappelle que la médecine moderne possède plusieurs vaccins pour assurer votre protection. Pourquoi attendre une épidémie pour se faire vacciner ? Il est peut-être trop tard...

Vos enfants ont-ils été immunisés contre la tuberculose, la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, la varicelle ? Si non, consultez votre médecin ou votre service de santé à ce sujet. A l'école, les enfants deviennent plus exposés à contracter certaines maladies, soyez prudents, faites-les immuniser. L'inquiétude prendra une chance, quand on peut facilement se protéger.

Toutes les "Rimouskoises" seront ravies par ces

JOLIES ROBES D'AUTOMNE

Verreault
Service... Qualité
Rimouski



C'est la plus merveilleuse collection que vous ayez jamais vue.

VERREAULT Ltée vous suggère d'exclusives créations automnales dans les plus luxueux tissus tels que le crêpe fin, pure soie, broadcloth français, satin, organza et les jersey de laine.

JOLIES ROBES d'après-midi qui seront toujours de mise en toutes occasions. D'élégantes robes pour vos réceptions qui plairont à toutes les élégantes.

Soyez à la page : choisissez la vôtre maintenant !

Tailles de 7 à 19, 12½ à 26½.

**\$9.95 et \$12.50
jusqu'à \$45.00**



Soyez en vedette avec les créations en vogue cet automne !

Luxueux drapés aux lignes souples, ravissantes textures, séduisantes soirées, splendide feutre taupe, magnifiques plumes, riches velours dans une gamme de couleurs brillantes.

Elégantes fillettes !



VERREAULT Ltée est assurée de plaire aux jeunes demoiselles.

MANTEAUX modèles droits ou ajustés, avec fantaisies au dos. Ces manteaux sont faits de riches tissus d'importation, avec entredoublure de charmois pour plus de confort.

Les collets sont unis ou enjolivés d'une coquette fourrure. Les teintes unies sont merveilleuses, tout autant que les tellement populaires carreaux.

Tailles de 6 à 12 ans.

\$14.95 à \$34.50

Pour les plus grandes, de 10 à 14X.

\$22.95 à \$45.00

NOTRE MAGASIN EST OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 6 HEURES.

ÉCONOMISEZ

SUR LES ALIMENTS DE QUALITÉ DE L'AUTOMNE

DOMINION DOMINE QUAND IL S'AGIT D'ÉCONOMISER SUR LES ALIMENTS EN AUTOMNE... *Economies* sur les viandes de première qualité... *Economies* sur les meilleurs fruits et légumes... *Economies* sur les aliments en conserve! Voici quelques-uns des nombreux produits en vedette que vous pouvez choisir au DOMINION cette semaine. Il s'agit d'aubaines qui favorisent réellement votre budget! Alors adoptez DOMINION dès cette semaine!



AU

VOUS POUVEZ TOUJOURS DIMINUER LE COÛT DES VIVRES AU DOMINION

TOMATES 4 ^{btes} 28 oz. **1.00**
"Bedford" de choix

Pain de viande 2 ^{btes} 12 oz. **.59**
Kam ou Prem - Boite ronde

PATATES Instantanées **.32**
"French" - Paquet de 7 oz.

Pamplemousses 2 ^{btes} 15 oz. **.37**
(Sections) "Florida Sip Délicieux

Pêches en demies 5 ^{btes} 15 oz. **1.00**
"York" de choix

POIS VERTS 6 ^{btes} 20 oz. **.89**
"Legion" No 4

BLE D'INDE 4 ^{btes} 20 oz. **.65**
(Genre crème) "Red Boy" de chiix

Nettoyeur Ajax 2 ^{btes} rég. **.35**
Pour tout nettoyage .04 de moins

Mélange à gâteau 3 ^{btes} 21 oz. **1.00**
"Monarch" - Blanc - Chocolat

POIS Green Giant Fantaisie 3 ^{btes} 15 oz. **.59**
(Petits - Moyens)

PRODUITS DOMINION

CAFÉ INSTANTANÉ **.99**
"Richmello" - Pot de 6 oz. 100% pur - Toujours meilleur

CRÈME GLACÉE **.69**
"Richmello" - 3 chopines Contenant carré

GINGER ALE 2 ^{bout.} 30 oz. **.29**
Pétillant Rafraichissant

PRODUITS CONGELÉS

JUS D'ORANGE 2 ^{btes} 6 oz. **.45**
"Dominion" - Concentré Délicieux - Economique

FILET DE SOLE **.55**
"Blue Water" - 16 oz.

FRAMBOISES **.41**
York - De fantaisie - 15 oz.

VIANDE DE QUALITÉ - 100 GARANTIE

EPAULE de PORC Lb **.39**
Porc frais - Economique

Pêches en demies 5 btes 1.00
 "York" de choix 15 oz.

Poires en demies 2 btes .55
 "York" de choix 20 oz.

CARAMELS .45
 Kraft - 14 oz.
 Assortis - Délicieux

POINTES d'asperges .45
 "Aylmer" de fantaisie - 12 oz.

POIS 3 btes .59
 Green Giant Fantaisie (Petits - Moyens) 15 oz.

Biscuits 'Weston' 2 sacs .49
 "Mallow Delight"

Biscuits Marvens 2 pqs .59
 "Sandwich" Crème aux framboises

Détergent liquide .91
 "Mir" - 24 oz.
 (Une boîte de 24 oz. gratis)

ET AGNEAU DE PORC Lb .39
 Porc frais - Economique

SOC DE PORC Lb .49
 Partiellement désossé - Porc frais

COTELETTES DE PORC Lb .59
 Dans l'épaule - Fraîches

HEINZ - SEMAINE "HEINZ" AU DOMINION - HEINZ

Soupe aux tomates
 Complète le repas
 Nourrissante - Crémeuse
 6 boîtes 10 oz. .69

CATSUP
 AUX TOMATES
 Nouvelle récolte
 Epicé à point
 2 bout. 11 oz. .45

Jus de tomates
 de fantaisie
 Pour collations ou repas
 7 boîtes 20 oz. 1.00

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DU JOUR

POMMES McINTOSH 10 Lb .85
 Récolte du Québec - No 1 - Juteuses

PAMPLEMOUSSES 8 pour .59
 "Honduras" No 1 - Blancs - Sucrés

ORANGES SUD-AFRICAINES doz. .49
 No 1 - Idéales pour jus - Grosseur 216

RAISINS bleus .99
 Ontario No 1 - Panier de 6 pintes

PÂTISSERIE FRAICHE DU JOUR

TARTE POMMES ou RAISINS .45
 "Country Girl" - 8 pouces

PAIN AUX RAISINS 2 pour .39
 "Richmello" - 16 oz.
 Nouveau format - Rég. 23

Economisez - Cadeau de Noël

ANIMAUX EN PELUCHE \$2.98
 Résistants - Cadeau idéal Rég. 4.98

CAMIONS "dompeuse" \$2.98
 Polythylène - Incassable Rég. 4.98 — SPECIAL

ARGENTÉRIE
Rose Bower
 MAGNIFIQUE

Un produit de la
 Wm. ROGERS Mfg. Co.
UN COUVERT DE 4 MORCEAUX
 OU UN ENSEMBLE DE
4 CUILLERS A SOUPE
 POUR SEULEMENT 99¢ VALEUR REG. \$1.49
 AVEC TOUT ACHAT DE \$3.
 Achetez-en autant que vous le désirez.
 Quantité non limitée.

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture,
 samedi, le 24 septembre 1960

SATISFACTION GARANTIE

DOMINION



UNE NOUVELLE DIRECTION DYNAMIQUE...

Les jeux sont faits, la ligue junior de hockey de Rimouski vient d'être formée sous un nouveau bureau de direction. Dans une première assemblée, tenue au Centre des Loisirs St-Germain, jeudi soir dernier, Gilles Daigneault a accepté la présidence de la ligue junior pour la prochaine saison. Il sera aidé de Jos Levasseur comme vice-président et, pour la deuxième année, Robert Thériault agira comme secrétaire.

Même si le nouveau bureau de direction n'a pas encore fait ses preuves puisqu'il en est à ses débuts, nous pouvons affirmer que la ligue junior a à sa tête des hommes capables, qui sont prêts à travailler pour mener le circuit à bonne fin. Gilles Daigneault et Jos. Levasseur sont deux excellents joueurs de hockey qui se sont toujours intéressés au développement du sport et sont prêts à donner toute leur expérience pour le succès de la ligue. Comme secrétaire, Robert Thériault a accompli une belle besogne la saison dernière et reprend la charge avec entrain cette saison.

Le nouveau bureau de direction est entré bénévolement en action et même s'il aura beaucoup de chats à fouetter, nous avons bonne confiance qu'il réussira. Nous sommes avec lui pour l'aider à notre manière et nous lui souhaitons les meilleurs succès.

REMANIEMENT DE LA LIGUE...

Cette première assemblée fut le sujet de plusieurs discussions, mais aucune décision finale ne fut prise quant au fonctionnement du circuit. Plusieurs changements y seront apportés et ce pour le plus grand bien de la ligue au cours de la prochaine saison.

Pour le moment, nous savons que le hockey junior sera bien réorganisé parce que tous les intéressés présents à l'assemblée le veulent et ils en ont manifesté le désir. Les commanditaires, les gérants et les capitaines d'équipes sont encore prêts à se dépenser pour faire jouer les jeunes et pour présenter de bons spectacles capables d'intéresser le public amateur de hockey.

Lors de la deuxième réunion de jeudi prochain, les cartes seront mises sur table et les principaux sujets à l'étude devraient être tous solutionnés. Pour ne pas avoir de discussions inutiles au cours de la saison, un règlement bien défini sera adopté et les organisateurs s'entendent bien de le mettre à point.

CHOSSES ET AUTRES...

La soirée de clôture des activités du baseball et de la balle-molle, qui avait lieu samedi soir dernier, fut une réussite à tous les points de vue! Ce fut une belle occasion pour les joueurs de se réunir et de discuter amicalement de ce qui s'est passé au cours de la saison terminée. Nous félicitons Réal Fournier, l'organisateur de cette magnifique soirée, et également tous les joueurs pour s'être bien comportés. Des remerciements à ceux qui, financièrement, ont bien voulu en défrayer le coût.

C'est samedi, à la salle de quilles "Leader", à Montréal, que Jean-Louis Samson et Paul Brown prendront part au tournoi éliminatoire en vue de "l'Heure des Quilles". Chaque participant jouera un total de 18 parties et les 36 meilleurs moyennes seront éligibles à la populaire émission de "l'Heure des Quilles". Nos souhaits de succès accompagnent nos deux représentants...

Les joueurs de l'équipe Ste-Odile se sont réunis lundi soir et ils ont décidé de faire parti de la ligue junior de hockey. Paulo Trudel a accepté de piloter l'équipe au cours de la prochaine saison. Inutile de dire qu'un grand connaisseur comme lui saura quoi faire avec ce club. L'équipe n'a pas encore de commanditaire mais le tout devrait se classer dans quelques jours.

Plusieurs patineurs qui avaient hâte de chausser les patins en ont profité pour le faire, la semaine dernière, à Québec. Marcel Pelletier, Georges Morissette, Aldège Banville et Jacques Lamontagne étaient parmi le groupe sur la patinoire de l'O. T. J. et s'en sont donné à cœur joie...

EN BREF...

Plusieurs projets d'échanges sont à l'étude entre les capitaines d'équipes... Pour le moment, Rimouski-Centre est le plus affecté. Marcel Pelletier, Maurice Gendron et Georges Bossé pourraient bien changer d'équipe... Également, St-Robert va se départir de plusieurs joueurs... Beaucoup d'autres seront sur la liste du repêchage...

René Berger pilotera St-Robert et la Société St-Jean-Baptiste commanditera... Les joueurs de l'extérieur ne feront pas parti de la ligue junior... Ainsi, Ghislain Fiola et Allen Morris ne joueront pas pour le Centre...

La direction entend garder un contrôle parfait... Elle sera très sévère sur l'observance des règlements... Claude Pearson fera connaître son successeur bientôt... Pratiquement, il forme l'équipe... Si le Commerce entre dans la ligue, le Centre perdra les services de Jacques Dubé, Richard Bernier et Pierre Burgess... Nazareth perdra son excellent joueur Paul-Émile Tremblay.

EMILE MICHAUD.

Club Nautique à St-Noël



Un nouveau club nautique a été fondé à St-Noël, la semaine dernière, et M. André Raymond, de cette localité, en est le commodore.

En effet, depuis quelque temps, un groupe de citoyens de St-Noël ambitionnaient de fonder un club nautique chez eux et, lundi dernier, M. Paul Lepage, commodore du Club Nautique de la Matapédia Inc., et M. Fernand Couturier, directeur et publiciste de ce club, ont répondu à l'invitation de M. André Raymond et se sont rendus à St-Noël pour expliquer à un groupe d'amateurs des sports nautiques, les rouages, les buts et les avantages d'un club nautique et la façon de

procéder pour en fonder un.

Le nouveau club fera incessamment l'acquisition d'un terrain à proximité d'un lac déjà connu sous le nom de Lacroix, dans le rang 9 de St-Noël, sur la route reliant St-Noël à Matane via Baie-des-Sables. Le club demandera immédiatement son affiliation à la Fédération des Clubs Nautiques du Bas St-Laurent et projette d'organiser dès la fin du mois, une compétition.

Les membres de l'exécutif sont: M. André Raymond, commodore; M. Alfred Landry, 1er vice-commodore; M. Albert Dufour, 2e vice-commodore; M. Marius Landry, secrétaire-trésorier; M. Clovis Gagnon, N.P., de Sayabec, aviseur légal, et

M. Gérard Bégin, vérificateur. Directeurs: MM. André Raymond, Alfred Landry, Georges-Henri Couture, Raoul Turcotte, Albert Dufour, Alexandre Bégin, Alphonse Lévesque, Marc Fournier, Robert Lévesque, Joachim Turcotte, Moïse Fraser, Jean-Guy Couture et Raymond St-Pierre.

Sur la photo ci-dessus, nous reconnaitrons MM. Marius Landry, secrétaire-trésorier; André Raymond, commodore; Albert Dufour, 2e vice-commodore; Alfred Landry, 1er vice-commodore; Marc Fournier, Alexandre Bégin, Jean-Guy Couture, Raoul Turcotte et Georges-Henri Couture.

Au baseball

Rimouski défait Price

Dimanche dernier, dans une joute de baseball disputée à Price, l'équipe de Rimouski, dirigée par Réal Morin, a défait le club de l'endroit, au compte de 13-9.

Rimouski frappa onze coups sûrs et Price en réussit neuf. Claude Michaud a été le lan-

ceur gagnant et Yvon-Guy Ouellet, qui releva Roger Langlois à la cinquième, fut déblité de la défaite. Des coups de circuit ont été frappés par Réal Morin et Vic Côté. Les meilleurs au cours de la rencontre, Pierre-Paul St-Pierre, Georges Tremblay et Jacques Francoeur. Pour le Price, Yvon-Guy Ouel-

let a frappé trois fois en lieu sûr.

Dimanche, 25 septembre
Dimanche prochain, ces deux mêmes équipes s'affronteront de nouveau sur le terrain de Price, à 2 h. 30. Les deux clubs se disputent une série 2 de 3 et Rimouski mène par une victoire dans la présente.

Promouvoir le badminton

M. Marc Thibault a été nommé président du comité de l'organisation du badminton à Rimouski, pour l'année 1960-61. Tous les anciens et nouveaux joueurs qui désirent pratiquer sérieusement ce sport devront s'adresser à M. Thibault.

Si le nombre de joueurs est assez nombreux, on visera à former deux ligues différentes, soit la ligue professionnelle et la ligue amateur. Les doubles masculins et les mixtes seront immédiatement organisés. On tentera de former des équipes qui évolueront suivant une échelle bien définie.

Un grand tournoi sera organisé avant la période des fêtes et on étudiera la possibilité de favoriser des rencontres inter-cités entre Rivière-du-Loup et Matane et toute autre ville qui a des équipes de badminton.

M. Thibault sera secondé dans son travail d'organisation par Mlle Madeleine Masson, qui agira comme secrétaire du nouvel organisme. Trois directeurs ont été élus. Il s'agit de Mlle Cécile Belzile et de MM. Marc Dumais et Jean-Paul Guévin. M. l'abbé Robert Saindon, aumônier des Loisirs St-Germain, et

Championnat à l'équipe "Les Industries Causapsca"



La ligue de baseball Pirates junior, des Loisirs Educationnels, a terminé ses activités la semaine dernière pour la présente saison. L'équipe de M. Georges Barriault, "Les Industries Causapsca", a remporté les honneurs de la ligue, en disposant de justesse de celle de "La Boulangerie de la Matapé-

dia", dirigée par M. Albert Ouellet.

On voit sur la photo prise à l'issue de la dernière partie de la saison, quelques-uns des membres de l'équipe se félicitant de leur succès. Ce sont, dans l'ordre habituel: Réjean Bouchard, Eric Martin, Gilles Plante, Lucien Bouchard, Jacques Mercier, Vianney Morin, Ghislain Rouleau. N'apparaissent pas sur la photo: Camille Abud, Carmel Charest, René Barriault et René Tremblay.

Ligue de quilles interparoissiale des Ambulanciers



Dimanche, le 18 septembre, aux Loisirs St-Robert, la brigade ambulancière St-Jean de la région a formé une ligue de quilles indépendante inter-paroissiale, composée de 8 équipes soit celles de St-Germain, Ste-Agnès, St-Yves, St-Pie X, Nazareth, Ste-Odile, St-Robert et l'équipe du Corps St-Jean. Chaque dimanche, quatre équipes de cette nouvelle ligue de quilles s'affronteront à la salle de St-Robert. Les responsables de cette ligue sont MM. Antonio Rioux, surintendant de

la division ambulancière St-Jean de St-Robert, et M. Maurice St-Pierre, officier régional des ambulanciers St-Jean.

On reconnaîtra ci-dessus, entourés des membres de la nouvelle ligue: M. Marcel Desrochers, vice-président de la Société St-Jean-Baptiste, coupant le ruban traditionnel, et M. Rosaire Pelletier, secrétaire de la même société.

(photo Studio Lacombe)

La saison de quilles

Ouverture du Centre des Loisirs de St-Robert

Dimanche, le 11 septembre, avait lieu, au Centre des Loisirs St-Robert, l'ouverture officielle de la saison de quilles 1960-61.

C'est devant une assistance nombreuse que la cérémonie de "coupe du ruban" fut faite par Mlle Hélène Première et Mme Roger Ouellet. A cette occasion, de brefs discours furent prononcés par M. René Allard, président de la Société St-Jean-Baptiste; M. le curé Patrice Gallant, Mlle Hélène Première, reine de la SJB, et par M. Frs Bélanger, président du comité des jeux, qui profita de la circonstance pour remettre aux méritants quelques trophées, concernant le tournoi-reprise du début de saison. Ceux-ci ont été mérités par Mme Rolande Gagné 163.2; Mlle Lucie Gagnon, 142.4; M. Claude Michaud, 177.7; M. Raymond Bélanger, 173.0.

M. Claude Michaud s'est également vu décerner le trophée du Congrès Canadien des Petites Quilles pour sa magnifique performance au cours de la saison 1959-60. Il avait roulé un simple de 265 et un triple de 661.

Outre les personnes ci-haut mentionnées, on remarquait M. le vicaire Roland Labrie, M. Roger Ouellet, président de la SSJB, et Mme Ouellet; M. Rosaire Pelletier, secrétaire-trésorier de la SSJB; M. Emilien Alain, gérant; MM. Antonio Rioux, Ferdinand Leclerc et Maurice Ouellet, respectivement vice-président, secrétaire et directeur du comité des jeux du Centre des Loisirs St-Robert.

LIGUE MASCULINE

Nettoyeur St-Robert 4, Coca-Cola 0.

John Collins 3, Rimouski Transport 1.
Côté & D'Amours 4, Kik Cola 0.

St-Jean-Baptiste 4, Woolworth 0.

Les meilleurs: Claude Michaud 217 et 582; Guy St-Laurent 208 et 560; André Goulet, 198 et 506.

LIGUE FEMININE

Eau de Javel Lavoie 3, Plomberie de Rimouski 1.

Maurice Dechamplain 4, Les Feux Follets 0.

Salon Janine 2, Michaud & Fils Auto 2.

Les meilleures: Lucie Gagnon 157 et 427; Denise Dubé 163 et 400; Micheline Desrosiers 157 et 414.

LIGUE MIXTE

Pepsi-Cola 3, Yvon Desjardins Enr. 1.

Coca-Cola 2, Magasin Jean Beaulieu 2.

Lorenzo Desjardins 3, Albert Michaud Inc. 1.

Adrien Guay & Fils 3, Soucy Automobiles 1.

Les meilleurs: Claude Michaud 209 et 553; Georges Bouchard 229 et 494; Claude Lévesque 160 et 463; Denyse Dubé 188 et 474; Huguette Allard 161 et 453; Murielle Bélanger 168 et 433.

Loisirs St-Germain

LIGUE PROFESSIONNELLE MASCULINE "A"

Coca-Cola 3, Manoir National 1.

Les meilleurs: Rosario Pérusse 197 et 507; Léo Dubois 201 et 430.

Gâteaux Vachon 3, Traders

Finance 1.

Les meilleurs: Abel Bélanger 202 et Rodolphe Jennis 471; Jean-Louis Samson 196 et André Goulet 494.

Brasserie Dow 4, Charlo-Paulo 0.

Les meilleurs: Paul Brown 210 et 539; Charles-Omer Bérubé 172 et 473.

LIGUE MASCULINE B1

Indépendants 4, Albert Michaud Inc. 0.

Les meilleurs: Léopold Landry 164 et 456; Marc Côté, 180 et 483.

Dominion Stores 2, Adrien Guay & Fils 2.

Les meilleurs: Gustave Leblanc 201 et 411; F. St-Laurent 163 et 453.

Charles-Omer Bérubé 2, Metropolitan Life 2.

Les meilleurs: Réginald Tremblay 171 et 472; Amédée Raymond 169 et Gaston Laliberté 397.

LIGUE MASCULINE B2

Cie Atlantique Ltée 3, Brisson & Frères 1.

Les meilleurs: Réal Giguère 226 et 464; Réal Brisson 178 et 451.

Rimouski Sportif 4, Automotive Product 0.

Les meilleurs: Guy Harrison 194 et 509, Raymond Desrosiers 506; Germain Chénard 148 et Gervais Rioux 383.

Molson's 4, Les Royaux 0.

Les meilleurs: Marcel Canuel 189 et 471; Gerry Gagnon 167 et 369.

LIGUE COMMERCIALE "A" mixte

Les Inconnus 3, Pepsi-Cola 1.

Les meilleurs: Gisèle Charest 170 et 459; Jean-Louis Samson 162 et Jacques St-Pierre 389; Mme Denise Fortin 149 et 437; Risaire Plourde 163 et David Fortin 419.

Coca-Cola 4, Canada Dry 0.

Les meilleurs: Mme Germaine Gagné 222 et 520; Claude Mi-

chaud 179 et 489; Huguette Allard 189 et 481; Paul Brown 150 et Roland Boutet 432.

Les Entreprises Roy 3, Crémérie Deschênes 1.

Les meilleurs: Suzanne Pineau 162 et 455; Réal Jacques 172 et 452; Mme Janine Gagné 139 et Huguette Coulombe 386; Jean-Marc Bouchard 160 et 435.

VAINQUEURS AU TENNIS

UTILITES PUBLIQUES SIMPLES: DAMES

Pierrette morrissette gagne contre Madeleine Martin en semi-finale 6-0 et 6-1.

Pierrette Morissette gagne la finale contre Margot Langlois 6-1 et 6-1.

SIMPLE: HOMMES

2e ronde

Marc Thibault gagne par défaut contre J.-C. Pomerleau.

Pierre-Paul St-Pierre gagne 6-8, 6-2 et 6-4 contre André Dupras.

Gaëtan Audy gagne contre Robert-D. Gagnon 6-4, 4-6 et 6-4. Jean-Marc Bouchard bat Yvon Bernier 6-1 et 6-1.

Raynald Morin bat Maurice Lepage 7-5, 3-6 et 6-2.

Albert Dionne triomphe de Pierre Villemure 8-6, 2-6 et 6-1.

Marc Dumais gagne contre Réal Desrosiers 6-3 et 6-4.

Camille Brillant bat Fernand Poirier 6-1, 1-6 et 6-2.

Quart de finale

Marc Thibault triomphe de Pierre-Paul St-Pierre 6-8, 6-2 et 6-3.

Jean-Marc Bouchard bat Gaëtan Audy 6-0 et 6-1.

Raynald Morin a eu le meilleur contre Albert Dionne 8-6, 10-12 et 7-5.

Marc Dumais bat Camille Brillant 7-5 et 6-3.

Semi-finale

Marc Thibault contre Jean-Bouchard.

Raynald Morin contre Marc Dumais.



tons forêt

Ces tissus pour habits connus dans tout le pays reflètent la beauté et la richesse des couleurs propres de la nature. De petites mouchetures d'olives, d'or, de brun poli et de gris ont été subtilement et magnifiquement mélangés.



Confectionnés exclusivement par

PROGRESS BRAND CLOTHES



Trophée Labatt au Boule Rock

Roger Doucet, Benoît Gaboury, Simon Soucy et Mme L. Pineault premiers dans leurs classes

Le Club de Golf Boule Rock, de Metis Beach, terminait sa saison de tournois invitation, dimanche dernier, avec la compétition Labatt qui attirait cent quinze golfeurs dont seize dames qui ont bénéficié d'une température idéale de septembre pour jouer les 18 trous du Boule Rock, dont les parcours et les verts étaient encore en excellente condition, malgré la saison avancée.

Ce dernier tournoi était commandité par M. Ernest Ouellet, représentant Labatt de notre région, qui avait gracieusement fourni une quinzaine de tro-

phées et magnifiques prix pour les vainqueurs. Voici les dix premiers de chaque classe.

Hommes, classe "A"

Roger Doucet, 79; Roméo Crevier, 80; Réal Guilbeault, 81; J.-M. Bouchard, 83; J. Côté, 83; Bertrand Lemieux 84; Jacques Martin, 87; H. Brochu, 87; J.-L. Pineault, 89; Henri-A. Martin, 89.

Classe "B"

Benoît Gaboury, 81; Dan Janelle, 81; Charley Thibault, 83; Rod. Leclerc, 84; Clément Lévesque, 84; Jean-Louis Tremblay, 84; Léonide Bernier, 84;

Ralph Joncas, 86; Jos. Boulanger, 87; Dr Frs Soucy, 87.

Classe "C"

Simon Soucy, 91; Yvan Ross, 93; Dr Jean-Louis Desrosiers, 94; Dr Gervais Soucy, 95; René Lapointe, 97; Jacques Gagné, 97; Jacques Francoeur, 97; Jos. Sévigny, 98; B. Miller, 100; Eudore Allard, 102.

Dames

Louise Pineault, 46; Rose Smith, 49; Mado Bérubé, 49; Monique Crevier, 53; Denise Tremblay, 62; Gemma Carle, 64; Jacqueline Gagné, 64; J. Thibault, 67; Antonia Lavoie, 68; Louisa Gaboury, 70.

CONFLIT A QUEBECALR

LES PILOTES

Commission de Conciliation

Dans le différend entre les pilotes de Québecair, représentés par Canadian Air Line Pilots Association, et la Compagnie d'Aviation Québecair.

Nous désirons faire part qu'en vertu de la section 17 de la loi des Relations ouvrières, le ministre fédéral du Travail a établi une Commission de Conciliation et d'investigation en rapport avec le différend entre les deux parties ci-haut mentionnées.

J. Roger DEMERS, président Conseil 19, Québecair, Rimouski. Vice-président Canadian Air Line Pilots Association.

Chez les Cadets de l'Air

Le Dr Gaston Beaulieu, président du comité supporteur de l'Escadrille 697, de Rimouski, ainsi que le lieutenant J.-R. D'Amours, officier commandant de cette escadrille, se rendront à Montréal, le 1er octobre prochain, pour assister au congrès provincial de la Ligue des Cadets de l'Air.

Ce congrès se tiendra à la base aérienne de St-Hubert et le conférencier d'honneur sera le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable Onésime Gagnon.

Trophée à l'escadrille

D'autre part, l'escadrille 697 des Cadets de l'Air de Rimouski, recevra le trophée Ashman. Ce trophée lui sera remis par un officier de la base de l'aviation canadienne de Bagotville. La présentation se fera à Rimouski et le lieutenant J.-R. D'Amours, officier commandant de l'escadrille, recevra le trophée remporté l'an dernier par ses cadets.

C'est la première fois dans l'histoire des ligues des Cadets de l'Air qu'une escadrille qui en est à sa première année puisse remporter un tel honneur.

Décès de M. François Proulx de Rimouski

A Rimouski, le 3 septembre 1960, est décédé M. François Proulx, époux de dame Léontine Beaulieu, de Rimouski. Il était âgé de 76 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils et une fille: Albert, de Bathurst, N.-B.; Lionel, de Schefferville; Jean, de Rimouski, et Rita, de Paris, France; ses belles-filles Mme Albert Proulx (Lina Boudreau), Mme Lionel Proulx (Raymonde Ouellet); son gendre M. Jean Palhé; ses beaux-frères et belles-sœurs M. Joseph Beaulieu, de Ste-Angèle; M. et Mme Napoléon Gagnon (Philomène Beaulieu), de St-Joseph de Lepage; M. et Mme Thomas Beaulieu (Anna Gendron), de Ste-Florence; M. et Mme Auguste Beaulieu (Marie-Anne Michaud), M. et Mme Sylvio Ouellet (Adèle Beaulieu), M. et Mme Albert Beaulieu (Anna Lévesque), M. et Mme Paul Beaulieu (Marie-Louise Heppell), tous de Ste-Angèle; M. et Mme Charles Beaulieu (Yvonne Pouliot), de St-Moise.

"LA BIBLE VOUS PARLE..."
Textes choisis par la Société Catholique de la Bible
Dieu dépasse l'homme. Pourquoi le chicanes-tu, parce qu'il ne te répond pas mot pour mot. (Job 33, 12-13)

LA COMPAGNIE

Service régulier le 26 septembre

Québecair a le plaisir d'annoncer que son service cédulé redeviendra normal à compter du 26 septembre.

On se souviendra que, le 12 août, un arrêt de travail des pilotes paralysait, en partie, les services cédulés de Québecair dans la province de Québec. Cet arrêt de travail obligea la direction de la compagnie à procéder sans délai à la réorganisation de ses cadres.

A date, un bon nombre de pilotes réguliers de la compagnie ont réintégré leur poste, ce qui a permis une augmentation graduelle du service de la compagnie. Les nouveaux pilotes d'expérience engagés sont à terminer leur adaptation sur les appareils de la compagnie et assurent la reprise normale du service à compter du 26 septembre.

L'horaire complet du réseau sera porté à la connaissance du public voyageur par la voie des journaux au cours de la semaine.

Jean Martinet, Publicitaire, Québecair.

LA COUR

Le sens de la justice

En conclusion d'un jugement élaboré qu'il rendait ces jours derniers, à la suite du procès mettant aux prises des pilotes en grève à Québecair et un employé de cette compagnie, M. le juge Blanchard s'est exprimé comme suit:

"Tous savent sur quel fond de scène s'est déroulé le procès des deux prévenus. Les grèves sont malheureusement fertiles en conflits qui viennent aboutir aux pieds des tribunaux.

Que l'on n'oublie pas que l'oeuvre de justice doit être en même temps oeuvre de paix.

Je renvoie les plaintes et libère les deux prévenus. Que cette décision signifie que la Justice a accompli pour eux, en même temps que pour les autres, son oeuvre de paix, de charité et de concorde.

C'est dire que ce serait mal comprendre le sens de la justice que de tambouriner ses décisions pour narguer l'adversaire, ou de se servir d'un jugement comme d'un emblème qui ne serait pas celui du rameau d'olivier".

Cadets de la Marine

Le major Marc Blanchet président du comité de surveillance

Le major Marc Blanchet, e.d., a été nommé président du Comité de Surveillance des Cadets de la Marine de Rimouski, la semaine dernière, au cours de l'assemblée générale de ce comité, tenue à la salle de conférences des entreprises Brillant. Le major Blanchet succède ainsi à M. T.-A. Bernier, i.p., qui a occupé ce poste durant plus de trois années.

De ce même comité, le lieutenant-colonel Téléphore Tremblay fut élu vice-président, et M. Aurèle Laplante, secrétaire-trésorier. Parmi les directeurs on relève les noms de M. Jacques Brillant, le capitaine Gérard Brie, le capitaine Arthur W. Côté, M. T.-A. Bernier, M. Elzéar Côté, M. Paul Lepage, M. Charles Demers, M. Gaston Gagné, Me Charles D'Anjou, M. Emilien Amiot et M. Lucien Parent.

L'honorable Jules-A. Brillant a été nommé président honoraire du Comité de Surveillance et Son Honneur le maire de Rimouski, M. Roméo Crevier, ainsi que M. Albert Dionne, membre du parlement provincial, ont été nommés vice-présidents honoraires.

Comité de l'exécutif

Le major Marc Blanchet, e.d., occupera la charge de président du comité de l'exécutif de cet

Radio Sacré-Coeur

26 septembre au 1er octobre

Lundi: Fernand Bédard, s.j. Martyrs canadiens d'hier et d'aujourd'hui.

Mardi: Wilfrid Girouard, s.j. Sans ski ni moteur.

Mercredi: Wilfrid Girouard, s.j. Nos résolutions de retraite.

Jedi: Jean Delépierre, s.j. Le miracle de l'Eglise.

Vendredi: Vincent Colozza, s.j. Y penser sans y penser.

Samedi: Ernest Gagnon, s.j. Le vrai visage de Dieu. Rimouski - CJBR - 6 h. a.m.

Ste-Florence

Mariage

Le 31 août, fut béni le mariage de M. Gaston Desrosiers, de Causapsal, fils de feu M. Herménégille Desrosiers et de Mme Desrosiers (Lucienne Corneau), à Mlle Julianna Pinault, fille de M. et Mme Lamand Pinault (Anna Martin), de Ste-Florence.

Baptêmes

Le 13 août, Marie-Francine, enfant de M. et Mme Rosaire Loïselle (Yolande Dallaire), Parrain, M. Bernard Loïselle; marraine, Mlle Andrée Loïselle, oncle et tante de l'enfant.

Le 14 août, Suzanne, enfant de M. et Mme Robert Beauchemin (Irène Bélanger), Parrain et marraine, M. et Mme Francis Pinault (Adrienne Bélanger), oncle et tante de l'enfant.

Le 15 août, Julien, enfant de M. et Mme Paul-Emile Lévesque (Edmée Babin), Parrain et marraine, M. et Mme Ovila Plante (Juliette Lévesque), beau-frère et soeur de l'enfant.

Le 28 août, Claude, enfant de M. et Mme Charles Gendron (Sara-Anne Pellerin), Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Plante (Angèle Bérubé).

Le 28 août, René, enfant de M. et Mme Bernard Lepage (Victoria Mallet), Parrain, M. Jean-Yves Poitras; marraine, Rosanne Lepage, tante de l'enfant.

Confirmation des enfants

Lors du passage de Mgr l'Archevêque pour sa visite pastorale, Son Excellence a administré le sacrement de Confirmation à 76 filles et 51 garçons. M. Roméo Gendron, marguillier en charge, et Mme Gendron ont représentés les parrains et marraines des enfants.

Nouveau pilote



Un ancien résident de Pointe-au-Père a passé ses examens de pilote entre Escoumins et Québec avec succès, le 12 août. Il s'agit de Maurice Desrosiers, 24 ans, fils du capitaine Antonin Desrosiers, surintendant des pilotes à Escoumins, anciennement de Pointe-au-Père.

● Si vous vous proposez d'aller en forêt en fin de semaine, allez-y comme garde-feu. Votre vigilance personnelle peut contribuer à garder vertes nos belles forêts québécoises.

COMPTABLE

offre ses services pour travail le soir.

Téléphonez à

RA 3-8406

KELVINATOR

Requiert les services d'un représentant pour la vente d'appareils blancs. Age 28-40.

Interview à Rimouski.

Salaire, bonus, assurance groupe etc. Avec automobile.

Ecrivez en toute confiance à

M. L. Gérant,

Kelvinator Sales Corporation Limited,

5670 rue Paré, Montréal, Qué.

ATTENTION! futurs propriétaires, HATEZ-VOUS!

DE NOUS CONSULTER POUR RESERVER VOTRE TERRAIN AVEC PRET ACCÉPTÉ DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHEQUES, DANS NOTRE DEVELOPPEMENT DE ST-ROBERT

Pouvons vous construire pour livraison en décembre ou seulement au printemps. Conditions des plus avantageuses sur nos modèles de 3 ou 4 chambres avec ou sans brique.

DISPONIBLE
Une maison de 7 pièces, en brique américaine et pierre naturelle, disponible pour le premier acheteur au taux de 6% d'intérêt.

Pour informations, communiquez avec

LA CONSTRUCTION DU GOLFE LTEE

71 St-Laurent

RIMOUSKI

Tél. RA 3-6826

Richelieu à Manchester

Le club Richelieu de Rimouski a délégué trois de ses membres au grand congrès international Richelieu, à Manchester, en fin de semaine dernière. Les délégués étaient MM. J. Charles Lebel, Léon Caron et Elzéar Côté.

Se sont aussi rendus au congrès MM. Gaston Beaulieu, Lucien Bertin, Irène Gendreau, Ronaldo Raboin et Albert Leclerc, tous membres du Richelieu local.

Causapsca

Elections chez les Dames de l'U.C.F.R.

Lors de la dernière assemblée des Dames de l'U.C.F.R., de Causapsca, l'élection annuelle eut lieu et donna les résultats suivants: Mmes André D'Anjou, présidente; Adrien Dufour, vice-présidente; Georges Valois, secrétaire; conseillères: Mmes Georges Bergeron, Raymond Dufour, Wellie Corneau, Victor Rioux et Georges-Henri Bergeron. Mlle May Sauter a été élue conseillère pour la section des jeunes filles.

L'hon. L.B. Pearson au Club Nautique de la Matapédia

L'hon. Lester B. Pearson, qui effectuait, en fin de semaine dernière, une tournée en Gaspésie, s'est arrêté, dimanche soir, à Lac-ou-Saumon où il fut reçu par le Club Nautique de la Matapédia Inc. dont M. Paul Lepage, de Causapsca, est le Commodore.

L'hon. Pearson était accompagné de l'hon. Bona Arsenaault, ministre des Terres et Forêts de la province de Québec; de l'hon. Gérard Lévesque, ministre de la Chasse et de la Pêche; de M. Maurice Bourget, député de Lévis à la Chambre des Communes; de M. Hugues Lapointe et d'autres personnalités.

Ste-Irène

Départ

M. l'abbé Aubin Fougères vient de quitter la paroisse de Ste-Irène pour aller desservir la paroisse de Rivière-Trois-Pistoles. Nous lui souhaitons un fructueux apostolat.

Va-et-vient

Mlle Micheline Arsenaault travaille à l'hôpital St-Jean de Dieu, de Montréal, où elle suit des cours du soir.

Mlle Lucille Aubut est présentement en service au sanatorium de Mont-Joli où elle suivra des cours du soir pour continuer ses études.

Nos malades

M. Arthur Lauzier, hospitalisé depuis trois mois, reviendra bientôt dans sa famille. Prompt rétablissement!

M. et Mme Gérard Chrétien sont en voyage de noces présentement. Ils se sont épousés le 17 septembre en l'église de St-Anaclet.

M. et Mme Gilles Comtois, de Montréal, visitaient M. et Mme Louis Arsenaault, dernièrement.

MM. Auguste Dubé, Jean Dubé et Bertrand Aubut, de Montréal, visitaient leur famille, à Ste-Irène, dernièrement.

Mme Arthur Lauzier visitait son mari, dimanche dernier, à l'hôpital St-Joseph, de Rimouski. M. Gérard Lauzier était aussi à Rimouski pour la même occasion.

M. Léopold Turbide est actuellement en visite à Ste-Irène.

Mlle Desneiges Arsenaault, institutrice à St-Vianney, passait le dimanche chez elle.

Mme Joachim Blaquière est revenue d'une visite au Lac St-Jean.

Mlle Marie-Paule Lavoie continue ses études chez les Sœurs de la Ste-Famille, à Québec.

Mariage

A Montréal, le 31 août 1960, fut béni le mariage de Mlle Régina Arsenaault, fille de M. Adélaïde Arsenaault, de Ste-Irène, à M. Pierre St-Amand, fils de M. Zénon St-Amand, de Val-Brillant.

M. et Mme St-Amand demeurent à Montréal.



LA VRAIE RAISON...

c'est que

NOUS NE POUVONS PLUS ATTENDRE

DES REPARATIONS S'IMPOSAIENT DANS LA RUE ST-GERMAIN EST POUR LE PROGRES DE NOTRE VILLE! DES REPARATIONS S'IMPOSAIENT EGALEMENT CHEZ TALON RIMOUSKI LTEE POUR LE PROGRES DE NOTRE COMMERCE. TOUTES CES REPARATIONS, QUI SONT EN TRAIN DE S'EFFECTUER SIMULTANEMENT DEPUIS QUELQUES SEMAINES, ONT OCCASIONNE UN RALENTISSEMENT CONSIDERABLE A NOTRE COMMERCE D'AUTOMNE.

Cependant, pour maintenir notre chiffre d'affaires, nous avons décidé de lancer

CETTE GIGANTESQUE VENTE DE REPARATIONS

VOUS, LE CONSOMMATEUR, profitez d'une occasion superbe pour acheter votre nouvelle toilette d'automne AU DEBUT DE LA SAISON (alors que le choix est grand)

A DES PRIX DE FIN DE SAISON

Et lorsque nous disons "DES PRIX DE FIN DE SAISON", croyez-nous...

NOUS SOMMES SINCERES!

ECONOMISEZ des \$ \$ \$

en profitant, dès cette semaine, de la
GRANDE VENTE DE REPARATIONS
présentement en cours chez

TALON Rimouski Ltée

LE MAGASIN A RAYONS LE PLUS PROGRESSIF A L'EST DE QUEBEC



Une centaine de convives, des industriels et des officiers supérieurs de compagnies ou de maisons commerciales de tout le Bas St-Laurent, ont participé, mardi soir dernier, à l'hôtel Georges VI, au banquet de l'Association de Sécurité Industrielle. M. George Sullivan, i.f., conférencier, traita des méthodes américaines qui ont réduit les accidents de travail dans une proportion de 50%. A l'appui de ses énoncés, il apporta d'éloquents statistiques. Parmi ceux qui

avaient pris place à la table d'honneur, que l'on reconnaîtra, sur la photographie ci-dessus, nommons MM. Georges-Emile Michaud, J.-Arthur Raymond, D.A. Wilson, Alex Murray, Lucien Bertin, qui agissait comme maître de cérémonie, J.A. Cook, de Québec, représentant de l'organisation provinciale industrielle; Elzéar Côté, Yvon Desrosiers, chef de la Police municipale; Wilfrid Bélanger, de la Fonderie de Mont-Joli, Bertrand Maheux, de Rimouski.

La coopération de tous les travailleurs diminuera les accidents industriels

Au-delà de 100 congressistes, pour la plupart chefs de service et contre-maîtres dans les principales compagnies de Rimouski et Mont-Joli, avaient accepté l'invitation de M. Paul-A. Cook, gérant de la prévention des accidents industriels pour la province de Québec, de se rendre au congrès de la sécurité industrielle, mardi, le 13 septembre.

On remarquait en outre, à la table d'honneur du dîner-causerie, la présence de M. Lucien Bertin, de Rimouski, président de l'assemblée, de M. George Sullivan, de la Compagnie Price Bros., à Price, conférencier invité; de M. Cook, principal responsable de l'organisation du congrès, et de MM. Alex Murray et D.A. Wilson, de la compagnie Price, à Rimouski; Hormidas Trépanier, représentant du maire de Rimouski; Georges Michaud, Arthur Raymond, Elzéar Côté et Bertrand Maheux, de Rimouski, de M. W.-J. Bélanger, de Mont-Joli, et du chef de police Yvon Desrosiers, de Rimouski.

M. George Sullivan

Parlant des accidents de travail, le conférencier en a d'abord donné l'analyse. "Un ac-

cident, dit-il, c'est un événement imprévu causé par quelque chose. Négligence? Insouciance? Non. Il est causé par des actions et conditions dangereuses. Une blessure fait suite à un accident. L'accident est causé par des actions ou conditions dangereuses, possiblement occasionnées par des imperfections personnelles lesquelles font suite à des facteurs antécédents".

Appuyant l'opinion de M. Latéiner, ingénieur de sécurité pour le gouvernement américain, sur les accidents nombreux causés par des actions et conditions dangereuses, M. Sullivan a donné les causes de ces conditions dangereuses. Les mauvaises habitudes, comme un caractère violent, peuvent facilement être causes d'accidents, dit-il. Ensuite, les imperfections physiques, des maladies déjà existantes, entraînent souvent des accidents, par exemple, le type souffrant d'une hernie tentera, par orgueil, de soulever un poids trop lourd pour ses capacités et deviendra ainsi cause d'accident. Enfin, les habitudes personnelles et le manque d'expérience; c'est pourquoi il faut toujours donner à l'employé, au début, un entraînement parfait et lui faire ac-

cepter d'excellentes méthodes de travail.

M. Paul A. Cook

Au cours du dîner-causerie, M. Paul A. Cook, gérant de la prévention des accidents industriels pour la province de Québec, a exprimé l'idée qu'il ne suffisait pas de ne pas vouloir être victime d'accident pour en être protégé; il faut, dit-il, plus qu'un souhait pour assurer la sécurité au travail. C'est l'étroite coopération de tous les travailleurs qu'il faut afin de prévenir les accidents. Cette coopération est requise à tous les instants, toutes heures et tous les jours de travail.

M. Cook a ensuite cité quelques chiffres impressionnants sur le nombre d'accidents de travail, spécialement dans la région de Rimouski. Il a ainsi déclaré que, l'an dernier, dans notre région, on avait enregistré 251 accidents de travail, dont deux ont été mortels. A Mont-Joli, on a compté 110 accidents de travail, et dans la province, un total de 105.581 accidents de travail.

Clôture

Le congrès de la sécurité se termina par un court métrage sur la sécurité à l'usine et le rôle du contremaître dans ce domaine.

A Rimouski, dimanche, le 25 septembre

16e congrès de la Fédération des Laitiers du Bas St-Laurent

Assises du congrès en la salle de l'hôtel de ville — Programme pour les dames

Sous la présidence de Me Ls-Philippe Rioux, de Sayabec, le congrès de la Fédération des Laitiers du Bas St-Laurent aura lieu à Rimouski, dimanche, le 25 septembre. Les séances débuteront à 2 heures p.m. Invitation cordiale à tous les intéressés et à leurs amis de se rendre à ce congrès d'importance.

Parmi les conférenciers invités, mentionnons, M. Pierre Villemur, agronome au service de la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent, qui traitera de "l'électricité au service de l'agriculture"; M. Edmond Cou-

ture, agronome, du service de la Grande Culture du ministère de l'Agriculture de Québec; il intéressera les congressistes sur les plus récentes méthodes découvertes pour la conservation des fourrages, la préparation et le maintien des pâturages. M. Paul Plourde, agronome au service de la Coopérative Fédérée de Québec, section des abattoirs, entretiendra l'auditoire sur la préparation et l'expédition du bétail aux abattoirs.

Pour la première fois, des membres de la Commission de l'Industrie Laitière de la province de Québec assisteront au congrès. Nommons M. Stanislas Panneton, président; M. Joseph Hébert, M. P.-A. Arès, ac-

compagnés du secrétaire, M. Alphonse Savoie.

Pour les dames

On a prévu un beau programme pour les dames des congressistes. Elles feront la visite des studios de CJBR et de CJBR-TV; une démonstration leur sera donnée par Mlle Madone Henry, technicienne; ensuite, un autobus sera à leur disposition pour visiter la Maternelle des Rév. Soeurs du St-Rosaire; elles en profiteront pour visiter la magnifique chapelle de la Maison-Mère de cette congrégation. Notons aussi qu'elles auront l'immense avantage d'entendre quelques pièces interprétées à l'orgue par une religieuse de la congrégation

A Matane, le 24 septembre

Plusieurs anciens de Laval seront honorés

Les anciens de Laval du Comité du Bas St-Laurent se réuniront le samedi, 24 septembre, à 6 h. 30 p.m., à l'hôtel Belle-Place, à Matane.

Seront à l'honneur à cette réunion, Me Paul-Emile Gagnon, c.r., de Rimouski, qui célèbre cette année le 50e anniversaire de sa promotion à Laval, de même qu'un groupe d'anciens qui célèbrent cette année leur jubilé d'argent de promotion, soit M. Lucien Roy, agronome, de Rimouski; Me Lucien Sasseville, de Rimouski; Me Georges-Alexandre Lebel, de Rimouski; M. L.-Léo Doyon, arpenteur, de Rimouski; les docteurs Alex. Ahier, de Matane; Victor Lepage, de Rimouski; Jean Morisset, de Rimouski, et Maurice Piuze,

de Matane.

Le président général, M. Maurice Lessard, de Québec, remettra un souvenir de l'Association des Anciens aux jubilaires.

L'assemblée procédera également à l'élection de nouveaux officiers pour l'année 1960-61.

La réunion est organisée par Me Rodrigue Côté, notaire, de Matane, président du Comité local du Bas St-Laurent et vice-président au Conseil d'administration représentant la région du Bas du Fleuve; Me Ferdinand Dionne, d'Amqui, vice-président; M. Gilbert Sasseville, arpenteur, de Ste-Ann-des-Monts, secrétaire; M. Benoît Sylvain, C.A., trésorier, de Rimouski.

Chanoine titulaire du chapitre métropolitain de Rimouski



Son Ex. Mgr l'Archevêque annonce que M. l'abbé Raoul Thibault, directeur spirituel au Petit Séminaire de Rimouski, a été nommé chanoine titulaire du chapitre métropolitain de Rimouski.

M. le chanoine Thibault est né le 4 novembre 1900, à Saint-Simon de Rimouski. Il a fait ses études classiques au petit Séminaire de Rimouski, de 1915 à 1921, et au Séminaire de Philosophie de Montréal, de 1920 à 1923. Après ses études théologi-

ques aux grands séminaires de Rimouski et de Québec, il fut ordonné prêtre par Son Ex. Mgr Léonard, le 29 mai 1926, dans la chapelle du Petit Séminaire de Rimouski. Nommé professeur au Séminaire de Rimouski, il y demeura de 1926 à 1930. Vicaire aux Trois-Pistoles de 1930 à 1936, il revint au Petit Séminaire le 17 juin 1936, où il devient directeur des élèves de juin 1936 à juin 1948. Depuis, M. le chanoine Thibault est directeur spirituel au Petit Séminaire et assistant-directeur spirituel au Grand Séminaire. En 1950, il a fait son pèlerinage à Rome et en Terre Sainte à l'occasion de l'Année Sainte.

Durant les vacances, M. le chanoine Thibault est desservant à la chapelle de Saint-Fabien-sur-mer.

M. Léopold Francoeur président de la SSJB de Ste-Agnès

La Société St-Jean-Baptiste de Ste-Agnès de Rimouski a élu son nouveau bureau de direction pour l'année 1960-61.

M. Léopold Francoeur a été élu président de cette société; M. Emile Bouchard, vice-président; M. Roland Beaulieu, secrétaire-trésorier; MM. Donat Brisson, Georges Michaud, Antonio Bergeron, Louis-Philippe Deschênes, Omer Poirier et Paul Brochu, directeurs.

M. le curé Alcide Côté agira comme aumônier de l'association.

Un goûter leur sera ensuite servi à l'Institut Familial.

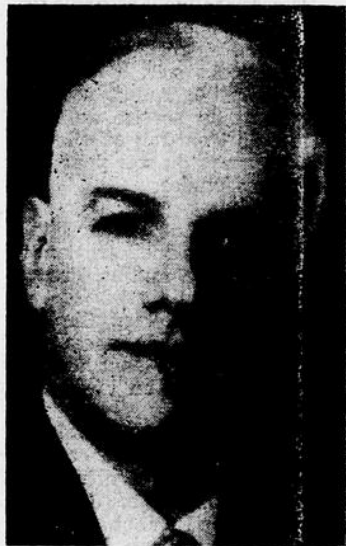
A 5 h. 30, elles devront se rendre à l'hôtel de ville d'où le groupe repartira pour se rendre au Manoir Normandie, de Rimouski-Est, où un banquet sera servi. Le conférencier invité sera M. Gilles Leroux, membre du Conseil central de l'U.C.C.

Une soirée récréative clôturera ces agapes.

Décès du Rév. Frère Martin, s.c.

Le 19 septembre est décédé, à la Maison provinciale des Frères du Sacré-Coeur, à Rimouski, le Frère Martin, s.c., dans le monde Lionel Fournier. Il était âgé de 49 ans et demi et était natif de Ste-Marie de Blandford, Cté Nicolet.

Ce Frère entra dans l'Institut des Frères du Sacré-Coeur à Arthabaska en 1926, fut maître de classe durant une vingtaine d'années. En 1946, il devint supérieur local dans quelques maisons: Trois-Pistoles, Bonaventure, Rimouski (Maison



provinciale). Après un séjour à Rome, où il se perfectionna dans les sciences religieuses, il devint secrétaire du Supérieur provincial en 1956. C'est dans ce poste que la mort le saisit après une grave crise d'angine.

Les funérailles auront lieu à la cathédrale de Rimouski, à 10 heures, jeudi le 22 septembre. Il sera inhumé dans le cimetière de la communauté.

Nous offrons nos condoléances à ses confrères en religion, à sa mère et aux membres de sa famille.

• Brûler une acre de forêt équivalait à brûler une superficie de 13 pieds carrés couverte de billets de un dollar, ce qui représente un montant de \$1,400.00. C'est la valeur des produits finis qui peuvent être tirés d'une acre de forêt en bonne condition. Prenons donc garde de ne pas détruire une telle richesse. Soyez prudents avec le feu en forêt!

Dirigeants de la St-Jean-Baptiste Diocésaine



A l'occasion du congrès annuel de la Diocésaine, qui eut lieu dimanche dernier, le 18 septembre, à Rimouski, M. G.-E. Malenfant, de Cabano, a été élu président de cet organisme. Il succède à M. Alphonse Riss, de Sayabec, qui s'était dévoué comme président pendant dix ans.

L'exécutif pour la nouvelle année se compose, en outre, comme suit : vice-président, M. Arthur Rioux,

de Rimouski; chef du secrétariat, M. Sylvio Pineau, de Rimouski; aviseur légal, Me Charles-Alphonse Beaulieu; vérificateur, M. François Ross, c.a., de Sayabec; M. Lionel Dion, Rimouski; M. Roland Blanchet, Amqui; M. Lucien Fallu, Matane; M. Lorenzo Fortin, Price; Mme Hector Banville, de Rimouski. Le conseil diocésain, en plus, se compose de MM. Maurice Bérubé, de Rimouski; Amable Ouellet, de

Causapsal; Hervé Lèveillé, St-Louis du Ha! Ha!; Jean Thériault, Trois-Pistoles; Geo.-Henri Leblond, St-Thomas de Cherbourg; C.-A. Bégin, Mont-Joli; Adrien Rioux, St-Jean de Dieu; le dévoué aumônier est Mgr Antoine Gagnon, p.d., supérieur du Séminaire, qui a bien voulu accepter de demeurer l'avi-sieur moral de la Société.

(photo Gérard Canuel)

Notre progrès économique sera à la mesure de l'ambition de nos hommes d'affaires

C'est seulement avec des hommes d'affaires d'une dimension nouvelle, ayant le sens de leurs responsabilités sociales et l'ambition d'édifier de grandes entreprises, que le Canada français pourra prendre la maîtrise de son économie.

Voilà l'opinion qu'exprimait M. François-Albert Angers, directeur de l'Institut d'Économie Appliquée, à l'École des Hautes Et des Commerciales, de Montréal, qui était le conférencier invité au banquet de clôture du congrès de la St-Jean-Baptiste Diocésaine, dimanche dernier, à Rimouski.

M. Angers a dit que nos hommes d'affaires devaient avoir l'idéal de faire progresser la collectivité en passant du domaine de la petite entreprise à celui de la grande entreprise. Pour qu'ils réussissent dans cette tâche, toutefois, nos entrepreneurs devront avoir la considération de leur entourage et le support financier de la collectivité toute entière. Le capital étranger sera aussi bienvenu, mais ce capital ne devra pas continuer à prendre le contrôle de nos entreprises.

M. Angers a ajouté que l'expérience a démontré que nous avons des hommes d'affaires qui ont toutes les qualités pour édifier de grandes entreprises, mais que, généralement, nos hommes d'affaires se satisfont de petites et moyennes entreprises familiales. On ne pense pas en termes de progrès constant, de grandes choses à réaliser pour la communauté. Ceci pourrait expliquer le grand nombre de ventes de nos moyennes entreprises à des intérêts étrangers.

Il nous appartient à nous Canadiens-Français de reprendre la maîtrise de notre économie, continue M. Angers; nous le ferons avec des entrepreneurs à l'idéal élevé. Notre progrès sera à la mesure de l'ambition de nos entrepreneurs. Il nous appartient de trouver les moyens pour bâtir une armature économique qui nous soit propre et dont nous pourrions tirer avantage.

M. Angers a rappelé que

nous sommes, dans le domaine économique, comme des étrangers dans la province de Québec. Nous avons laissé le capital américain tout concevoir et prendre la direction des grandes entreprises. Nos petits entrepreneurs ont profité de cette situation, sans être les responsables des grands développements. Cette situation nous a permis de garder nos épargnes et de vivre en sécurité; mais nous commençons à comprendre la portée de cette emprise des étrangers sur notre économie. En termes de civilisation, cette emprise a une influence sur nos traditions, sur nos modes de vie.

Si nous ne réagissons pas, nous resterons les colonisés de l'Amérique du Nord. Si l'assimilation américaine se produit, elle sera le fruit de notre faiblesse économique.

M. Angers insiste sur le fait que nous devons nous débarrasser de notre individualisme latent et penser notre économie comme un travail de toute la collectivité.

Le conférencier dit ensuite que notre élite se doit de s'intéresser de près au travail du Conseil d'Orientation Économique qui sauvegarde le bien collectif et l'intérêt individuel.

Enfin, M. Angers insiste sur la nécessité de développer nos coopératives qui sont un moyen de canaliser notre pouvoir d'achat et une véritable école d'initiation aux affaires.

M. Angers avait été présenté par M. C.-A. Beaulieu; il fut remercié par Mgr Antoine Gagnon, aumônier de la Diocésaine.

REMIS

Le thème du congrès a aussi été exposé, au cours de l'après-midi, par MM. Georges Bouchard et Jean-Paul Legaré.

Nous donnerons un résumé de ces conférences, la semaine prochaine.

A l'ouverture, M. G.-E. Malenfant, qui présidait en l'absence du président M. Alphonse Ross, présentement hospitalisé, souhaita la bienvenue aux congressistes venus nombreux

montrer que le patriotisme est bien vivant chez nous. Son Honneur le maire, M. Roméo Crevier, avait bien voulu envoyer un délégué. Au nom de la société local, M. Louis-de-Gonzague Belzile, président, s'adressa aussi aux visiteurs.

Le rapport du président fut lu par M. G.-E. Malenfant, qui a agi comme président, pour la journée. Les directeurs régionaux firent aussi rapport des activités de leur secteur; on y fit de belles réalisations dans presque tous les secteurs. Le rapport du vérificateur, M. Frs Ross, apporta des chiffres qui intéressèrent vivement l'auditoire. Pour ne parler que de l'entraide, mentionnons qu'au 1er septembre 1960 les membres se sont accrus de 3,853 au cours de l'année, ce qui porte le total à 27,290, à la même date. Notons aussi qu'on a fait remarquer aux membres que la Société est chez elle dans la bâtisse sise sur la rue de l'Évéché, à Rimouski, où sont les bureaux et que cette propriété appartient à tous les membres.

Messe

Une messe spéciale fut célébrée pour les congressistes, à 11 h. 55, par M. le chanoine Léopold Côté, curé; Me C.-A. Beaulieu agissait comme serviteur. Du beau chant fut rendu par la chorale liturgique St-Germain, sous la direction de M. Arthur Gauthier. M. le chanoine Alphonse Fortin accompagnait à l'orgue. MM. Arthur Rioux et Maurice Bérubé firent la collecte pendant la cérémonie religieuse. Mgr Antoine Gagnon, supérieur du Séminaire, fit le sermon de circonstance.

Visite de S.E. Mgr Parent

Les congressistes, comme par les années précédentes, ont eu l'honneur de recevoir la visite de Mgr l'Archevêque qui dit sa joie de voir le beau travail accompli dans le diocèse par la Société St-Jean-Baptiste; il prodigua ses encouragements à tous.

10e anniversaire de présidence de M. Alphonse Ross

Pour rendre hommage au dévouement de leur président M. Alphonse Ross, qui, depuis dix

ans, travaillait pour la Société St-Jean-Baptiste Diocésaine, la Société, par l'entremise du président général, Me Arthur Leblanc, de Valleyfield, remit à son épouse et à son fils François (puisque M. Ross est présentement hospitalisé), une plaque murale et une lampe en bois sculpté; Mme G.-E. Malenfant, épouse du nouveau président, offrit des fleurs à Mme Ross.

On offrit aussi à M. Arthur Rioux, qui se dévoue depuis le début, pour notre diocésaine, une plaque murale et une lampe de bois sculptée, et à Mme Rioux, Mme Malenfant offrit des fleurs.

St-Robert se mérite le trophée diocésain

C'est la société locale de St-Robert Bellarmin, Rimouski, qui

s'est méritée le trophée diocésain (Suite à la page 2)

12 grands SPECIAUX

Manteaux courts, automne, Da. \$1.50
Robes coton im. ou rayonne, Da. .49
ROBES sole, coton - Fillettes .35
JUPES laine caraculées,ttes sor. .30
BLOUSES et JUPONS terylène .30
SWEATERS orlon, toutes qualités .49
PARKAS doublés, piqués, ouatés
nylon ou manteau pluie .59
Habits-Neige, gilet ou pant., Enf. .50
PANTALONS laine, worsted
Garçons et Hommes 1.25
CHEMISES, coton ou flanellette .55
Fermoir-Eclair, sec., lb. (2 dx
env.) .40
Bas ass. et Foulards de tête 5 pr 1.00
Catalogue illustré GRATIS
Transport payé sur commande \$3.00
et plus.

Mme I. Schaefer Ltée
DRUMMONDVILLE, QUÉ.

Magasin EN GROS 155 est, St-Joseph
à Québec : Tél. : LA 3-8947

Nouvellement arrivés de Suisse...

Très beaux tricots

COMPRENANT DEUX-PIECES ET ROBES

Ces vêtements, en tricot de laine de qualité supérieure, sont de coupe parfaite et d'un fini soigné. Ils répondent à toutes vos exigences de confort, de goût et de budget. Ils sont présentés dans une grande variété de styles et coloris. Si vous voulez être très satisfaites de votre achat, procurez-vous un vêtement infroissable et indéformable.

VOUS SEREZ ELEGANTES ET CONFORTABLES
DANS UN TRICOT DU MAGASIN

Au Bon Gout Enr

RIMOUSKI

QUALITE D'ABORD!



CHEZ VOTRE

AMI



ALBERT
MICHAUD
INC

VEAU DE LAIT

FESSE:

SURLONGE, 4 lb et plus. Lb .59

CUISSEAUX, 6 lb et plus. Lb .55

CROUPE, 4 lb et plus. Lb .65

UNE SUGGESTION DE VOTRE AMI :

Un délicieux civet

LAPIN DOMESTIQUE. Lb .59

Quantité limitée

Bacon 'Rimouskois' Produit Alb. Michaud Lb .55
Morceau ou tranché

SOUPE AUX TOMATES "AYLMER" Btes 10 oz. 9/1.00	SALIERES "SIFTO" 12 oz. 2 pour .25
--	---

MOUTARDE "SCHWARTZ"

Verres avec motifs, 6 oz. 2/.31

Jarres de 24 oz. .27

CIRE IMPERMEABLE
"ELEGANT"

GRATIS — Un nettoyeur de blanc à chaussures "IDEAL"

Pinte .98

FRUITS et LEGUMES

TOMATES No 1, panier 6 pintes .69

RAISIN BLEU Qualité choix .59
En panier

RICE KRISPIES
"KELLOGG'S AU CHOCOLAT"

2 pqt 9 oz. .59

CONCOURS

PAMPLEMOUSSES, 6 pour .55

"Californie" - Nouvelle récolte

Toutes les personnes qui trouveront un COEUR de pamplemousse d'une couleur différente que sa couleur naturelle n'auront qu'à se présenter au magasin, au comptoir des fruits et légumes, et recevront

UNE CAISSE DE POMMES GRATUITE

THE "SALADA" MARQUE BRUNE Pqt 1/2 lb .65 <small>GRATIS: un paquet de Lushus</small>	SIROP "CROWN BRAND" Cont. 1 1/2 lb .27 Cont. 3 lb .47
---	---

LE TOUT NOUVEAU :

LAIT EN POUDRE 3 Lb .98
"Bonlac"

NOS SPECIAUX
des lundi, mardi et mercredi,
LES 26, 27 et 28 SEPTEMBRE

T-BONE Lb .69	BOUDIN FRAIS PRODUIT ALBERT MICHAUD Lb .39	JUS DE FRUITS CONCENTRES "Real Good" assortis btes 6 oz. 2/.37
BANANES 2 lb .29	CITROUILLES TRES BELLES chacune .49	AJAX, format régulier 2/.31
SPREAD "Federal" 2 lb .49	JUS DE TOMATES "GAZELLE" Btes 48 oz. 2/.49	Savon 'Cashmere Bouquet' FORMAT BAIN 3/.39

Pour vos ANNONCES

Signalez RA 3-6529

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Mercredi, le 21 septembre 1960

Pour NOUVELLES

signalez

RA 3-6528 ou 3-6418

Protestations du C. O. E. contre un service postal par camion

Le Conseil d'Orientation Economique du Bas St-Laurent a décidé d'adresser d'énergiques protestations au ministère des Postes concernant la décision qui aurait été prise de faire disparaître les wagons postaux sur les trains "Marquette" entre Québec et Rivière-du-Loup et sur le lo "Local 632" entre Lévis et Campbellton, et de les remplacer par un service de camions.

Le COE se dit surpris d'apprendre cette nouvelle par la voie des journaux. Il fait valoir que le service postal par camions serait au désavantage de la population du Bas St-Laurent, surtout en période d'hiver.

Le COE exprime, de plus, sa crainte que le CNR fasse disparaître les deux trains affectés quand ils auront perdu les revenus du ministère des Postes.

Leur valeur de leurs propres ressources et grâce à l'appoint fourni par la Côte Nord, la population pouvait espérer une amélioration de ses moyens de transport. Il semble, au contraire, qu'on se prépare à lui enlever le peu dont elle jouissait.

L'amélioration du service postal ne peut guère être invoquée pour justifier le changement. On se trouve donc en face du prétexte de l'économie.

Cependant, les Postes sont un service public et, comme tel, elles doivent accorder la priorité aux besoins des citoyens plutôt qu'aux calculs des comptables. Par ailleurs, une "économie" du ministère des Postes au détriment des "Chemins de fer nationaux" n'est pas autre chose qu'une économie de bout de chandelle. En effet, les contribuables devront payer le surcroît du déficit ferroviaire ajouté par "l'économie" du ministère des Postes.

Bref, le remplacement des wagons par des camions et la disparition éventuelle de deux trains importants devraient être motivés par des explications plus convaincantes que celles qu'on a données jusqu'ici. D'ici là, la décision du ministère des Postes apparaît comme un recul et comme une diminution de ses services et non comme une amélioration.

C'est, en tout cas, une question assez sérieuse pour soulever l'intérêt de tous les intéressés.

Lorenzo Paré

(L'Action Catholique)

L'opinion des Postes

A la suite de l'article de M. Paré que nous avons reproduit ci-contre, le directeur du district postal a exprimé l'avis des Postes comme suit :

Il est exact que les envois-poste Nos 635-630 opérant entre Lévis et Rivière-du-Loup, et les convois Nos 31-631 et 632-32 opérant entre Lévis et Campbellton seront remplacés par des services de camions.

Le char-poste, qui opère actuellement sur le convoi No 60 (Scotian), sera, à compter de la fin d'octobre, attaché au convoi No 2 (Ocean), qui opère plus régulièrement et plus à bonne heure, assurant ainsi un service de livraison par facteurs plus matinal et plus complet à Rivière-du-Loup et Rimouski, endroits mentionnés dans l'article de M. Paré. En outre, la réception des malles sera accélérée non seulement à Mont-Joli, mais à tous les bureaux de poste situés entre cet endroit et Gaspé via Ste-Anne-des-Monts.

Par surcroît, nous aurons entre Rivière-du-Loup et Mont-Joli un service local de camions avec départ de Rivière-du-Loup à 7 h. 15 a.m., service qui assurera la transmission des malles d'affaires de Montréal et Québec à une heure très matinale, résultat que l'on n'a pu atteindre jusqu'ici avec le système de convoi-poste. Ce camion retournera de Mont-Joli dans l'après-midi pour assurer la li-

vraison des dépêches par facteurs à Montréal le matin suivant, ce qui n'est pas possible avec le service de convois-poste actuel.

Contrairement à ce qu'a avancé votre monsieur Paré, les correspondances recueillies en route par les camions ne seront pas apportées aux bureaux terminaux. Chaque chauffeur de camion sera muni d'un porte-lettres classeur et l'échange du courrier local se fera à chaque bureau de poste de la route pour les lettres ordinaires et recommandées.

Il est à remarquer que le système d'échange local existe depuis fort longtemps sur maints et maints services de camions, et qu'il s'est avéré fort adéquat.

A l'encontre de ce qu'a affirmé votre collaborateur, aucun postier ambulant, assigné sur les convois-poste qui seront discontinués, ne sera privé de son emploi. Ces postiers ambulants seront tous absorbés dans d'autres emplois, et ils conserveront leur présent salaire de postier ambulant.

Quant aux courriers, qui font la navette entre les bureaux de poste et les gares de chemin de fer, un très petit nombre d'entre eux verront leurs services discontinués. D'un autre côté, la plupart des services à la gare seront remplacés par des transports entre les points où les camions opéreront directement et ceux qui ne sont pas sur la route suivie par les voitures. Dans la plupart des cas, des arrangements seront faits avec les courriers dont les services seront discontinués.

Il résulte de tout ce qui précède que l'établissement de services par camions, entre Lévis, Rivière-du-Loup et Campbellton, apportera une amélioration plus que sensible dans la livraison des correspondances, et c'est, je crois, ce que le public en général désire.

Votre bien dévoué,

J.-B. DUPUIS,

Le directeur du district postal.

Changements inquiétants pour le Bas St-Laurent

Les transports exercent une telle influence sur l'économie d'une région que le moindre changement de politique en ces matières doit être envisagé sous tous ses aspects, si l'on veut prévenir les désillusions qui sont presque toujours irrémédiables.

Ainsi, la décision du ministère des Postes de remplacer dans le Bas St-Laurent, à compter de la fin d'octobre, une grande partie de ses courriers ferroviaires par des camions peut apparaître, en soi, comme un arrangement administratif assez anodin. En fait, le changement soulève des inquiétudes sur l'efficacité du service postal, sur le sort d'un nombre assez considérable de travailleurs mis à pied en période de chômage et surtout, sur la diminution des services de transport ferroviaire pour toute la région du Bas St-Laurent et de la Gaspésie qui ne se trouvait guère favorisée sous ce rapport.

Le ministère des Postes ferait disparaître les wagons postaux sur le train "Marquette" entre Québec et la Rivière-du-Loup et sur le "Local 632" entre Lévis et Campbellton. Les camions, dit-on, feraient la livraison postale selon le même horaire que les trains. Mais comment un simple service de camionnage pourrait-il conserver l'efficacité des wagons qui sont de véritables bureaux ambulants de distribution postale? Par exemple, le courrier local devra être acheminé vers le centre postal de Québec, dans la plupart des cas, avant d'être redistribué par camions dans les localités jusqu'ici desservies par les wagons servant de centres mobiles de distribution. Le commerce local et régional peut s'en trouver affecté. De toute façon, il est difficile de considérer le changement comme une amélioration dans le service postal, puisqu'il s'en trouvera ralenti plutôt qu'accélééré.

La décision priverait de leur emploi une vingtaine d'employés des postes, une trentaine d'employés ferroviaires, un grand nombre de courriers de campagne qui font la navette entre les trains et les bureaux de postes, sans compter tous ceux qui sont intéressés à l'activité locale dont le transport ferroviaire est la source. A cet égard, les villes de la Rivière-du-Loup, de Mont-Joli et de Rimouski ont déjà abondamment souffert des changements survenus en ces dernières années

dans les politiques ferroviaires de l'Est maritime. L'abolition des services postaux serait, semble-t-il, un nouveau coup.

En effet, il est fort à craindre que les Chemins de fer nationaux feront disparaître les deux trains affectés, une fois qu'ils auront perdu les revenus du ministère des Postes. Cette éventualité est même considérée comme une certitude par ceux qui connaissent le mieux la situation. Or, la région du Bas St-Laurent et de la Gaspésie se plaint depuis des années — et sans succès — des déficiences du transport ferroviaire. L'ancien député de Rimouski, M. Gérard Legaré, vient justement d'alerter l'opinion de la province sur cette situation. Alors que le Bas St-Laurent et ses grands centres connaissent l'éveil d'un développement économique, grâce à la mise en

Bel hommage au Lt-colonel Richard Dubé



Dimanche dernier, au Manège Militaire des Fusiliers du Saint-Laurent, à Rimouski, s'est déroulée une impressionnante cérémonie au cours de laquelle les officiers et sous-officiers des compagnies qui forment le bataillon ont témoigné leur reconnaissance au lieutenant-colonel Richard Dubé, C.D., à l'occasion de son départ comme commandant.

Une réception, présidée par le nouveau commandant, le lieutenant-colonel Téléphore Tremblay, a souligné cet événement. De nombreux invités prirent part à cette manifestation, dont l'honorable Jules-A. Brillant, C.L., colonel honoraire des Fusiliers du St-Laurent, le major Conrad Belley, commandant de la compagnie de Montmagny, le major Rosaire D'Amours, commandant de la compagnie de Rivière-du-Loup, le

major Roméo Vachon, commandant de la compagnie de Mont-Joli, et le lieutenant Auguste Lafortest, en charge de la compagnie de Matane.

Rendant hommage au colonel Dubé, le nouveau commandant a souligné l'essor que le bataillon des Fusiliers a connu au cours des deux termes où notre bataillon de Milice fut sous ses ordres. Non seulement les Fusiliers ont-ils augmenté leurs effectifs, mais ils ont, cette année, remporté le trophée Général Bernatchez, décerné à la meilleure unité de Milice du huitième groupe.

Au nom des Fusiliers, le lieutenant-colonel Tremblay fit la remise de magnifiques cadeaux au colonel Dubé et une gerbe de roses a été offerte à madame Dubé.

L'ENDROIT IDEAL
POUR DES CADEAUX
DE DISTINCTION ET BON GOUT
248 St-Germain RIMOUSKI Tél. RA 3-2736

au *Bleu de Roi*
ENR.

Importation directe en exclusivité
Cristal de France signé "DAUM"
"VAL ST-LAMBERT" de Belgique
Emballage de fantaisie

Janine FLUET

Quand on est bachelière, danseuse, qu'on sait jouer du piano et du violon, qu'on chante et qu'on tricote et qu'en plus de cela on est comédienne, on peut se permettre toutes les distractions et toutes les fantaisies au monde. C'est le cas de Janine Fluet, B.A., épouse de Clément Fluet, journaliste, et mère de deux fils: Claude, 11 ans, et Marc, 10 ans.

Née à Ottawa un 7 mars, Ja-



nine Fluet dépasse à peine le cap de la trentaine. Elle avait 4 ans quand elle fit ses débuts de récitation au théâtre. Elle n'a pas cessé de s'y intéresser depuis. Diplômée du Conservatoire LaSalle, elle fit ses vrais débuts à Ottawa, au Caveau avec Guy Beaulne, et en anglais avec le Canadian Repertory Theatre. Son mariage, il y a douze ans, ne l'empêcha pas d'étudier et de jouer. Le jour, elle était bibliothécaire et le soir, elle suivait des cours quand la scène ne la tenait pas occupée. Le poste CKCH, à Hull, lui fournit pour la première fois l'occasion de se faire entendre à la radio. On l'entendit plus tard dans le rôle du Docteur Claudine ainsi que dans Vie de femmes, Face à la vie, Rue Principale et dans l'Ardent voyage.

Du cabaret à Radio-Canada
Janine Fluet, qui a fait du cabaret à Québec, après être arrivée 3e dans un concours de Miss Cinéma, est au nombre des nombreuses comédiennes que la télévision a fait connaître. Du rôle de Lucie Brodeur dans 14 rue de Galais, Janine passa à la Famille Plouffe, au Petit Café et aux Belles Histoires des pays d'en haut où, à quelques heures d'avis, elle remplaça Denyse Filiatrault, dans le rôle de la soeur de l'avare.

Bien que sa carrière au cinéma fut de courte durée, elle y connut le succès dans le Rossignol et les cloches et dans plusieurs films de l'ONF. Janine Fluet, qui raffole des voyages au point de vouloir faire le tour du monde sur un voilier de 70 pieds, est douée d'une mémoire formidable; elle adore la nature et les animaux et sa grande ambition est de jouer Racine et les comiques. Bachelière, elle se complait souvent à lire le latin dans le texte. **Gabriel LANGLAIS**

Trinité-des-Monts

Va-et-vient

Mlle Soïange Proulx est de retour chez ses parents M. et Mme Albert Proulx après avoir passé 3 mois au Jolly Roger Lodge, de Métis Beach.

Mme Emile Rousseau, M. Louis Rousseau et son amie Solange Proulx, des Boules, étaient de passage, dernièrement, chez M. Albert Proulx.

M. Emile Rousseau, de Les Boules, était, dernièrement, chez MM. Albert et Emmanuel Proulx.

Décès de Lise Poirier de Nazareth



Le 6 septembre, à l'hôpital St-Joseph, de Rimouski, est décédée Lise, enfant de M. et Mme J.-B. Poirier, de Nazareth. L'enfant était âgée de 14 mois. Outre son père et sa mère, elle laisse 6 frères et 4 soeurs: André, au Collège de Val-Sacré-Coeur, à Amqui; Diane, Réjeanne, Régis, Marcelle, Mario, Michelle, Jean-Claude, Jean-Pierre et Line; ses grands-parents Mmes Adolphe Poirier, de Price, et Emile Bernier, de Nazareth; ses oncles et tantes MM. et Mmes Roy Bernier, de Ste-Odile; Roland Bernier, de Montréal; Raymond Bernier, Abitibi; Gérard Bernier, de Nazareth; Roger Poirier, Philippe Poirier, Calixte Francoeur, tous de Price.

L'hymne des anges eut lieu à l'église de Nazareth et l'inhumation, sous la direction de la Maison funéraire Bissonnette & Frère, eut lieu au cimetière paroissial.



Une chemise délaissée par votre mari peut devenir une attrayante et élégante blouse pour vous-même. Aucun mystère à cela — seulement quelques verges de galons et une machine à coudre.

PATRON À EXÉCUTER EN LAINE DREAMSPUN

Mary Maxim®

No 613



Faites confiance à cette étiquette!

Ce chandail ravissant "Ma jolie dame", exécuté en laine moelleuse Dreamspun Mary Maxim, est orné d'un élégant motif en losanges. Il se porte à toute heure du jour! Venez nous voir aujourd'hui même afin d'examiner NOTRE GAMME COMPLETE DE PATRONS DREAMSPUN!

PATRON.....25¢ pièce
LAINE DREAMSPUN .55

La pelote de 1 on.

En montre...Voyez-les aujourd'hui même!

En exclusivité au

Bleu & Rose Enr.

Spécialités pour enfants
Laine MARY MAXIM

147, de la Cathédrale
RIMOUSKI - Tél. RA 3-5103

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des voies urinaires ou un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins pour remédier à cet état causant souvent mal de dos et sensation de fatigue. Vous vous sentez mieux — dormez mieux — travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. Recherchez la boîte bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez vous fier aux Dodd's. 60¢

Au Magasin D'Occasions ENR.

ARTICLES DE TOUTES SORTES
Venez choisir tout ce dont vous avez besoin :
FOURNITURE, LINGERIE, FERRONNERIE, Etc.

Nous prêtons sur marchandises en garantie

Magasin J.-D. GOULET
1-B rue St-Jean-Baptiste
RIMOUSKI
Tél. RA 3-6835



AUTOUR DE LA TABLE

Soufflé au chocolat

- | | |
|-------------------------------|---|
| 3 c. à table de cacao | 3 oeufs, séparés |
| ¼ de tasse de sucre granulé | ½ c. à thé de vanille |
| Une pincée de sel | ¾ de tasse de mie de pain blanc déchiquetée |
| ½ c. à thé de cannelle moulue | 3 c. à table de sucre granulé |
| 1 tasse de lait | |

Préchauffer le four à 325° F. (doux).

Mélanger le cacao, le ¼ de tasse de sucre, le sel et la cannelle dans la partie supérieure d'un bain-marie; incorporer le lait petit à petit. Amener à ébullition sur de l'eau bouillante. Battre légèrement les jaunes d'oeufs; ajouter graduellement la préparation de lait chaud, la vanille et la mie de pain; brasser le tout. Laisser tiédir.

Monter les blancs d'oeufs (à la température de la pièce) en neige ferme mais onctueuse. Ajouter graduellement les 3 cuillères à table de sucre. Introduire les blancs battus en pliant dans la préparation de chocolat. Verser le mélange dans un moule non graissé (d'une capacité de 6 tasses environ). Déposer le moule dans une casserole d'eau chaude et faire cuire au four environ 1 heure, ou jusqu'à ce que le soufflé soit pris. Servir au sortir du four avec de la crème.

Sauce "diablo"

- | | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| ¼ tasse d'oignon haché | Une pincée de poivre de cayenne |
| 1 c. à table de beurre | 3 c. à table sauce Worcestershire |
| 1 tasse de catsup | ½ c. à table moutarde préparée |
| ¼ tasse d'eau | ½ tasse de céleri haché |
| ¼ tasse de jus de citron | |
| 2 c. à table cassonade | |
| Une pincée de poivre | |

Faites cuire l'oignon à feu doux dans le beurre fondu jusqu'à ce qu'il soit mou et doré mais non brun. Ajoutez les autres ingrédients et faites mijoter dans une casserole couverte, pendant un quart d'heure. Refroidissez et utilisez de la manière voulue, ou versez la sauce sur vos gros morceaux de dinde, recouvrez et faites mijoter doucement jusqu'à ce que le tout soit bien chaud au moment de servir. On peut encore placer la dinde dans la casserole, la recouvrir de sauce et la mettre chauffer, à couvert, à four modéré (350° F.) pendant 15 à 20 minutes. La recette donne environ la sauce nécessaire pour 6 portions.

Pour ménager la vaisselle, on peut réchauffer la dinde et sa sauce au four, dans des feuilles d'aluminium reposant sur une platine à biscuits. Placez les portions individuelles sur des carrés de feuille d'aluminium, versez la sauce Diablo et fermez les paquets en repliant les bords soigneusement. On peut même servir dans le paquet si on veut.

Service Paysagiste du Golfe, Enr.

Rosaire D'Amours, prop.

Tout pour votre parterre

Estimé gratuit

Ventes d'arbres et arbustes

Tondeuses à gazon de toutes marques

39, rue St-Jean-Baptiste

Tél. RA 3-5989

Rimouski, Qué.

Le lait

... riche en protéines et calcium nécessaires à une saine croissance

Gratuit! Demandez par écrit le recueil de recettes de Marie Fraser: "Lait et Miel".

SERVICE DES PRODUITS DU LAIT
Fédération canadienne des producteurs de lait
180 est, boul. Dorchester, Montréal, P.Q.

Mariage Pineau-Conway



Samedi, le 10 septembre 1960, en l'église-cathédrale de Rimouski, M. l'abbé Laurentin Lévesque a béni le mariage de Mlle Monique Pineau, fille de M. Paul-Emile Pineau, industriel, et de Mme Pineau, de Rimouski, et M. Howard Conway, ing.p., de Rimouski, de l'Île-du-Cap-Breton.

Pour la circonstance, le sanctuaire était orné de glaïeuls. Des boucles de ruban et un glaïeul marquaient aussi le banc des invités.

Pendant la messe nuptiale, un magnifique programme de chant fut rendu par Mme Armande Gendron et M. Claude Hurbise, ing.p., artistes invités. Mme Samuel Gagnon, une amie de la famille, organiste au Bic, touchait l'orgue; à l'entrée, Mme Gagnon exécuta la Marche Triomphale, de Purcell; le cantique de mariage de Blackburn fut magnifiquement rendu par M. Hurbise; Mme Gendron chanta à ravir l'Ave Maria, de Rosewig; en duo, ils interprétèrent Panis Angelicus et Cantique à l'Eucharistie puis ce fut Prière à Notre-Dame, de Boëlmann, et à l'élévation, Sr Monique de Couperin, à la sortie Menuet Gothique, de Boëlmann.

À l'issue de la cérémonie religieuse, une magnifique réception eut lieu à l'Auberge du Français, au Bic, et les nouveaux époux partirent ensuite en voyage à New-York, Boston et quelques villes américaines; ils visiteront aussi des parents à Montréal et Québec.

À leur retour, ils résideront à Rimouski. Nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Retraite conjugale à Rimouski

C'est le 30 septembre que s'ouvrira la retraite conjugale prêchée par le Rév. Père Georges-R. Méthot, o.p. La campagne de recrutement est ouverte. Mais qu'est-ce qu'une retraite conjugale ?

Tout le monde connaît le bien des cours de préparation au mariage, ceux qui ont eu le bonheur d'y souscrire en ont retiré des bienfaits immenses. Ils ont appris à réaliser l'idéal de leur vocation tant sur le plan humain que sur le plan spirituel. C'était le premier pas sur le chemin tortueux de la vie en commun. L'amour des deux époux et la grâce sacramentelle pleinement acquise se chargeaient ensuite d'adoucir le fiel des embûches inévitables. Cependant il arrive que tôt ou tard, des difficultés

nées de divergences d'éducation, de pensée ou physiologiques viennent assombrir le beau ciel bleu du bonheur conjugal. Ce sont des problèmes de cœur, des cas de consciences, souvent minimes mais gonflés par le scrupule ou la gêne, des problèmes d'éducation des enfants, etc.

La retraite conjugale est un retour sur ces problèmes, dirigé par un spécialiste. C'est un dialogue paternel entre un Papa affectueux et ses Enfants spirituels, en fait, souvent il répétera au cours de son exposé: "Mes enfants, écoutez-moi bien, saisissez ma pensée", et le Rév. Père Méthot introduit avec souplesse et dans un langage simple et coloré un principe profond de morale chrétienne. Sous le thème "Ce sa-

crement est grand", il brosse un tableau vivant des problèmes conjugaux des époux du vingtième siècle, de sa palette enduite de 25 années au service des retraites fermées et de ses pinceaux encore frais des dix dernières années à l'oeuvre des Retraites Conjugales à Montréal.

Il n'y a pas de doute que vous, madame ou vous monsieur, vous reconnaîtrez votre conjoint dans la caricature humoristique qu'il décrira de tel ou tel problème et il n'y a aucun doute que vous y trouverez une façon de mieux aimer.

Vous avez un problème ? Vous avez eu un problème ? La retraite conjugale répondra à toutes vos questions présentes, passées ou futures, mais n'oubliez pas, il n'y a que quelque mille sièges à l'Auditorium du Centre des Loisirs St-Germain, à Rimouski. Aussi vous êtes invités à réserver votre siège immédiatement aux endroits suivants : Léon Caron Enr., Amiot & Goulet Enr., Côté & D'A-mours Inc., à Rimouski, à la Librairie Vachon à Mont-Joli, au bureau du Dr Maurice Desjardins, à Trois-Pistoles, ou au Comité de Retraite Conjugale, C. P. 37, Rimouski, tél. RA 3-5818.

Afin d'assurer la participation d'un plus grand nombre, les trois conférences seront données à 8 heures les vendredi, samedi et dimanche soir et la cotisation a été fixée à \$3.00 le couple.

ABONNEZ-VOUS A LA PRESSE
1 an \$6.00 - 6 mois \$3.00
Pour aussi peu que 0.11½ par semaine
J.-Y. PARENT
113, 5e Rue C. P. 621
Tél. RA 3-6428

L'HOROSCOPE



BELIER : 21 mars au 19 avril — Vos amours seront troublées cette semaine. Vous manquerez trop de tendresse pour que cette semaine vous donne les joies que vous espérez. Vous aurez le choix entre plusieurs solutions.

TAUREAU : 20 avril au 19 mai — Le ciel de vos amours sera pur. Profitez-en pour resserrer des sentiments déjà fort tendres. N'écoutez pas les envieux qui, par leurs "racontars", amèneront des doutes.

GEMEAUX : 20 mai au 20 juin — Vos questions de cœur seront favorisées. Un de vos plus chers désirs amoureux se réalisera au cours de cette semaine. Grande affection et joie.

LION : 22 juillet au 22 août — Vous avez surtout besoin de repos. Une lettre renforcera votre confiance et votre tendresse s'en trouvera accrue. Pour conserver la bonne entente, il faudra que vous négligiez les blessures d'amour-propre.

VIERGE : 23 août au 22 septembre — Déplacement donnant d'heureux résultats au point de vue sentimental. Votre cœur sera soulagé par des confidences qui se révéleront d'un heureux effet. L'esprit y puisera également des joies.

BALANCE : 23 septembre au 22 octobre — Une grande tendresse sentimentale vous entourera et votre extrême sensibilité sera satisfaite. Votre grande sensibilité pourrait vous faire souffrir.

SCORPION : 23 octobre au 21 novembre — Un voyage que vous entreprendrez cette semaine vous donnera d'heureux résultats. Cependant vos exigences amoureuses ne seront pas toujours comblées. Il faudra prendre patience.

SAGITTAIRE : 22 novembre au 21 décembre — Vous manquez ni de sensibilité ni de bon sens à propos de la question sentimentale qui vous occupera cette semaine. Réfléchissez, laissez passer quelques jours.

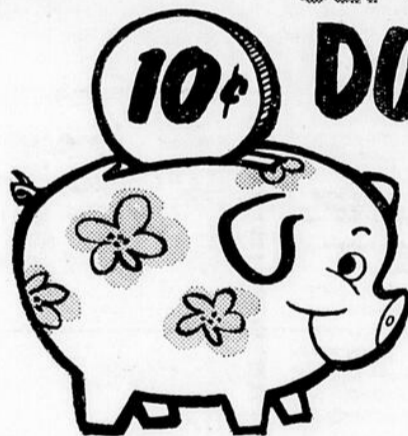
CAPRICORNE : 22 décembre au 20 janvier — Sérénité sentimentale qui ne sera pas troublée cette semaine si vous le désirez vraiment. Cela ne dépend que de vous. Modérez votre impatience.

VERSEAU : 21 janvier au 19 février — L'harmonie de vos amours sera rompue par un manque de compréhension. Puis, bienfaisante détente, vos nerfs se calment et le bonheur renaît.

POISSONS : 20 février au 20 mars — Vos amours seront superficielles durant cette semaine. C'est la bonne voie et il faudra persévérer pour en tirer le bonheur souhaité.

ECONOMISEZ 10¢

sur chaque carton de



DOUBLE-COLA

Faites votre provision maintenant!



ACHETEZ VOTRE CARTON
AUJOURD'HUI MÊME CHEZ
VOTRE MARCHAND PRÉFÉRÉ

CARTON

pour un temps indéfini

.45 ¢ plus dépôt

Henri Jacob & Fils Inc.

327, rue St-Germain — RIMOUSKI — Tél. RA 3-4218

PF AFF

JUSQU'À

\$75.00

POUR VOTRE VIEILLE MACHINE

EN ECHANGE

POUR UNE

PF AFF "ZIG-ZAG"

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT

Centre de Couture PF AFF

288 St-Germain — Rimouski
Tél. RA 3-3244

Mont-Joli

Naissances

M. et Mme Francis Lévesque (Flora Gagné), de Mont-Joli, sont les heureux parents d'une fille née le 2 septembre à l'hôpital Notre-Dame du Rosaire, de Mont-Joli, et baptisée à l'église Notre-Dame de Lourdes, le 5 septembre, sous les prénoms de Marie-Claude-Sylvie. Parrain et marraine, M. et Mme Lévyte Lévesque, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Beaudoin Roy, tante de l'enfant.

M. et Mme Gérald Morissette (Ginette Chrétien), de Montréal, sont les heureux parents d'une fille née le 5 août à l'hôpital de Verdun et baptisée à l'église St-Pierre-Claver, le 14 août, sous les prénoms de Marie-Claire-Gertrude-Line. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Chrétien, de Mont-Joli, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mlle Michelle Chrétien, tante de l'enfant.

Funérailles de Mme Albert St-Laurent

de Padoue

Au sanatorium de Mont-Joli, le 7 septembre 1960, est décédée, à l'âge de 49 ans et 5 mois, Mme Albert St-Laurent (Blanche Beaulieu), de Padoue.

Elle laisse dans le deuil outre son mari, ses enfants Jean-Paul, Denis, Ginette, Odette, Yvan, Marcel, Marise St-Laurent, de Padoue; sa belle-mère Mme Napoléon St-Laurent, de Ste-Marie de Beauce; ses frères MM. Camille Beaulieu, de Ste-Angèle; Léopold, de Price; Isidore, de Mont-Joli; ses sœurs Mmes Mériilda Beaulieu et Pierre-Paul Lepage, de Ste-Angèle. Lui survivent également ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme David Beaulieu (Annette

St-Laurent), de Mont-Joli; Mlle Laurette St-Laurent, de St-Martin; M. et Mme Irénée St-Laurent (Hélène St-Laurent), de Luceville; M. et Mme Grégoire Lachance (Yvette St-Laurent), de Ste-Marie de Beauce; M. et Mme Lionel St-Laurent, de Montréal; M. et Mme Rosaire Caron (Simone St-Laurent), de Gagnonville; M. et Mme Marcel St-Laurent (Alice Laflamme), M. et Mme Fernand St-Laurent (Claire Lessard), de Val-d'Or; M. et Mme Edgar St-Laurent (Fernande Drapeau), de St-Martin; Mme Camille Beaulieu (Joséphine Pineault), de Ste-Angèle; Mme Léopold Beaulieu (Laurette Dubé), de Price; Mme Isidore Beaulieu (Alice Soucy), de Mont-Joli; Mme Josué Beaulieu (Albertine Gauthier), de Ste-Angèle; Mme Adrien Jutras (Henriette Plante), de Drummondville; Mme Pierre-Paul Lepage, de Ste-Angèle.

Ses funérailles eurent lieu en l'église de Padoue, le 10 septembre 1960, à 9 heures, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis.

La levée du corps fut présidée par M. l'abbé Gérard Caron, lequel chanta également le service assisté de M. l'abbé Georges Gagnon, de St-Octave, et du Rév. Père Tardif, aumônier du sanatorium St-Georges, de Mont-Joli.

Portaient la croix M. Jean-Bte Jean, et le corps MM. Ls-Ph. Jean, Laurent Lavoie, Arthur Dubé, Wilfrid Dubé, Viateur Rioux, Viateur Beland.

Parmi l'assistance aux funérailles on remarquait, en plus des parents énumérés plus haut, M. Isidore Plante, de Mont-Joli, oncle de la défunte; ses cousins et cousines M. et Mme Etienne Caron, de St-Donat; M. et Mme Albert Caron, de St-Joseph; M. et Mme Sylvio Vignola, Mme Rosaire Gagnon, de Mont-Joli; M. et Mme Joseph Valcourt, de Ste-Angèle; Mme Joseph Langis, de Ste-Luce. On remarquait en outre, parmi les amis, M. et Mme Emile Poulin,

St-Octave

Cercle des Fermières

L'exposition annuelle du Cercle des Fermières eut lieu récemment, à la salle paroissiale. Cette exposition a remporté un grand succès, tant par la variété des exhibits que par leur qualité.

Service anniversaire

Samedi, a été chanté le service anniversaire de Mme J. Bte Deschênes.

Va-et-vient

M. et Mme Raymond Beauvais, en fin de semaine chez M. et Mme Octave Thibault, sont retournés à Québec.

M. et Mme Albert Martin sont partis pour Sept-Îles, en promenade chez leur fils M. Roland Martin et Mme Martin.

Décès

Dimanche, est décédé M. Rosario Paradis, époux de feu dame Rose Bouchard, à l'âge de 57 ans et 7 mois.

Il laisse deux fils, son père et sa mère M. et Mme François Paradis; quatre frères M. Raoul Paradis, de St-Octave; M. Adéodat Paradis, de Padoue; M. Florian Paradis, de St-Octave, et M. Xavier Paradis, d'Arvida; cinq soeurs Mme Eugène Dumais (Hénédine), Mme Jean Banville (Yvonne), de Price; Mme Arthur Dumais (Valérie), Mme Ludger Dumais (Estelle), Mme Elphège Richard (Marie-Anna); plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu à

de St-Vianney; Milles Rolande et Réjeanne Poulin, de St-Vianney; Mme Maurice Bernier, Mme Gilles Lefrançois, Mlle Lise Bernier, de Matane; M. et Mme Arthur Carroll, M. et Mme Lionel Jean, Mme Irénée Lévesque, de Mont-Joli; Mme Pierre-Paul Dubé, de Price.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Padoue et la direction des funérailles avait été confiée à la Maison Alphée Pelletier, le St-Octave.

St-Octave, mercredi, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

PROTEGER LA MERE ET L'ENFANT

La femme enceinte qui a recours aux soins d'un médecin durant toute sa grossesse protège sa propre santé ainsi que

celle de l'enfant. Les soins prénatals soit du médecin soit de la clinique prénatale aident à prévenir certaines maladies qui pourraient influencer sur la santé de l'enfant. Des examens médicaux réguliers, des instructions quant au régime alimentaire et des conseils sur le mode de vie général protègent tant la mère que l'enfant et facilitent la naissance.

Nouvelle salle de réceptions

ouverte au public pour tous les genres de réceptions

• BUFFETS FROIDS • BANQUETS • GOUTERS

Spécialités pour mariages

Salle de réceptions située au Rocher Blanc
Bienvenue à tous — S'adresser à

Mme JULES FRENETTE, prop.
9, St-Louis — RIMOUSKI, P.Q. — Tél. RA 3-3568

Créations Sirbain

Le plus grand centre de fourrure synthétique au Canada
Grâce au génie de la science moderne toutes les caractéristiques des fourrures de marque "Sirbain" se trouvent ainsi reproduites.

• ECUREUIL
• MOUTON DE PERSE
• LOUTRE • VISON

Plan budgétaire et mise de côté
Sans engagement de votre part, un représentant se rendra chez vous.

Prix à partir de \$79

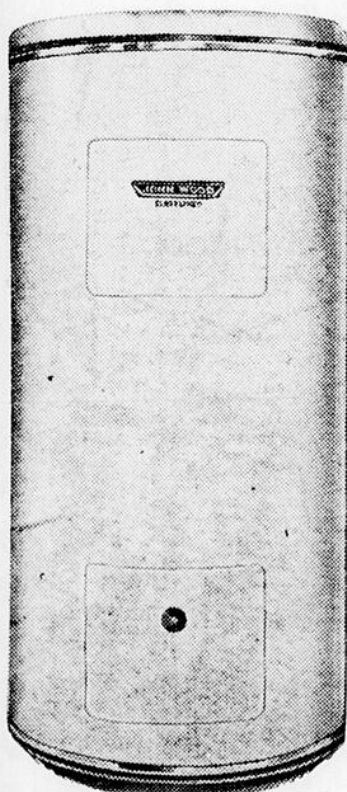
ED. LAVOIE

103-A Notre-Dame RA 3-3261
RIMOUSKI



MOINS DE 6¢ par jour

POUR LOUER CE CHAUFFE-EAU



\$1.75 par mois
30 gallons

AUTOMATIQUE...

Rien à faire... tout est réglé d'avance.

CUVE EN VERRE...

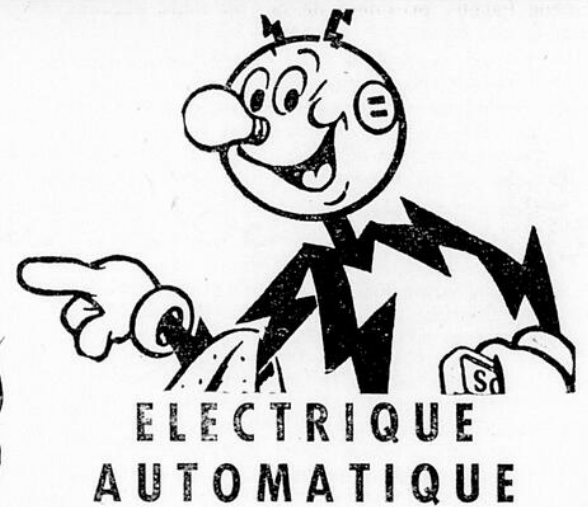
Qui élimine tout risque de corrosion.

PROPRE...

Pas d'émanation, pas de fumée, pas de dépôt graisseux.

SUR...

L'électricité vous assure une sécurité absolue.



ELECTRIQUE
AUTOMATIQUE

40 gallons
\$2.00 par mois

ECONOMIQUE...

Son isolant prévient toute perte de chaleur.

MEUBLE ATTRAYANT...

Grâce à sa ligne profilée et à son fini émaillé.

PRATIQUE...

Ne requiert pas d'acheminée, se place n'importe où.

PROFITEZ DE NOTRE PLAN DE LOCATION.
AYEZ CHEZ VOUS TOUTE L'EAU CHAUDE DESIRÉE
SANS POUR AUTANT GREVER VOTRE BUDGET.

Pour plus de
RENSEIGNEMENTS

Téléphonez...
Ecrivez...
ou adressez-vous...
à notre bureau le plus près de chez-vous

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Amqui - Cabano - Rimouski - Matane - Matapédia - Mont-Joli - St-Jean de Dieu - Trois-Pistoles

A Trois-Rivières le 25 sept.

S. Ex. Mgr C.-E. Parent présidera une séance des Semaines Sociales

C'est à Trois-Rivières, du 22 au 25 septembre, que les Semaines sociales du Canada tiendront cette année leurs assises. Cette 37e session de cet organisme s'inscrit sous le thème "Le syndicalisme et l'organisation professionnelle".

A la télévision

La séance du vendredi soir 23 septembre, qui se tiendra sous la présidence de l'honorable juge André Montpetit et sous la présidence d'honneur de Son Excellence Monseigneur Maurice Roy, sera télévisée en direct entre 9 heures et 10 heures. M. Auguste Vanistendaël prononcera une conférence sur "La Place et l'avenir du syndicalisme dans notre société". Cette conférence sera suivie de commentaires de MM. Roger Mathieu et Paul-D. Normandeau.

A la radio

La séance du samedi soir 24 septembre, qui se tiendra sous la présidence d'honneur de l'honorable Léon Balcer, sera radiodiffusée en direct entre 8 h. 30 et 10 heures. M. l'abbé Jean-Guy Hamelin prononcera une conférence intitulée "La doctrine de l'Eglise sur l'organisation professionnelle". Ensuite, MM. Jean Marchand, Jean-Baptiste Lemoyne et Jean Brunelle participeront à une discussion qui sera animée par Me Maximilien Caron. Le tout sera suivi d'une discussion publique.

S. Ex. Mgr C.-E. Parent

Quant à la séance du dimanche après-midi 25 septembre, qui sera radiodiffusée de 3 heures à 4 h. 30, elle se déroulera sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Charles-Eugène Parent, président de la commission épiscopale d'action catholique. M. Claude Ryan, secrétaire général de l'Action ca-



tholique canadienne, prononcera une conférence sur "Les responsabilités des catholiques dans la transformation du régime économique et social". Ensuite MM. Fernand Jolicoeur, Jean-Paul Gignac et Albert Giguère participeront à une autre discussion animée par M. Jean-Charles Bonenfant. La séance se terminera par une autre discussion publique.

La Rédemption

Va-et-vient

Dimanche dernier, étaient de passage dans la paroisse, M. l'abbé Aldéric Anctil ainsi que le Rév. Père Dany et Milles Estelle et Blanche Anctil, tous d'Amqui. Ils étaient en visite chez leurs amis M. et Mme Isidore Levasseur.

M. et Mme Honorius Dumais et leurs enfants, de Ste-Flavie, étaient de passage chez M. et Mme Isidore Levasseur.

M. et Mme William Soucy, de

Montréal, étaient de passage, dernièrement, chez leurs parents M. et Mme Viateur Corbin, M. et Mme Léo Soucy, M. et Mme Charles-Emile Dubé.

M. et Mme Xavier Drapeau, de Ste-Luce, étaient de passage chez leurs enfants M. et Mme Léo Soucy, M. et Mme Viateur Corbin et M. et Mme Chs-Emile Dubé.

M. et Mme Victor Kirallah et leurs enfants, de Rimouski, étaient de passage chez leurs parents M. et Mme Adélaïde Lebrun.

M. et Mme Maurice Parent, de Sept-Iles, étaient de passage chez leurs parents.

MM. Rénéald et Jacques Hammond sont allés reprendre leurs études à l'Institut de Technologie de Rimouski.

Mlle Ghislaine Hammond est allée reprendre ses cours à St-Zénon du Lac-Humqui.

MM. André et Maurice Morin, de Montréal, étaient en visite chez leurs parents M. et Mme Etienne Morin.

Soirée récréative

Dimanche, le 31 juillet, une troupe scout de Mont-Joli a visité la paroisse à l'occasion d'une soirée de la St-Jean-Baptiste.

Après quelques allocutions des directeurs et conseillers, la troupe interpréta quelques comédies et autres pièces de la vie d'un scout.

Le tirage qui se fit à la fin de la soirée donna le résultat suivant: un service de vaisselle gagné par M. Viateur Paquet.

Le mot de la fin fut prononcé par M. le curé Doucet.

St-Valérien

Mariages

Samedi, le 27 août, à 10 heures, en l'église de St-Valérien, Mlle Hermance Perreault, fille de M. et Mme Jean Perreault, de St-Valérien, épousait M. Simon Jean, de St-Germain de Rimouski.

Après leur voyage de noces dans les Laurentides, les nouveaux époux ont élu domicile à Rimouski.

Samedi, le 27 août, à 10 heures, en l'église de St-Valérien, Mlle Yvonne Landry, fille de M. et Mme Henri Landry, de St-Valérien, épousait M. Emile Perreault, fils de M. et Mme Jean Perreault, de St-Valérien.

Après leur voyage en Gaspésie, ils ont élu domicile au Bic.

Samedi, le 27 août, à 9 heures, en l'église de St-Valérien, Mlle Jacqueline Coats, fille de M. et Mme Georges Coats, épousait le soldat André Dupéré, de Chicoutimi.

Après leur voyage à Québec et Chicoutimi, ils ont élu domi-

Nos chantres du diocèse sont chaleureusement accueillis à Chicoutimi

Plus de trois cents chantres de notre diocèse, membres de l'Action musicale liturgique, se sont récemment fait entendre dans le diocèse de Chicoutimi, où un accueil des plus chaleureux leur a été réservé.

Tout à tour, ils ont eu l'occasion de se faire entendre dans les principaux centres du Saguenay, c'est-à-dire Chicoutimi,

cille à St-Valérien.

Samedi, le 17 septembre, en l'église de St-Valérien, fut béni le mariage de Mlle Thérèse Gagnon, de St-Valérien, avec M. Rémi Mainville, de Rimouski.

"LA BIBLE VOUS PARLE..."
Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

Fais silence et je t'enseignerai la sagesse.

(Job 33, 33)

Jonquières, Chambord, Alma, Dolbeau et Grande-Baie.

On sait que le directeur de l'Action musicale liturgique dans les diocèses de Rimouski et de Chicoutimi, est M. Claude Tessier, professeur de chant grégorien à l'Université Laval. Les présidents diocésains sont respectivement M. le chanoine Alphonse Fortin, du Séminaire, et M. le chanoine François Fortin, de Chicoutimi.

Nos chantres, qui étaient, pour cette tournée, sous la direction de M. et Mme Arthur Gauthier, de Rimouski, ont acquis de ce séjour dans la région de Chicoutimi et du Lac St-Jean, un supplément de connaissances musicales qui représente une avance de près de six mois de répétitions hebdomadaires sur ceux qui n'ont pu s'y rendre.

Bibliothèque civique

LISTE DE LIVRES

"Comment réussir mes études" — Pierre Ricour
"Essai sur la connaissance de Dieu" — Claude Tresmontant
"Chaque homme dans sa nuit", roman — Julien Green
"Sur les sentiers de la science" — Louis de Broglie

Dorénavant la bibliothèque sera ouverte le samedi avant-midi pour permettre aux enfants de venir lire, et le soir, lundi et vendredi, de 7 heures à 8 h. 30, pour les adultes.

La bibliothécaire



LES ECOLES DE SOLFEGE

Vingt-cinq cours du soir gratuits de Solfege théorique et pratique (avec livres fournis à chaque élève)

Frais d'inscription - \$1.00 pour l'année
Inscriptions reçues jusqu'au 31 octobre

(Toute personne ayant 14 ans ou plus est cordialement invitée à s'inscrire)

Il y aura des cours du soir aux écoles suivantes:

- Mardi 4 octobre Ecole Léonard, boul. Jessop, Ste-Agnès de Rimouski. Première année, de 7.00 à 8.00 hres. Prof. Mme Catherine Desbiens. Tél. 3-2595.
- Mercredi 5 octobre Ecole St-Robert, rue St-Laurent, St-Robert de Rimouski. 1ère et 2e années, de 7.30 à 9.30 hres. Prof. Mme Catherine Desbiens. Tél. 3-2595.
- Judi 6 octobre Ecole du Sacré-Coeur, rue de l'Evêché, Rimouski. 1ère et 2e années, de 7.30 à 9.30 hres. Prof. Mme Catherine Desbiens. Tél. 3-2595.

* Veuillez découper cette annonce comme rappel
Jules DUBOIS, directeur

MINISTERE DE LA JEUNESSE

L'hon. Paul Gérin-Lajoie
ministre

Gustave Poisson,
sous-ministre

N120FR

Adhémar Turcotte

TECHNICIEN D'EXPERIENCE

antérieurement 12 ans à l'emploi d'Ans. Côté & Fils



REPARATIONS DE
RADIO, TELEVISIONS,
Etc., Etc.

Nous prenons les appels,
le soir, jusqu'à 10 heures

TURCOTTE TELEVISION SERVICE ENR.

117, 13e Rue RIMOUSKI Tél. RA 3-4607



La plus importante compagnie de prêts entièrement canadienne

DES FACTURES?

payez-les toutes
avec un
PRÊT NIAGARA

De \$50.00 à \$2,500.00
—parfois davantage



NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

RIMOUSKI, Roland Viau
RIVIERE-DU-LOUP, 336 Lafontaine
MATANE, 178 St-Jérôme

AMQUI, rue St-Benoît
SEPT-ILES, 564 Arnaud
BAIE-COMEAU, Edifice Drapeau

A vendre

Rue de l'Évêché, maison de 45 x 30, deux étages, 2 logements (genre duplex), 7 appartements, cave en ciment. Terrain 60 x 90, payé.

2 lots situés à 25 milles de la ville, 200 acres environ en bois, chalet 16 x 22 et un lac sur lesdits lots.

4 terrains situés sur la rue Léonard et un sur la rue St-Germain, zone commerciale. Bonnes conditions.

Sacré-Coeur (route nationale), maison 45 x 30 (bungalow), 8 appartements, système de chauffage eau chaude, à l'huile dans les planchers. Les tapis restent. Terrain 75 x 125, payé. Bonnes conditions pour prompt acheteur.

TERRAINS
Sacré-Coeur: 3 terrains sur la rue Laurier, de 60 x 90.
2 terrains (zone commerciale) situés dans le centre de la paroisse St-Pie X. Les seuls qui restent.

JACQUES MARTIN

COURTIER EN IMMEUBLES
143, Cathédrale Tél. RA 3-2426

A VENDRE Propriétés

A VENDRE: maison 2 logements, située à 1, Notre-Dame. S'adresser à 105, 10e rue, St-Pie X. Tél. RA 3-4760. (1)

A VENDRE: maison 2 étages, 9 pièces, très propre, chauffage eau chaude. Garage chauffé. Terrain commercial 122 x 76. Endroit central. S'adresser à 3, av. Keable, Rimouski. Tél. RA 3-2574.

A VENDRE: part de club avec chalet très moderne, meublé nouvellement construit. A sacrifier pour la moitié du prix coûtant. S'adresser par tél. RA 3-5092. (1)

A VENDRE: pour cause de départ: part de club de chasse et pêche à 25 milles de Rimouski, endroit très intéressant. S'adresser le jour à RA 3-5644 et le soir à RA 3-2558.

A VENDRE: maison plein-pied en brique, finie très moderne, 7 pièces. Chauffage à eau chaude. Très bonnes conditions. S'adresser à 24, St-Laurent, ou 18, Parent, Rimouski. (1)

A VENDRE: chalet près le l'église de Ste-Flavie, système de chauffage, eau chaude et froide, garage, maison neuve. Chalet habitable à l'année. Cause de maladie. Tél. RA 3-4243. (1)

A VENDRE: au Bic, route nationale, maison en brique, 20 pièces, chauffage central, grand terrain. Endroit idéal, voisin de l'église, couvert et magasins. S'adresser au tél. RE 6-4649. (1)

A VENDRE: maison 2 logements, située rue St-Louis, Lucville. Comptant raisonnable, balance par versements sans intérêt. S'adresser à Armand Lavoie, C. P. 903, Roberval. Tél. 354. (1)

A VENDRE: pour cause de santé, chalet en bois rond, situé à St-Narcisse, tout meublé, neuf, aux abords d'un lac poissonneux. Chance exceptionnelle, très bonnes conditions. S'adresser en personne à Joseph Gravel, chalet du Repos, a/s Adélaré Thibault, St-Narcisse. (1)

A VENDRE: chalet meublé au Rocher-Blanc, avec grand terrain, eau courante, électricité, chauffage. Signaler RA 3-3810. (1)

A VENDRE OU A LOUER: maison à 7, rue St-Laurent. S'adresser à RA 3-6501, le jour, et RA 3-2780, le soir. (1)

A VENDRE: bungalow 7 pièces, situé à 98, rue Tessier. Chauffage central. Tél. RA 3-8196. (1)

A VENDRE: maison 6 pièces plus chambre de bain et système de chauffage. S'adresser à 96, 10e Rue, St-Pie X. Tél. RA 3-5094. (1)

ENSEIGNES — LETTRAGE DE CAMIONS — ECUSONS — DECALQUES — DESSIN — ETIQUETTES BANDEROLLES — PROCEDE A LA SOIE (SILK SCREEN).

TEL RA 3-2354
Coulombe
RADIO & ENSEIGNES
131 AVE ROULEAU
RIMOUSKI, P.Q.

PETITES ANNONCES

Minimum .50 — 0.02 le mot — 0.03 le mot en dehors de la région

Les annonces doivent nous parvenir avant 5 heures p.m., le lundi

PAYABLE AVANT PUBLICATION

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT — TEL. RA 3-6528 — 160-B ST GERMAIN

A VENDRE: maison à vendre, cause de départ. S'adresser à 32, St-François, Nazareth. Tél. RA 3-4347. (1)

A VENDRE: maison genre bungalow, 5 pièces plus chambre de bain. Conditions faciles de paiement. S'adresser à William Malenfant, 77 Dubé. Tél. RA 3-5137. (1)

A VENDRE: à St-Fabien-sur-Mer, chalet 20 x 20, eau courante, électricité, entrée 220. Terrain 75 x 100. S'adresser à tél. 44, St-Fabien. (1)

A VENDRE: chalet situé à un demi-mille de St-Narcisse, sur les bords du lac Plourde. Grandeur 24 x 30; électricité, eau courante, chauffage à l'huile et au gaz propane. Semi-meublé. Conditions comptant. S'adresser tél. RA 3-3424. (1)

ATTENTION! Maisons neuves à vendre, aucune offre raisonnable sera refusée, 5 et 6 pièces, chauffage eau chaude dans les plinthes, garages et grands terrains. S'adresser à Ovide Boucher, rue de la Cascade, Sacré-Coeur. (1)

A VENDRE: maison 9 pièces, située à 16, de l'Eglise, Nazareth, en face du collège Dominique-Savio, avec terrain de 50 x 150. Entrée 220. Prix d'aubaine pour acheteur sérieux. Tél. RA 3-7911. (1)

Terrains

A VENDRE: terrain dans paroisse Ste-Agnès. S'adresser par tél. RA 3-4789. (1A)

A VENDRE: terrain à vendre, 120 x 120, situé rue Montcalm, Nazareth. S'adresser par tél. RA 3-3790. (1A)

TERRAIN A VENDRE OU A LOUER, eau courante. S'adresser à Albert Parent, 101 rue Tessier, près de l'église de Ste-Odile. (1A)

A VENDRE: 2 terrains près de l'église de Ste-Agnès, de 80 x 100. Pour informations, s'adresser par tél. RA 3-2785 ou 3-2497.

TERRAIN A VENDRE: situé sur le chemin St-Valérien, à Nazareth, entrée ouest de Rimouski (succession Bégin). S'adresser à J.B. D'Amours, 175 Notre-Dame, Trois-Pistoles. Tél. 106. (1A)

A VENDRE: plusieurs terrains 75 x 91 et plus, service d'aqueduc et d'égout. Au plus bas prix et de très bonnes conditions de paiement. S'adresser à Edgar Lévesque, 18 Tessier. Tél. RA 3-4418. (1A)

Autos

A VENDRE: Lark automatique de Luxe, 1959. Seulement 11,300 milles, modèle inchangé, garantie de voiture neuve, radio, chauffage, pneus d'hiver et housses en mouton. S'adresser à RA 3-8181 ou RA 3-2338. (2)

A VENDRE: Oldsmobile 88, 1951, sédan 2 portes, en bonne condition. \$275 comptant. S'adresser par tél. RA 3-5283. (2)

Divers

A VENDRE: beau manteau de rat musqué naturel, à l'état neuf, grandeur 16 ans, au prix de \$150. S'adresser à RA 3-4100. (3)

A VENDRE: part de club de chasse; aussi à louer roulotte en très bon état. S'adresser à Mme J.-R. Parent, 387 St-Germain, Rimouski. Tél. RA 3-3617. (3)

A VENDRE: sècheuse et laveuse Westinghouse automatique à prix spécial et conditions de paiement si désiré. S'adresser à Jacques Fillion, 747, St-Germain est. Tél. RA 3-4237. (3)

A VENDRE: robe de mariée de modèle exclusif. S'adresser à RA 3-6944. (3)

A VENDRE: poêle à bois combiné électrique; aussi set de salon 3 morceaux et lits complets. Tél. RA 3-3874. (3)

A VENDRE: couchette avec matelas de 27" x 51" à l'état neuf; aussi poussette-marchette pour bébé. S'adresser à RA 3-2184. (3)

A VENDRE: érable, bouleau, bois mêlé, débité en bois de poêle et fournaise. Charbon. S'adresser à tél. RA 3-3410. (3)

A VENDRE: fournaise au bois, à air chaud No 228 L'Islet, 6 mois d'usage. S'adresser à tél. RA 3-4910. (3)

A VENDRE: surplus de belles poulettes de 3 à 4 mois. Adressez-vous au "Covoitur Saindon", 79 St-René. Tél. RA 3-5293. (3)

A VENDRE: ameublement complet de 4 pièces, pour cause de départ. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Tél. RA 3-6955. (3)

ATTENTION! Contracteurs de chemins d'hiver: A vendre, tracteur Casomatic 800 avec souffleur Richardson, de 74" de large, moteur Diesel usagé de 2½ mois. Le tout en parfaite condition. A visiter chez Mme Vve Robert Gendron, St-Damase, Mat. Tél. PR 6-4688. Pour achat, M. Chs Bélanger, Tél. PR 6-4685. Aussi soudeuse G.E. 120 amps, moteur Wisconsin refroidi à l'air, pneus 6.00-20. Prête à opérer. Conditions raisonnables. S'adresser à M. Chs Bélanger, tél. PR 6-4985. (3)

A VENDRE: à prix d'aubaine, beau piano en parfaite condition, modèle moyen fini noyer. Toutes personnes intéressées devront s'adresser par tél. à RA 3-7428. (3)

A VENDRE: radio cabinet combiné avec tourne-disques, en parfaite condition; avec 25 disques et aussi une pièce murale neuve, grandeur moyenne, très beau motif. S'adresser à RA 3-4926. (3)

A VENDRE: un bateau et un moteur hors-bord de 10 h. p., très bonne condition. S'adresser à Tél. le jour RA 3-5644 et le soir à RA 3-2558.

A LOUER BUREAUX

A LOUER: bureaux dans le centre des affaires, à 168 St-Germain, Rimouski. S'adresser par tél. RA 3-2452. (4)

A LOUER: chambre et pension pour monsieur. Bon chez-soi. Endroit tranquille, près des écoles. S'adresser à 15, Tanguay, Rimouski. Tél. RA 3-2451. (4)

A LOUER: grande chambre meublée; permission de cuisiner. Poêle électrique fourni. Endroit tranquille. S'adresser à 108, Cathédrale. Tél. RA 3-3219. (4)

A LOUER: chambre avec lits jumeaux ou chambre seule. Pension si désirée. S'adresser à Charles Ouellet, 112 Notre-Dame est, Rimouski. Tél. RA 3-4112. (4)

A LOUER: chambre-vivier et une chambre avec entrée privée, lavabo. S'adresser au tél. RA 3-4433, 17 rue Lavoie, coin Tanguay et Lavoie. (4)

A LOUER: chambres, situées à 80-A de la Cathédrale. S'adresser à RA 3-5930. (4)

A LOUER: chambres de préférence pour hommes, très spacieuses et paisibles. Très bonne condition, usage du tél. et TV. S'adresser à 114, St-Laurent. Tél. RA 3-4122. (4)

A LOUER: chambres et pension pour institutrices à 60-A St-Joseph. Tél. RA 3-6189. (4)

A LOUER: chambres chauffées, eau chaude. Convientraient pour voyageurs de commerce ou professeurs. Tél. RA 3-6037 ou RA 3-7098. (4)

A LOUER: chambre à 65, rue Ste-Marie. S'adresser à Tél. RA 3-6487. (4)

A LOUER: local à 43, Rouleau (15 x 30) chauffé. Convientrait pour médecin, salon de coiffure ou bureau d'assurances. Tél. RA 3-5120. (4)

A LOUER: chambre dans St-Pie X. S'adresser à 164, av. de la Cathédrale, Rimouski. Tél. RA 3-2085. (4)

A LOUER: chambre et pension pour hommes ou femmes. Usage du téléphone et de la TV. Bon chez-soi. S'adresser à Mme Laura Beaulieu, 26 St-Paul. Tél. RA 3-8179. (4)

A LOUER: chambre et pension si désirée, pour hommes ou femmes. Usage du téléphone et de la TV. Bon chez-soi. S'adresser à C.A. Caron, 19 St-Paul, Rimouski, o utél. RA 3-8102. (4)

A LOUER: jolie chambre chauffée, avec évier, très centrale, rue St-Germain, Rimouski. A proximité de pension privée et restaurant. De préférence pour monsieur. S'adresser à RA 3-2710.

A LOUER: poste de commerce, conviendrait pour Salon de Barbier ou Salon de Coiffure ou autre. Situé à 62 St-Laurent, près de l'église de St-Robert. Tél. RA 3-2773. (4)

A LOUER: deux pièces, premier plancher, chauffées, eau chaude. Convientraient pour bureau, salon de coiffure ou autre commerce; près de la gare d'Amqui, dans immeuble commercial. Prix raisonnable. S'informer à C. P. 36, tél. 159, M. Adrien Bérubé, Amqui. (4)

Logements

A LOUER: logement 6 pièces. Pour plus de détails, adressez-vous au tél. RA 3-4061. (5)

A LOUER: logement 4 pièces, chauffé, situé à 62, av. Michaud. Tél. RA 3-2679. (5)

A LOUER: logement 4 pièces, plus chambre de bain, situé à 104, 5e Rue. Tél. RA 3-5163. (5)

A LOUER: logement 5 pièces, moderne, situé à 17-A St-Pierre. Libre 1er novembre. Tél. le jour RA 3-5124 et, après 6 heures, RA 3-7707. (5)

A LOUER: logement neuf, 5 pièces plus chambre de bain, chauffage central. Libre au début de septembre. S'adresser à RA 3-3458. (5)

A LOUER: logement 6 pièces, Libre le 1er septembre. Aussi bois de chauffage de toutes sortes à vendre. S'adresser à RA 3-8176. (5)

A LOUER: logement 2 pièces, chauffé, meublé, idéal pour 2 personnes. S'adressé à 228A St-Germain. Tél. RA 3-4893. (5)

A LOUER: logement à 357-B St-Germain, 5 pièces, peinture neuve. S'adresser à 345 St-Germain. Tél. RA 3-3821. (5)

A LOUER: logement 6 pièces, avec chauffage central. Situé à 1, rue Pineau, Rimouski. Libre le 1er décembre. S'adresser à RA 3-8213. (5)

A LOUER: maison seule plus chambre de bain, 4 pièces, grande cour et garage. Pour plus de renseignements, adressez-vous à tél. RA 3-8655. (5)

A LOUER: maison genre bungalow, 6 pièces, système de chauffage. Libre le 1er novembre. Situé à 26, St-René, Rimouski. Tél. RA 3-4018. (5)

A LOUER: logement 6 pièces, entrée 220, situé à 27, Lachance, Rimouski. Prix raisonnable. S'adresser à tél. RA 3-4036. (5)

A LOUER: logement 4 pièces non chauffé. S'adresser aux heures de bureau à 142, de la Cathédrale. (5)

A LOUER: logement 5 pièces, à 357-B St-Germain. Libre immédiatement. S'adresser à 346 St-Germain. Tél. RA 3-3821. (5)

A LOUER: beau logement tout à fait rénové, 6 pièces, situé au centre de la ville. Prix raisonnable. S'adresser RE 9-4349. (5)

A LOUER: logement 4 pièces, situé à 143 Notre-Dame, Rimouski. Libre le 1er octobre. S'adresser à RA 3-8820 ou RA 3-4957. (5)

A LOUER: logement 5 pièces, eau chaude, système de chauffage, entrée 220. \$35.00 par mois. Situé à 349-A St-Germain. S'adresser à RA 3-6896 ou RA 3-3441. (5)

A LOUER: logement, rue Notre-Dame, premier plancher, 4 pièces plus chambre de bain. Entrée 220, chauffage devrait être à l'huile. S'adresser après 5 heures et le soir, à RA 3-7064. (5)

A LOUER: logement cinq pièces, libre en fin de septembre. S'adresser à 164 avenue de la Cathédrale. Tél. RA 3-2085. (5)

A LOUER: grand garage dans centre des affaires, situé à 24, rue St-Paul, pouvant servir pour vulcanisation, poste de service, entrepôt ou encore pour entreposer les chars à \$5.00 par mois pour l'hiver. S'adresser à Mme Laura Beaulieu, 26 St-Paul. Tél. RA 3-8179. (5)

ON DEMANDE

ON DEMANDE bonne pour une petite famille. S'adresser au tél. RA 3-3112, le jour, et RA 3-4089, le soir. (6)

FEMMES DEMANDEES: gagnez plus de \$26.00 par semaine en faisant couture dans vos temps libres. Ecrire à C. P. 491, bureau de poste Adelaïde, Toronto, Ont. (6)

ON DEMANDE: logement de 3 ou 4 pièces, de préférence chauffé, pour un jeune couple. S'adresser au tél. RA 3-3640 ou RA 3-6086. (6)

DIVERS

Prendrait pensionnaires pour début de septembre. Bon chez-soi pour messieurs sérieux. S'adresser à RA 3-3608. (7)

TURCOTTE TELEVISION SERVICE ENR., 117, 13e Rue. Réparation radios, TV et accessoires électriques. Tél. RA 3-4607. (7)

PERSONNEL — VIEUX APRES 40? Ayez plus d'entrain. Des milliers rajeunissent vite à l'aide des tablettes toniques Ostrex. Seulement 0.69. Toutes pharmacies. (7)

LA MODE CANADIENNE — Vente et confection de chapeaux. Nous avons aussi des formes et des garnitures de chapeaux de toute sorte. Venez visiter notre magasin, à 186 Evêché, Mme L. Gagné. (7)

A LOUER: télévisions. S'adresser à Guité & Ruest Enr., 80 St-Laurent, Rimouski. Tél. RA 3-4534. (7)

Marcelle Goupon Enr., 9, Si-rois, Rimouski, annonce à sa nombreuse clientèle qu'elle a reçu, tel que prévu, sa marchandise à la livre. (7)

ON OFFRE PENSION, au centre de la ville, tout près des institutions religieuses. Bons repas à prix modique. Tél. RA 3-8505. (7)

PLOMBIER — Pour tous vos travaux de plomberie et de chauffage en général, adressez-vous avec confiance à Jean Yockell, entrepreneur en plomberie, 22, rue Tessier, Rimouski. Tél. RA 3-3769. (7)

**En 5 jours,
au Greffe de la Paix**

13 condamnés pour vols

**Deux ans de pénitencier
à un récidiviste de Nazareth**

Semaine du 12 au 17 septembre
Pour ventes illégales de boissons alcooliques, un résident de St-Gabriel a payé \$100 d'amende et les frais. Les boissons saisies ont été confisquées.

Petites annonces

HOROSCOPE — Une vieille Indienne dira par votre écriture: votre caractère, chances, avenir. Envoyez votre âge, 6 questions, \$1.00 à Mme Marguerite Bailly, Réserve indienne, Pointe-Bleue.

C'EST LE TEMPS D'EN PROFITER: le 5-10-15 Labrie, 82 de la Cathédrale, liquide toute la marchandise en magasin. Les jouets sont vendus même en bas du prix coûtant avec un léger dépôt. Vous pourrez faire mettre de côté tous les jouets que vous voulez. (7)

Le Service civil du Canada demande pour le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Rimouski, P. Q., des agents techniques (ressources hydrauliques), \$3.900 à \$4.500.

On demande un bon nombre d'années d'expérience en travaux exécutés au cours d'une entreprise technique; aptitude manifeste à conduire un véhicule à moteur. Une connaissance du français et de l'anglais, suffisante pour remplir les fonctions en cause, est requise.

Pour plus de détails concernant la résidence et autres qualités, veuillez communiquer avec la Commission du service civil. Les formulaires de demande d'emploi, qui s'obtiennent au bureau de la Commission du service civil, à l'Agence du Service national de placement ou aux bureaux de poste, doivent parvenir à la Commission du service civil, suite 550, 685, rue Cathcart, Montréal, P. Q., au plus tard le 30 septembre 1960. Mentionner le numéro 60-M1176 pour ce concours.

A VENDRE: remède pharmaceutique, breveté d'Ottawa avec licence de vente dans toute la province. Nouvelle découverte efficace pour l'exéma, les clous, les furoncles, les hémorroïdes et pour toutes maladies de la peau en général. Agent demandé avec auto. S'adresser à Joseph Gravel, Chalet du Repos, a/s Adélard Thibault, St-Narcisse. (7)

AUBAINE — Meubles neufs ou usagés. Vente et service télévision "Electrohome". Vendons et échangeons meubles de toutes sortes. Occasion exceptionnelle de vous procurer de bons meubles à très bon marché, aux Enchères Chérier, 105, St-Germain. Tél) RA 3-4373.

VRAI PROJECTEUR 8mm, .98 avec 12 films, cartons gratuits. Manteau Dames \$2. Parka 36-42 \$4.89. Lacets 27" 2 doz. \$1. ou mouchoirs blancs \$1. Ciseaux 8" .39 Pantalon Chino .59 Pantalons laine seconds \$1.50. Snow Suit 1-3 ans .89. Lames 300 pour \$2. Baignoire .39. Savon Sceptic .69. Shorts .39. Couteau chasse avec canif et étui, set \$9. Briquets 3 pour \$1. Gilets orlon 2 pour \$1. Jupes de laine .98. Robes pour dames 2 pour \$1. COUPONS gilets laine, lb. \$1. blanches la lb \$1. jersey, flanellette. Coupons draps blancs ou flanellette laine, coton taillé, fil à tisser .89 la lb. Réservoir à eau chaude \$14.95. Parka Hiver sec. \$2. 1,001 aubaines, catalogue gratis

Mme I. Schaefer Ltée
DRUMMONDVILLE, QUÉ.
à Québec: 155 est, St-Joseph
Tél.: LA 3-8947.

Vol à l'étalage
Une femme de la ville, coupable de vols à l'étalage de People Store et de United Store, a été envoyée en prison pour une journée et elle s'est engagée par écrit à garder la paix durant six mois; autrement, elle devra payer \$100 ou faire un mois de prison.

175 truites saisies
Une excursion de pêche sur un lac, propriété d'un club, sans la permission du propriétaire, s'est terminée à la Cour par le paiement de \$20 d'amende et des frais. 175 truites saisies, et les agrès de pêche, ont été confisqués.

Vol de bois
Quatre résidents de St-Thomas, coupables de vols de bois de pulpe sur les terrains de Richardson Ltée, ont passé trois jours en prison et se sont engagés, sous leur signature, à garder la paix durant six mois.

4 jeunes gens arrêtés
Quatre jeunes gens de Nazareth ont été amenés devant la Cour pour avoir pris des automobiles sans permission et pour les avoir utilisées. Ils ont admis, de

plus, avoir conduit ces véhicules alors qu'ils n'avaient pas de permis de conduire. Ils ont été condamnés à payer chacun \$25 d'amende et les frais sur la première offense, et \$10 d'amende et les frais sur la deuxième offense.

Au pénitencier
Deux d'entre eux ont aussi plaidé coupable à des accusations de vols et de vols avec effraction. Le plus jeune des deux a bénéficié d'une sentence suspendue jusqu'au 3 janvier 1961, et il a été libéré en signant un cautionnement de paix pour six mois; le second, un récidiviste sorti du pénitencier depuis peu, a été retourné à cet endroit pour une période de deux ans.

Vol d'un rasoir
Un jeune homme de Luceville, coupable d'avoir flâné dans un endroit public, a payé les frais de la cause après avoir passé un jour en prison. Sur l'accusation du vol d'un rasoir électrique, la sentence a été suspendue pour un an, et le prévenu a été libéré sous caution.

Petits vols
Trois jeunes garçons, coupables de petits-vols, ont bénéficié de sentences suspendues pour deux ans, et ils ont été confiés à la garde de leurs parents, après s'être engagés par écrit à garder la paix durant deux ans.

S'ENNUYER ET S'EMPIFFRER

Les gens ne mangent pas toujours parce qu'ils ont faim. Dans certains cas, l'ennui, l'inquiétude, la nervosité ou la colère incitent à se mettre quelque chose sous la dent et résultent souvent en obésité. Boire du lait écrémé et manger quelque aliment qui n'engraisse pas comme le celeri trompe la faim sans gâter le repas régulier.

La loi de faillite

Dans l'affaire de la proposition de: **Succession Joseph St-Onge, Mont-Joli, P. Q.**

Avis est par les présentes donné que la Succession Joseph St-Onge, de Mont-Joli, comté de Matane, dans la province de Québec, a déposé une proposition entre mes mains, en vertu de la Loi sur la faillite.

Il sera tenu une assemblée générale des créanciers du débiteur à Rimouski, au Palais de Justice, le 12e jour d'octobre 1960, à deux heures de l'après-midi.

Daté de Rimouski, ce 16e jour de septembre 1960.

Henri-A. MARTIN,
Syndic,
152-A, de l'Evêché,
Rimouski.

A vendre pour cause de santé "SPECIAL"

OLDSMOBILE "SUPER 88", 13.000 milles. De Luxe, automatique, power brakes, power steering. Pneus neufs "Double Eagle". 2 tons, brun et blanc. Comme neuf. Garanti. Visible chez

(Pas d'affaire par téléphone)
J.-A. COULOMBE

137 Rouleau

RIMOUSKI

Hommes de métier - Attention

Une entreprise minière, permanente et stable, offre des positions de choix aux hommes de métier de cinq années d'expérience dans leur spécialité.

Méritent une attention toute particulière: Les taux de salaire initiaux qui s'échelonnent de \$2.26 à \$2.97 par heure selon les qualités personnelles des candidats et les tâches assignées, le régime d'assurance-maladie, la caisse de retraite ainsi que de généreuses vacances

**MECANICIENS AUTO — MECANICIENS
CHARPENTIERS-MENUISIERS — TUYAUTEURS
ELECTRICIENS — SOUDEURS**

sont priés d'adresser leur demande par écrit au:

**Chef du bureau du personnel
Bureau 935
Iron Ore Company of Canada
Sept-Îles, P.Q.**

COURS PAR CORRESPONDANCE

Scientifique ou commercial, 8e à 12e année inclusivement. Attention spéciale aux adultes. Conversation anglaise (cours et disques). Cours complet ou matières séparées. Mêmes avantages que pour nos cours réguliers. Cours spécial de 6e et 7e année pour adultes.

COURS PAR CORRESPONDANCE ALIÉ

306 est, rue Sherbrooke, Montréal 18

NOTRE MAISON MET L'INSTRUCTION A LA PORTEE DE TOUS

Votre prospectus, S.V.P., sans obligation de ma part.

M., Mme, Mlle _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____ Tél. _____
Scientifique () Commercial () Spécial pour adulte ()
Anglais () Autres cours _____ S.L.01



VOTRE PROPRE COMMERCE

dans votre maison
avec ou sans capital

DEVENEZ DÉPOSITAIRE **PHYTO**

FACILE—INTÉRESSANT—PAYANT

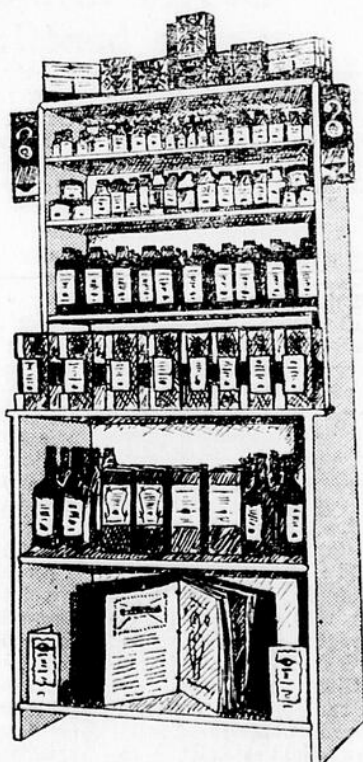
Cette proposition intéressante s'adresse à vous qui désirez un revenu supplémentaire ou une position régulière et stable. Installez cette belle étagère-pharmacie dans votre maison et affichez à l'extérieur l'enseigne Phyto. Vous voilà en affaires. Pas de patron, pas d'heures fixes, et des bénéfices intéressants. Les produits Phyto sont des remèdes à base de plantes, déjà très connus et très en demande à travers toute la province. Ecrivez dès aujourd'hui pour de plus amples renseignements ou demandez le nouveau catalogue des produits Phyto.

DISTRIBUTION PHYTO INC.,
56, rue St-Maurice,
Cap-de-la-Madeleine, P.Q.

Veuillez me renseigner gratuitement et sans aucune obligation de ma part sur la façon de procéder pour établir mon propre commerce Phyto dans ma maison _____
J'aimerais aussi recevoir le nouveau catalogue de 24 pages des produits Phyto. J'inclus 25¢ pour frais de poste _____

NOM _____
ADRESSE _____

LE PLUS GRAND LABORATOIRE DE REMÈDES À BASE DE PLANTES AU CANADA





CARITAS 1960

Comité de publicité

M. Albert Côté, professeur, de Rimouski, président du Comité de publicité de la prochaine campagne de souscription diocésaine du Conseil des Oeuvres, est heureux d'annoncer que son comité est formé des membres suivants: MM. Laurent Dumais, de Rimouski, Laurier Charest, de Mont-Joli, François Raymond, de Rimouski, J.-Octave Lapointe, de Matane, et Marcel Dion, coordonnateur de la Campagne.

Une première réunion du Comité de publicité a eu lieu récemment et tout un programme a été étudié en vue d'assurer à la population du diocèse toutes les informations dont

Comité des noms réservés

M. Raymond Bissonnette, président du Comité des Noms Réservés pour la prochaine campagne de charité diocésaine "CARITAS 1960", est heureux d'annoncer la nomination du Dr Joseph Bellavance, dentiste, de Rimouski, au poste de responsable de la section des Noms Réservés pour la région de Rimouski.

Le Dr Bellavance sera assisté dans son travail de MM. Armand Nadeau, Jean-Louis Dionne, Yvon Desrosiers, qui assureront la sollicitation de tous les

Noms Réservés

M. Charles Morency, gérant du Centre Paroissial des Trois-Pistoles, vient d'être nommé, par M. Raymond Bissonnette, président des Noms Réservés de la prochaine campagne de charité, au poste de responsable de la région de Trois-Pistoles pour la sollicitation des noms réservés.

M. Morency a commencé l'organisation de son sous-comité et il nous fera connaître prochainement le nom de ses assistants.

Président: Comité de publicité

M. François Doré, ing.p., de Matane, président général du Comité d'organisation de la campagne de charité diocésaine "Caritas 1960", est heureux d'annoncer la nomination au poste de président du Comité de Publicité de cette organisation, M. J.-Albert Côté, bachelier en pédagogie, professeur au cours scientifique de l'École Secondaire Langevin, de Rimouski, M. Côté, qui est dans l'enseignement depuis 21 ans, a déjà enseigné à Mont-Joli, St-Alexandre de Kamouraska, et dans le district de Chandler, dans la Gaspésie. Il enseigne à Rimouski depuis quelques années. M. Côté, qui est membre des Cercles Lacordaire depuis plusieurs années, a déjà occupé plusieurs fonctions dans cet or-

Oeuvre affiliée et oeuvre bénéficiaire

Comme on l'a dit précédemment dans ce journal, le Conseil des Oeuvres est formé officiellement des oeuvres de bien-être, d'assistance, de loisirs et de santé du diocèse de Rimouski et c'est lui qui tend à coordonner le travail, sur le plan bien-être social, de tous ces organismes.

L'assemblée générale du Conseil des Oeuvres est formée des délégués officiels de ces oeuvres à la condition qu'elles soient officiellement affiliées au Conseil ainsi que de quelques autres personnes nommées d'après les règlements. Pour mieux comprendre ces termes, voyons leur définition d'après les règlements du Conseil des Oeuvres.

Article 11:

Affiliation des oeuvres

Les oeuvres charitables à caractère régional ou diocésain et incorporées civilement deviennent affiliées au Conseil des Oeuvres sur demande écrite, après approbation du Conseil d'administration et sujet à ratification par l'assemblée générale. Elles sont représentées

elle aura besoin concernant les buts précis de cette grande souscription organisée annuellement par le Conseil des Oeuvres.

Ce Comité, qui est assuré à l'avance de toute la collaboration des journaux régionaux, des postes de radio et de télévision qui desservent la population du diocèse de Rimouski, fera tout son possible pour répondre à toutes les questions que les diocésains se posent concernant les oeuvres qui bénéficient d'une assistance financière grâce à l'argent recueilli par des milliers de bénévoles à l'occasion de la prochaine campagne de charité diocésaine.

noms réservés de Rimouski et des environs.

Cette année, la section des Noms Réservés s'occupera de la sollicitation des compagnies, industries, commerces, firmes incorporées qui dépassent le cadre paroissial.

Le travail de cette section doit débuter au début d'octobre alors que la sollicitation générale se fera simplement à l'occasion de la grande fête du Christ-Roi, soit le dernier dimanche d'octobre.

Trois-Pistoles

nement le nom de ses assistants.

M. Morency a participé à plusieurs reprises à l'organisation paroissiale lors des campagnes de souscription précédentes et il est assuré qu'il réussira à faire un succès dans ses nouvelles responsabilités à l'occasion de la prochaine campagne de charité diocésaine "Caritas 1960".

ganisme tant sur le plan local que régional. Il a déjà été secrétaire de la Chambre de Commerce de Mont-Joli, secrétaire-fondateur du Club Richelieu-Mont-Joli, scoutmaster-fondateur des Scouts de Mont-Joli, membre de la Société St-Jean-Baptiste où il a aussi occupé plusieurs fonctions. On connaît beaucoup M. Côté pour être un très grand fervent de tous les sports et pour son intérêt pour les sports des jeunes. M. Côté a aussi beaucoup d'expérience dans la publicité, s'étant occupé de la publicité de plusieurs organisations, en particulier comme membre du Comité de Publicité du grand congrès de l'Acelf, l'été dernier. Nos félicitations à M. Côté pour cette nomination.

par deux personnes qui deviennent membres du Conseil des Oeuvres pour la durée d'un an.

En adressant leur demande d'affiliation au Conseil d'administration, les oeuvres doivent transmettre copie de leur constitution et de leurs règlements, indiquer la nature de leur travail et fournir la liste des membres et des officiers de leur conseil d'administration.

Il n'est pas nécessaire que les oeuvres sociales administrées par des communautés religieuses soient incorporées civilement.

Article 12: Obligations et privilèges des oeuvres affiliées

Une fois affiliée au Conseil des Oeuvres, chaque oeuvre:

a) Au début de l'exercice financier annuel, transmet au Conseil des Oeuvres la liste des officiers et membres de son conseil d'administration et de ses administrateurs;

b) Informe, en vue d'une meilleure coordination des oeuvres, le Conseil d'administration du Conseil des Oeuvres de tout nouveau travail qu'elle en-

tend faire.

c) Fait vérifier annuellement ses livres par des vérificateurs reconnus et transmet au Conseil d'administration son état financier seulement si telle oeuvre émerge au budget de la caisse de bienfaisance du Conseil des Oeuvres.

d) Peut bénéficier des services du Conseil des Oeuvres en se conformant aux règlements du Conseil.

En lisant les lignes précédentes, on voit facilement la différence entre l'oeuvre affiliée et l'oeuvre bénéficiaire.

Pour faire partie du Conseil des Oeuvres, une oeuvre doit être nécessairement affiliée et il en est de même pour qu'une oeuvre soit bénéficiaire de la Caisse de Bienfaisance. Mais toute oeuvre affiliée n'est pas du fait bénéficiaire de la Caisse de Bienfaisance.

Par exemple, le Sanatorium St-Georges, de Mont-Joli, l'Hôpital St-Joseph, de Rimouski, sont des oeuvres affiliées au Conseil et ils ne sont pas bénéficiaires de la Caisse des Oeuvres. Par contre, le Service Social diocésain, le Service de Bien-Être aux Aveugles et autres, sont des oeuvres affiliées et en même temps des oeuvres bénéficiaires.

Plainte au sujet de l'évaluation

Le Conseil de Ville de Rimouski a pris connaissance de plaintes reçues contre le nouveau rôle d'évaluation par MM. Elzéar Dubé, Mathieu Jean, Alcide Dionne, Louis-de-Gonzague Théberge, Armand Drapeau, Rodrigue Belzile et dame Roméo Landry. Après consultations avec les estimateurs de la municipalité, il est proposé par le conseiller Irénée Gendreau et résolu à l'unanimité que le rôle s'évaluation de la Ville de Rimouski, tel que révisé par les estimateurs, soit homologué avec les amendements suivants: lot 185, \$18,250.00 au lieu de \$19,200.00, et lot 521-111-2, \$9,300.00 au lieu de \$9,400.00, et demeurera en vigueur selon la loi.

Elargissement, rue St-Jean-Bte

A la dernière séance du Conseil de Ville de Rimouski, il a été proposé et résolu à l'unanimité que la Ville de Rimouski achète de la Communauté des Frères du Sacré-Coeur, pour le prix de \$2,060.75 comptant, le lot 1-1-1 afin de permettre l'élargissement de la rue St-Jean-Baptiste.

Chez les Clercs de St-Viateur



Un fils de la paroisse de La Trinité-des-Monts, M. Robert Demers, a revêtu l'habit religieux, le 14 août, au noviciat des Clercs St-Viateur, de Rigaud.

Le nouveau religieux est le fils de M. et Mme Pierre Demers, de La Trinité-des-Monts.

Congrès des employés d'assurance-chômage



L'Association des Employés d'Assurance-Chômage, branche Matapédia-Bonaventure, qui groupe les employés des bureaux de Causapsal et de New-Richmond, du Service National de Placement de la Commission d'Assurance-Chômage, tenait, à l'hôtel de la Montagne, à Routherville, son congrès annuel.

M. Maurice Duquette, président sortant de charge, et M. Eugène Frenette, gérant du bureau local de la Commission à Causapsal, souhaitèrent la bienvenue aux congressistes. Au cours des élections qui suivirent, M. Yvon Cyr, de New-

Richmond, a été élu président.

On reconnaît, sur la photo ci-dessus, les membres du nouveau bureau de direction: Mlle Gisèle Arseneault, de New-Richmond, vice-présidente; M. Yvon Cyr, de New-Richmond, président; M. J.-Raymond Leblanc, de Causapsal, vice-président; 2e rangée: M. Valère Biron, de Causapsal, conseiller juridique; M. Philippe Diotte, de New-Richmond, secrétaire-trésorier; M. Charles Gauthier, de New-Richmond, secrétaire-trésorier adjoint. N'apparaît pas sur la photo, M. Yvon Paradis, de Causapsal, vérificateur.

ABANDON

DE LA LIGNE DE RADIO-SERVICE

Stock de 286 lampes récentes — Condensateurs Vibrateurs 6 et 12 volts — Contrôles — Résistances Coils — Transformateurs.

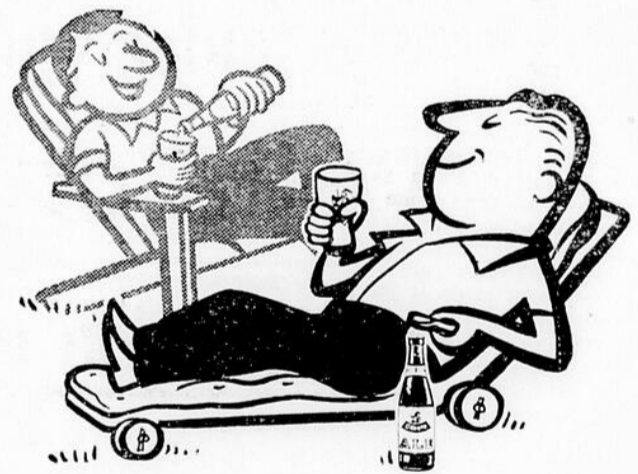
VALEUR AU PRIX DE GROS : \$650.00

A VENDRE D'UN BLOC EN SPECIAL

\$425

Coulombe Radio & Enseignes Enr.

137, Ave Rouleau — RIMOUSKI — Tél. RA 3-2394



De plus en plus de gens savent se la couler douce

Une petite conversation par-dessus la clôture... une cordiale invitation... voilà ce qui entretient l'amitié. Dès la première gorgée, vous saurez aussi vous lier d'amitié avec O'Keefe... la bière à son meilleur: douce et rafraichissante.

La bière O'Keefe est spécialement brassée avec du houblon sans graines, afin de retenir cette douceur naturelle si agréable au goût.

Adoptez O'Keefe et voyez comme il fait bon "se la couler douce".

Buvez O'Keefe... la bière Douce





L'aménagement régional du Bas St-Laurent

D'après une causerie devant l'U.C.C.
par M. Albert RIOUX, agronome

LE COMITE D'AMENAGEMENT REGIONAL DOIT COLLABORER AVEC L'ETAT

M. Rioux expose, ci-dessous, les résultats obtenus par des comités d'aménagement régionaux aux Etats-Unis.

(suite)

Quels ont été les résultats de cette politique d'aménagement régional? Une législation, qui a été passée au Congrès en 1955, a déjà permis la réalisation d'un grand nombre de projets à courte échéance dans cinquante-deux comtés. Elle a permis de mettre en marche un nombre encore plus grand de projets à longue échéance dont les effets ne sont pas encore faciles à apprécier. Dès la deuxième année, on comptait plus de 350 projets déjà lancés. Dans un seul comté, dix-sept projets communautaires sont en voie d'exécution, grâce au programme d'aménagement rural.

Les dirigeants de ce mouvement considèrent qu'une action concertée pour relever les revenus agricoles peut donner plus rapidement des résultats tangibles. On a donc entrepris une vigoureuse campagne pour améliorer des méthodes de culture et d'élevage, introduire de nouvelles productions, créer de nouvelles facilités de mise en marché, transformer sur place certains produits de la ferme. On a établi de nouvelles petites industries ou agrandi celles qui existent déjà pour donner du travail à la main-d'œuvre de la région. On estime que plus

de 8.000 nouveaux emplois sont lus au travail des comités locaux d'aménagement dans 52 comtés. L'administration des petites entreprises donne à ces petites ou moyennes industries les services éducatifs, financiers et consultatifs. Elle leur prête environ \$60,000,000 par année.

Tourisme

On a amélioré les services de récréation et de tourisme non seulement au profit des habitants locaux, mais pour attirer un plus grand nombre de touristes vers les régions qui se distinguent par leurs beautés naturelles.

Forêt

On a fortement poussé le reboisement et la mise en valeur des forêts et augmenté l'assistance aux propriétaires forestiers pour améliorer la production et la mise en marché des produits de la forêt. A ce propos, un agent d'aménagement rural a exposé devant le Comité du Sénat les résultats obtenus dans une des régions les plus déshéritées du Wisconsin. Les cultivateurs étaient pauvres et gardaient une moyenne de dix vaches sur des terres mal cultivées. Les 671.000 acres de forêt avaient été dévastés. Le comité a adopté un programme d'aménagement forestier, il a fait planter 550.000 arbres en 1958, 700.000 en 1959 et 500.000 en 1960. Il a fait surgir plusieurs nouvelles industries utilisant le bois et même les dé-

chets de la forêt comme matière première; il a aménagé les lacs et certaines régions forestières pour stimuler l'industrie touristique. Dans cette région, le comité d'aménagement rural a réussi à généraliser l'usage de la chaux et de la culture de la luzerne. On compte maintenant des troupeaux de trente vaches et de nouveaux élevages comme ceux des dindes et du vison.

Il est étonnant de constater l'immense travail que peuvent accomplir des dirigeants locaux avec l'aide d'experts et de spécialistes quand ils se décident une bonne fois à travailler en équipe pour tirer le meilleur rendement possible de toutes les ressources de la région.

Cette idée d'aménagement régional n'est pas nouvelle. Esdras Minville la prêche depuis trente ans. Le rapport de la Commission Tremblay insiste sur la nécessité d'adopter une politique de mise en valeur des ressources de chaque région. J'ai essayé pour ma part de répandre l'idée que la prospérité des petites patries fait celle de la grande: ce fut le thème de la conférence que j'ai donnée au congrès général de l'U.C.C., de Rimouski, en 1954, et je terminais par ce paragraphe, un article que j'ai publié dans la revue "Culture" en 1955: "L'Etat ne peut pas se substituer aux initiatives locales. Il appartient aux dirigeants de chaque région de se concerter pour éla-

borer et exécuter un plan d'aménagement régional dans tous les domaines. Un Conseil Economique provincial, en collaboration avec des Conseils Economiques régionaux, pourrait travailler efficacement à promouvoir une révolution rurale qui donnerait un nouvel essor à la nation canadienne-française".

Le gouvernement vient de nommer les membres du conseil économique provincial. Mais ce conseil ne pourra pas faire grand-chose s'il n'est pas secondé par des organismes régionaux, décidés à faire donner le maximum de rendement aux ressources de leur milieu.

Nous parlons l'aménagement régional de nos ressources depuis longtemps sans prendre les moyens de préparer et d'exécuter un programme. Les Etats-Unis ont le mérite d'avoir élaboré un plan pratique qui donne des résultats tangibles.

Le premier résultat du programme d'aménagement américain fut de faire travailler ensemble les fonctionnaires du gouvernement de Washington avec ceux des Etats en collaboration avec les dirigeants locaux. Cette méthode de travail est la clef du succès.

Il ne faut pas oublier que le but principal d'un programme de mise en valeur des ressources, c'est d'élever le niveau de vie de la population. L'exploitation des ressources naturelles n'est pas une fin en elle-même, c'est un moyen pour obtenir une fin qui ne peut pas être uniquement des profits à réaliser et des besoins matériels à satisfaire. L'homme est la cause efficiente et finale, le sujet et l'objet de toute activité économique. L'idéal d'une société est de faciliter l'accomplissement libre et le plus complet du plus grand nombre de ses membres. Or, le prolétariat, surtout au service du capitalisme étranger, ne favorise pas cet épanouissement de la personne humaine. Le travailleur autonome, maître de sa person-

ne, de son temps et de ses instruments de travail, a toutes les chances de poursuivre sa double fin naturelle et spirituelle. Il importe donc que chaque région mette en valeur ses ressources naturelles, de façon à créer le plus grand nombre possible d'établissements autonomes et enraciner sur place la plus grande partie de ses excédents de population.

(à suivre)

Décoré de l'Ordre St-Jean



M. Louis-Marie Croussett, de la Pointe-aux-Trembles, Montréal, surintendant-capitaine de la division ambulancière Ste-Marie (193) du corps Dollard, a été promu par Sa Majesté la Reine Elisabeth II, membre de l'Ordre St-Jean de Jérusalem.

M. Croussett s'est mérité cet honneur par son dévouement et ses nombreux services rendus à la brigade ambulancière au cours des 12 dernières années. Cette décoration lui sera officiellement remise par le Gouverneur Général du Canada, M. Georges Vanier, à Ottawa, en octobre.

pour **UNE SEMAINE** seulement

VOUS OFFRE

une allocation d'échange de

\$80.00



pour votre vieille télévision, quelle qu'en soit la marque, l'année ou la condition, en échange pour

UNE TELEVISION

Admiral

PRIX REGULIER	319.00
MOINS ALLOCATION	80.00
GRAND SPECIAL	239.00

Admiral, symbole de qualité dans le monde entier

ALBERT

MICHAUD

INC

Mémoire du Syndicat Touristique de la Gaspésie

Prolonger la saison touristique de deux à trois mois par la chasse et la pêche

(1ère partie)

Le présent mémoire s'adresse particulièrement à l'hon. Premier Ministre, à l'hon. Procureur Général, à l'hon. Secrétaire Provincial, à l'hon. ministre de la Chasse et des Pêcheries et à l'hon. ministre de la Voirie. Un exemplaire de ce mémoire sera remis au chef de l'Opposition.

Ministère du Tourisme

Les directeurs et les membres du Syndicat d'Initiative Touristique de la Gaspésie ont constaté avec beaucoup de plaisir la naissance d'un ministère du Tourisme par le groupement de divers services intéressant le tourisme sous la juridiction du Secrétariat Provincial.

Affaires culturelles

Nous entrevoyons avec beaucoup d'optimisme la création d'un ministère des Affaires Culturelles qui s'efforcera, non seulement de conserver, mais encore de développer le caractère français de la province de Québec.

Nous croyons que ces deux initiatives du Gouvernement provincial sont de nature à créer une véritable pensée touristique dans la province. Comme par le passé, le Syndicat d'Initiative Touristique de la Gaspésie sera heureux de collaborer avec les autorités gouvernementales pour le développement touristique de la province et de la Gaspésie.

Bureau touristique : Ste-Flavie

Au cours des deux dernières années, le syndicat a pris l'initiative d'acquiescer des terrains et de construire un bureau d'informations touristiques à Ste-Flavie afin de les céder au Gouvernement provincial. Nous

croyons toujours que Sainte-Flavie, située à la jonction des routes 10 et 6, est l'endroit idéal pour l'établissement du bureau d'informations touristiques de la province en ce qui concerne la Gaspésie. Nous espérons que le Gouvernement provincial prendra charge de ce bureau d'informations touristiques dès cette année afin qu'il soit possible de l'opérer pour la saison touristique 1961.

La chasse et la pêche touristiques

Le Syndicat d'Initiative Touristique de la Gaspésie appuie fermement le travail effectué et les revendications faites par les associations de chasse et pêche de la région, en particulier les associations de la rivière Matane, de la Métiis et de la Matapédia. La chasse et la pêche bien organisées constituent un attrait touristique de première valeur et contribuent à allonger la saison touristique.

Ce dernier facteur est d'une importance capitale dans le développement touristique de la Gaspésie où la saison touristique est plus courte que dans d'autres régions à cause du climat, de l'éloignement des grands centres et de l'absence de grandes villes pouvant attirer le touriste pendant toute l'année. Le développement touristique de la chasse et de la pêche en Gaspésie permettrait de prolonger la saison touristique de deux ou trois mois vu que la pêche débute au mois de mai et que la chasse se termine au mois de novembre.

Les trois associations de chasseurs et pêcheurs plus haut mentionnées réclament depuis plusieurs années l'ouverture de

nouveaux territoires de chasse et de pêche au public et l'organisation adéquate de ces territoires pour en faire un attrait au bénéfice de l'industrie touristique ainsi que de la population de la Gaspésie et de la province. L'ouverture de nouveaux territoires au public contribuerait grandement au développement économique de la Gaspésie et constituerait un attrait récréatif pour occuper les loisirs de la population régionale. Par suite de la diminution des heures de travail, des vacances annuelles payées et de la hausse du standard de vie, la population a de plus en plus de loisirs à sa disposition. La population de notre région s'intéresse de plus en plus à la chasse et à la pêche sportives et il appartient à l'Etat de lui fournir des facilités de chasse et de pêche sur les terres de la province.

Il faudrait porter une attention particulière aux rivières à saumon de la Gaspésie dont un très petit nombre sont ouvertes au public et sont aménagées pour recevoir les touristes. Les droits de pêche sur la plupart de ces rivières sont détenus par des étrangers et nous croyons que la province devrait récupérer graduellement ces droits de pêche afin d'opérer et aménager elle-même ces rivières à saumon au bénéfice de toute la population.

Le domaine provincial susceptible d'être ouvert au public pour la chasse et la pêche sportives devrait être aménagé et exploité d'une façon scientifique sous la direction de biologistes et de gardiens bien préparés à ces fonctions. Nous croyons que chaque région devrait être sous la surveillance de biologistes attitrés qui auraient juridiction pour surveiller l'application des lois provinciales relativement à la pollution des eaux, au reboisement autour des lacs et rivières et à la surveillance des territoires de chasse et de pêche.

A titre d'exemple en ce qui concerne la chasse, il faudrait exercer une surveillance adéquate pour permettre la conservation du gibier et faciliter la reproduction du gibier en Gaspésie. L'une des causes principales de la diminution du gibier dans les forêts de la Gaspésie et de la province est la coupe intensive des espèces forestières nécessaires à la survie du gibier en hiver. Le chevreuil ne peut pas survivre dans une région si l'on y coupe les cédrières. Il faudrait donc une collaboration entre le ministère des Terres et Forêts et le ministère de la Chasse et de la Pêche lorsque des coupes de bois sont octroyées afin de sauvegarder les cédrières pour la survie du chevreuil.

Il est de notoriété publique que le braconnage se pratique surtout en dehors de la saison de la chasse et de la pêche alors que la surveillance est relâchée. La plus grande partie du gibier est tuée en dehors de la saison de chasse et la vente de viandes de chevreuil et d'original se pratique durant toute l'année. Nous croyons que les gardes-chasse et gardes-pêche devraient être sous la juridiction de la police provinciale et devraient exercer leurs fonctions sans interruption 12 mois par année.

Ces gardiens devraient recevoir une formation spécialisée pour leurs fonctions et devraient être transférés de territoire périodiquement. Les gardiens de clubs privés devraient être nommés et payés par l'Etat et soumis à la même discipline que les gardiens des territoires publics.

En ce qui concerne la survie du saumon, il faudrait instituer une patrouille par voie d'eau qui surveillerait particulièrement les opérations des dragueurs surtout la nuit. Il faudrait également surveiller les gueules et les têtes de rivières où les saumons s'assemblent en grand nombre et où le braconnage est le plus désastreux. Les saumons frayent généralement dans les têtes de rivières où la surveillance est souvent relâchée et parfois inexistante. On comprend facilement que la destruction du saumon sur les frayères cause un dommage irréparable.

Il est prouvé que la pêche commerciale du saumon donne un rendement économique

beaucoup moindre que la pêche sportive. Il faudrait réglementer et surveiller adéquatement les opérations des pêcheurs commerciaux et plus particulièrement les activités des dragueurs qui opèrent illégalement la nuit le long des côtes et dans les entrées des rivières. (à suivre)

RAJEUNISSEZ VOTRE VOITURE AVEC UN moteur refait

APPROUVE PAR *Ford*



- Remplacement en un jour
- Garantie du constructeur 90 jours ou 4,000 milles (selon le premier chiffre atteint)

Livraison immédiate
Conditions faciles de paiement

Ouellet Automobiles
LIMITÉE
337, St-Germain
Rimouski
Tél. RA 3-3327

GARNEAU, BOULANGER, LTEE

Courtiers en valeurs de placement de la cité de Québec
représentant régional :
J.-Ernest Poitras,
(ex-gérant de la Banque Canadienne Nationale)
74, rue de l'Évêché, Apt 4 Rimouski
Téléphone : RA 3-2387



Le moment est venu de mettre de l'antigel permanent

ESSO-RAD
dans votre tracteur



Appellez aujourd'hui votre agent Esso Imperial
CLAUDE McKINNON
45 Asselin RIMOUSKI Tél. RA 3-5831

Bertin & Fils LTEE
DECORATEURS
REMBOURREURS

de meubles
Remodelage
Polissage
Réparations de matelas

Fabricants de matelas et meubles
Spécialistes en tapis
383 St-Germain RIMOUSKI
RA 3-6555



Dow
FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE...

par son **MULTI-MÉLANGE parfait**

SUIVEZ LE FOOTBALL DU "BIG FOUR" A LA TV
Pour renseignements complets consultez votre horaire de TV

GARANTIE CLIMATISÉE

Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurée ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

Dr R. H. Wallace
Directeur du contrôle de la qualité

Funérailles de M. A. Parent

de St-Ulric



Un citoyen des plus estimés de St-Ulric, comté de Matane est décédé, le 20 août, à l'âge de 84 ans et 4 mois. Il s'agit de M. Aurélius Parent, marchand et industriel. Il se retira des affaires tout en continuant à s'occuper de ses propriétés. Homme de confiance, ses concitoyens lui confièrent plusieurs charges importantes dans sa paroisse qu'il dirigea avec tact. Il fut maire de St-Ulric de février 1911 à juillet 1933; il fut aussi préfet du comté de Matane pendant une quinzaine d'années jusqu'à sa démission comme maire du village. Cet homme de bien prit aussi une part active aux oeuvres sociales et religieuses de sa paroisse; il fit des dons généreux pour l'église de St-Ulric, et s'intéressa beaucoup à l'éducation et à l'instruction des jeunes gens, contribuant ainsi à plusieurs vocations sacerdotales et missionnaires.

Les paroissiens de l'endroit se rendirent aux funérailles de même qu'une nombreuse délégation de parents et d'amis venus de différents endroits, pour rendre un dernier témoignage de reconnaissance à M. Parent. Le défunt avait épousé Marie-Hélène Larrivée. Il avait épousé, en secondes noces, Marguerite Morin, qui lui survit.

La levée du corps fut faite à la demeure du défunt, par M. le curé Herménégilde Roy, et le chant du Miserere exécuté par MM. Hormidas Roy, Charles Dufour, maire, et François Vinet. C'est son beau-frère M. l'abbé J.-Charles Morin, professeur au Séminaire de Rimouski, qui chanta le service, assisté de M. l'abbé Ls-Philippe Ancil, cousin, curé de St-Léon-le-Grand, et de M. l'abbé Gaston Kirouac, neveu, professeur au Séminaire de Trois-Rivières.

Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait M. l'abbé Herménégilde Roy, curé de St-Ulric; M. l'abbé Paul-Émile Dubé, curé de St-Rédempteur de Matane; M. l'abbé Aldéric Ancil, assistant à St-Léon-le-Grand, et M. l'abbé Médard Ancil, aumônier au monastère des Ursulines, à Rimouski, tous deux cousins du défunt; M. l'abbé Georges Beaulieu, professeur au Séminaire de Rimouski; M. l'abbé Léopold Beaulieu, curé de N.-D.-de-la-Compassion, des Boules; le Rév. Père Gaston-Simon Heppell, o.p., directeur de l'Oeuvre du Noviciat, à Montréal; M. l'abbé Pierre Bélanger, de l'Archevêché de Rimouski; M. l'abbé Simon Amiot, professeur au Séminaire de Rimouski; M. l'abbé

G. Gendron, vicaire à St-Rédempteur; M. l'abbé Jean-B. Bérubé, vicaire à St-Ulric; M. l'abbé Charles-A. Ancil, ecclésiastique, cousin du défunt.

Le chant de la messe de requiem fut exécuté par M. l'abbé Jean-Marc Gendron, vicaire à St-Gabriel; MM. J.-Charles Dufour, Roger Fournier, Mlle Anne-Marie Michaud, Irène Beaulieu, Armand et Ginette Fournier, de St-Ulric; M. François Vinet, de Matane, dirigeait la chorale. A l'orgue, Mlle Alice Simard.

Pendant le service, la quête fut faite par M. Lawrence Cheeseman et le Dr Gilles Ouellet, neveux; des livres-souvenir furent distribués par MM. John et Gaston McNeil, cousins du défunt. La croix, qui précédait le cortège funèbre, était portée par M. Antoine Ancil; portaient le cercueil, MM. Adrien Larrivée, i.f., Gustave Gagnon, Yves Kirouac, L. Cheeseman et le Dr Gilles Ouellet et Guy Ouellet. Les porteurs d'honneur étaient MM. Thomas Kisouac, Robert McNeil, Zénon Dechamplain et Jacques Kirouac.

Outre son épouse, M. Parent laisse dans le deuil sa belle-mère Mme J.-A. Morin, de St-Ulric; sa tante Mère Marie du Sacré-Coeur, Ursuline du monastère de Québec. Parmi les parents qui assistaient aux funérailles, mentionnons aussi ses beaux-frères et belles-soeurs M. et Mme Thomas Kirouac, Mme Roland Désilets, M. et Mme I.E. Cheeseman, de Québec; ses neveux et nièces M. et Mme Adrien Larrivée, de Papineauville; Mlle Gabrielle Larrivée, de Québec; le Dr Gilles Ouellet, de Rimouski; le Dr Guy Ouellet, de Forestville; MM. Jacques Kirouac, professeur au Collège des Jésuites, de Québec; Yves Kirouac, Mlle Shirley Cheeseman, i.f., de Québec; des cousins et cousines, MM. Ulric, Albert et François Bernier, Mme Elisée Talbot, Mme Polydore Bernier, de St-Ulric; M. et Mme Edmond Paquet, de Luceville; M. et Mme Zénon Dechamplain, de Rimouski; MM. Antoine Ancil, Gustave Gagnon, Mlles Antoinette et Jeanne Gagnon, de St-Ulric; Mlles Blanche et Estelle Ancil, de St-Léon-le-Grand; M. Robert McNeil, de Baie-Comeau; Mlle Luce McNeil, i.f., de Matane; M. et Mme Adrien Ouellet, Mme Francis McNeil, Mlles Lise et Nicole Ouellet, de St-Ulric.

On remarquait aussi aux funérailles, des amis venus de l'extérieur: MM. P.-A. Guay, Hilaire Létourneau, Robert Cantin, Auguste Savard, de Québec; Léo Dugas, M. et Mme Robert Heppell, de Matane; MM. André et Pierre Belzile, de Luceville. Il était aussi l'oncle de Mlle Jean Cheeseman, de Québec; de M. et Mme Claude Doré, aussi de Québec; de Mme Gilles Ouellet, de Rimouski; de Mme Guy Ouellet, de Forestville; le cousin de M. l'abbé Alphonse Ancil, de St-Charles de Caplan; M. et Mme Paul-Émile Ancil et M. Auguste Ancil, de Port Cartier, et de Mme Antoine Ancil, de St-Ulric.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Nos condoléances à la famille.

"L'apostolat du journalisme"

Pendant ses 58 années de journalisme à La Patrie, puis à La Presse, M. Oswald Mayrand a été amené à traiter toutes sortes de sujets, au gré des événements. Il a rencontré quantité de personnalités, prononcé de nombreuses causeries.

Il nous livre dans cet ouvrage un choix d'articles, de textes de conférences, des portraits de personnalités civiles, religieuses et militaires, et même quelques poèmes de jeunesse.

Le titre de l'ouvrage peut surprendre au premier abord. M. Mayrand s'en explique au début de ce recueil. Un journal représente une force formidable puisqu'il contribue à former l'opinion publique. Cela, M. Mayrand ne l'a jamais perdu de vue. Aussi, tout au long de sa carrière, a-t-il fait en sor-

Une nouvelle saison débute pour les Richelieu

Le Richelieu J. Thomas Arsenault, de Rimouski, était le conférencier invité au récent dîner qui a marqué la reprise officielle des activités du Club Richelieu, de Rimouski.

M. Arsenault a présenté un exposé complet sur la nature des différentes sortes de fourrures actuellement sur le marché du vêtement. Il a également donné un véritable cours sur la confection des manteaux, compte tenu des changements de la mode féminine au cours des années, de la qualité des

fourrures, etc.

Au cours du dîner, le président Marcel Dion a souhaité la bienvenue aux dames ainsi qu'aux invités des membres du Club Richelieu. Il a laissé entrevoir que la présente saison serait très active et fort intéressante.

La causerie-éclair fut donnée par le Richelieu Georges Sauter et le propos "féminin", spécialement dédié aux dames présentes, par le Richelieu René Bissonnette.

Le conférencier invité fut présenté par le Richelieu Louis-Gaétan Fortin et remercié par le Richelieu Georges Bouchard.

Le dîner et la soirée avaient été organisés par le Richelieu André Leroux.



ÇA, C'EST DE LA VOITURE! FONCTIONNELLE, SOLIDE COMME LE ROC, CONSTRUITE POUR DURER!

Un moteur tout nouveau, silencieux au point de faire parfois douter qu'il tourne! Une construction monobloc: vous roulez entouré d'un rempart d'acier! Une suspension merveilleuse: même les pires ornières semblent aplanies! L'Anglia 105E est réellement incomparable.

CHOISISSEZ L' **Anglia** LA VOITURE QUI DURE
105E



VOYEZ-LA CHEZ UN VENDEUR DE VOITURES FORD ANGLAISES. PIÈCES ET SERVICE D'UN OcéAN À L'AUTRE.

Ouellet Automobiles Ltée

337, rue St-Germain

RIMOUSKI

Tél. RA 3-2237

Spécialistes

ASSURANCE AUTOMOBILE

RISTOURNE "RÉCOMPENSE AU MÉRITE" 10%

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUÉBEC

Siège Social

2, ave. Chauveau, Québec, P. Qué.,

Tél.:

LA 5-4751

Représentant:

ANTOINE

ROBICHAUD

3, rue Keable,

Rimouski, P. Q.

Tél. RA 3-2574

Est-ce ton cas ?

Si tu veux boire et le peux, C'est ton affaire.

Si tu ne veux pas boire et ne le peux, C'est notre affaire.

Alcooliques Anonymes
Case postale 13
RIMOUSKI
Tél. RA 3-6224

Les Métallurgistes de Sept-Iles appuient les pilotes de Québécois

Les deux locaux des Métallurgistes Unis d'Amérique à Sept-Iles ont accordé leur appui direct aux pilotes de Québécois actuellement en grève. L'Association canadienne des pilotes de ligne (CALPA), qui représente les pilotes de Québécois, est affiliée au Congrès du Travail Canadien (CTC).

Réalisant que si la société était forcée de reprendre toutes ses envolées selon le permis qu'elle détient du Bureau du Transport Aérien, elle devrait réengager les pilotes, les deux syndicats ont expédié au bureau le télégramme suivant:

Bureau du Transport Aérien, Ottawa, Ontario.

Etant donné que l'Association Canadienne des Pilotes de Ligne a proposé, en date du premier septembre, que les pilotes retournent au travail sans autre condition que la non discrimination de la compagnie envers eux. Il n'y a plus d'excuse pour que Québécois ne reprenne son service régulier selon les conditions de son permis d'opération.

(Signé) Edgar Briand, président du local 5569; Maurice Paulin, président du local 5197; E. Fisher, représentant, Métallurgistes Unis d'Amérique.

Deux individus à l'amende pour vente illégale de liqueurs alcooliques

GREFFE DE LA PAIX
Semaine du 5 au 10 septembre
Un hôtelier de la région, possesseur d'un permis d'auberge, a payé \$100 d'amende et les frais pour avoir vendu des liqueurs alcooliques sans repas

et pour consommation à l'extérieur de son établissement.

Un résident d'Esprit-Saint, pour des infractions à la Loi sur l'Assurance-chômage, a été condamné à \$40 d'amende et aux frais.

Pour avoir conduit un véhicule automobile non enregistré à St-Simon, un conducteur de camion de la Gaspésie a payé \$10 d'amende et les frais.

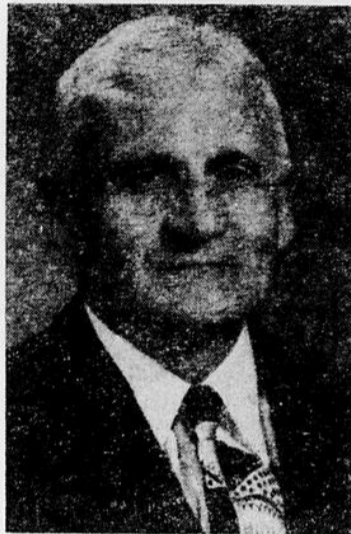
Coupable d'avoir conduit une automobile alors que sa capacité de conduire était affaiblie par l'alcool, un résident de Rimouski-Est a payé \$50 d'amende et les frais. Il lui a été interdit de conduire avant trois mois.

En plus de la confiscation des liqueurs alcooliques saisies chez lui, un résident de St-Gabriel a payé \$100 d'amende et les frais, pour ventes illégales.

A la suite de sept arrestations d'individus, le 2 septem-

bre, pour vagabondage, deux ont payé chacun \$10 d'amende et les frais, le troisième a été condamné à \$5 d'amende et aux frais, et les quatre autres, sans argent ont passé trois jours en prison.

Funérailles de M. Nap. Poirier de Ste-Blandine



Mercredi, le 7 septembre, à l'âge de 75 ans et 10 mois, est décédé, à son domicile, M. Napoléon Poirier, époux de dame Cédulie Proulx, de Ste-Blandine.

Outre son épouse, il laisse ses enfants Annette (Mme Edgar Proulx, Omer, Gertrude (Mme Roger Proulx), tous de Rimouski; Lionel, de Montréal; Line (Mme Florent Bouillon), de Nazareth; Fernande (Mme Richard Fillion), de Rimouski-Est; Yolande (Mme Oscar Chamberland), de Rimouski; Marielle, aussi de Rimouski; Monique (Mme Guy Proulx) et Angéline, de Ste-Blandine. Il laisse aussi des frères MM. Adélar, de Ste-Blandine; Albert, de St-Quentin; Joseph, de St-Cléophas, et André, de Ste-Blandine; sa soeur Marie (Mme Alphonse Proulx); ses gendres et brus, MM. Edgar et Roger Proulx, Florent Bouillon, Richard Fillion, Oscar Chamberland, Guy Proulx, Mmes Lionel et Omer Poirier. Il laisse aussi vingt-deux petits-enfants.

Originaire de St-Anaclet, M. Poirier était marchand. Il fut maire et commissaire d'écoles à Ste-Blandine.

Les funérailles ont eu lieu à Ste-Blandine, samedi le 10 septembre 1960, à 11 h. 30. Le service fut chanté par M. l'abbé Martin Proulx, assisté de MM. les abbés Marcel Morin et J.-M. Drapeau. La levée du corps avait été présidée par M. l'abbé Edouard Lepage, curé de Ste-Blandine. La croix, qui précédait le cortège funèbre, était portée par M. Epiphane Lepage; portaient le cercueil: MM. Michel Proulx, William Brisson, Jos. Brisson, Thomas Fillion, Ernest Proulx et Emile Proulx.

On a remarqué aux funérailles une nombreuse assistance de parents et d'amis venus rendre un dernier témoignage d'estime au cher disparu.

L'inhumation, sous la direction de la Maison Bissonnette & Frère, eut lieu au cimetière de Ste-Blandine.

Nos condoléances à la famille.

La Rédemption

Va-et-vient
M. et Mme Ghislain Paquet, de Montréal, étaient de passage

A LOUER

BUREAUX
2 pièces 15 x 15
à 143 St-Germain
Rimouski

S'adresser à
RA 3-4805 le jour
RA 3-5177 le soir

Cartes professionnelles

AVOCATS

CASGRAIN & CASGRAIN
Perrault Casgrain, C.R.
André-P. Casgrain, B.C.L.
Edifice Banque Canadienne Nationale
Tél. RA 3-3303-3304 RIMOUSKI

GAGNON & GAGNON
AVOCATS
P.-E. Gagnon, C.R.
J.-Claude Gagnon
Bureau:
EDIFICE CIE DE POUVOIR
Tél. RA 3-3179 RIMOUSKI

GENDREAU & BEAULIEU
AVOCATS
Arthur Gendreau, B.A., L.L.L.
Chs-Alph. Beaulieu, C.R.
160, de l'Évêché Tél. RA 3-4293 RIMOUSKI

TESSIER & D'ANJOU
AVOCATS ET PROCUREURS
Téléphone RA 3-4861-4862
148 St-Germain RIMOUSKI

ROSAIRE BERUBE, L.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
143, boulevard de l'Évêché
Téléphone RA 3-4175
C. P. 515 — RIMOUSKI

ASSURANCES

R. Gendreau
C. d'A. A.
Courtier d'assurances générales
Automobile, feu, vie, accident, responsabilité
Tél. bur.: RA 3-5388
Tél. rés.: RA 3-3898
160, Evêché — RIMOUSKI

Roland Heppell
Courtier d'assurances agréé
Téléphone:
Bur.: RA 3-3570; rés.: RA 3-6134
C. P. 246
Bureau: 54, ave de la Cathédrale
Feu, automobile, vie, accidents, maladie
Tous services d'assurance en général

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

\$3.00 par année
représentant
ARMAND ARGUIN
Tél. RA 3-5804 RIMOUSKI
POUR VOS ANNONCES, SIGNALEZ
RA 3-6529

dernièrement chez leurs parents et amis.

M. Paul-Germain Morin, de Montréal, était de passage chez ses parents M. et Mme Etienne Morin, dernièrement.

Mme Léo Pelletier, des Etats-Unis, et M. et Mme Albert Lebel, Mlle Jeanne-Berthe Ouellet, de Sept-Iles, ainsi que le chanoine Zénon Soucy et Mlle Jeannine Plourde, du Bic, étaient tous de passage chez leurs parents et amis M. et Mme Isidore Levasseur et M. et Mme Fernand Girard, la semaine dernière.

MM. Emile Plante et André Parent, de Baie-Comeau, sont en visite chez leurs parents Mme François Plante et M. et Mme Albert Parent.

ARPENTEURS

Guy Leblanc
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
160, de l'Évêché — C. P. 385
Téléphone:
Bur.: RA 3-3836; rés.: RA 3-4905

Is-Léo Doyon
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
CONSEIL
209 St-Germain — RIMOUSKI
Edifice Lepage
Bur.: RA 3-4324; rés.: RA 3-2640

CHIROPRACTICIEN

J.-M. Guay, D.C.
CHIROPRACTICIEN
14, Cathédrale Tél. RA 3-3655

NOTAIRES

Joseph Bérubé
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe du notaire Eudore Couture
160, de l'Évêché Tél. RA 3-2342 RIMOUSKI

Albert Goulet
NOTAIRE
Bureau à 144, boul. de l'Évêché (édifice Gilbert)
Tél. RA 3-3485 RIMOUSKI
Bureau à Luceville à chaque soir, du lundi au samedi à sa résidence
Téléphone: RE 9-4641

Ronaldo Raboin
NOTAIRE
119, Evêché
En face du Séminaire
RIMOUSKI, Qué.

INGENIEURS

Leroux et Marquis
INGENIEURS-CONSEIL
Structures d'acier et béton armé
Aqueducs et égouts
Travaux maritimes
8, rue St-Edmond
Rimouski, P. Q. Tél. RA 3-5027

Ménard & Marsan
INGENIEURS-CONSEIL
Travaux maritimes et municipaux
Structures, expertises, surveillance
76, ave de la Cathédrale
Tél. RA 3-6644 RIMOUSKI

Geo.-A. Santerre
INGENIEUR PROFESSIONNEL
Electricité, Plomberie, Génie municipal, Chauffage, Ventilation, Aqueducs et Egouts
310, St-Germain Tél. RA 3-4954 RIMOUSKI

SYNDIC

Henri-A. Martin
SYNDIC LICENCIE
Téléphone:
Bur.: RA 3-2344; rés.: RA 3-3450
152-A, de l'Évêché RIMOUSKI

ARGENT A PRETER

en première et deuxième hypothèque. Jusqu'à 10 ans pour rembourser. Intérêt raisonnable. S'adresser à

Yvon Caron

représentant

Société D'Aide Financière de Québec
2, rue Evêché — Rimouski
Tél. RA 3-8433
Case postale 365

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

E.H. Knight & Co.

COMPTABLES AGREES
MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI
54, Ave. Cathédrale, RIMOUSKI.

Maurice de Champlain Inc.

ASSURANCES GENERALES

Case postale 429 — Tél. RA 3-4841
Bureau: 135 de l'Évêché
RIMOUSKI, P. Q.

Avant de confier votre risque, faites une visite à mon bureau ou appelez RA 3-4841

Henri-A. Martin, C.d'A.A. Paul Martin, C.d'A.A.
Emmanuel D'Anjou

Martin & D'Anjou Inc.

COURTIERS D'ASSURANCES AGREES

Téléphone RA 3-2344 — Case postale 129
BUREAU: 152-A, de l'Évêché
RIMOUSKI

ROGER LECLERC

EBENISTE

Manufacturier de meubles

Spécialité: meubles sur commande

8 St-Denis RIMOUSKI Tél. RA 3-2675

EXAMEN DE LA VUE

Dr LEVIS SANTERRE O. D.

OPTOMETRISTE

148 St-Germain RIMOUSKI Tél. RA 3-6766
Edifice Woolworth-Dominion

Il faudrait amender le Code civil

"Le droit doit être un miroir reflétant la manière de vivre d'un peuple"

"J'ai accompli quelque chose que les hommes n'oublieront pas et qui demeurera à jamais; c'est mon code civil". Me Perrault Casgrain reprenait ces mots de l'empereur Napoléon, devant les membres de l'Association du Barreau Canadien, au cours d'un déjeuner-causerie où il a retracé l'histoire du fameux code de Napoléon et de celui de la province de Québec.

Le Québec est en effet administré par un code civil qui est allé puiser en large part toute son inspiration dans le code de Napoléon, mais ce code civil demeure l'une des choses que la province de Québec a le plus jalousement gardé comme héritage français.

C'est un abbé Sicéys qui exerça une très grande influence dans les assemblées révolutionnaires lors de la révolution française, qui avait déclaré que l'ancien code devait être aboli et remplacé par un nouveau code. Un juriste du nom de Cambacérés accepta l'idée. Le Code de Napoléon si pratique qu'il soit n'est pas uniquement le fruit du génie de l'empereur. Le 12 août 1800 (24 thermidor, an VII) les consuls qui selon la constitution française du temps était le seul corps législatif nommèrent une commission qui devait élaborer le code civil.

Me Casgrain a rappelé que ces consuls, Napoléon, Cambacérés et Lebrun qui avaient "trempé dans les idées révolutionnaires", désiraient renforcer l'unité du pays en ayant les mêmes lois sur tout le territoire. Les lois devaient être

condensées dans un petit livre qui serait la synthèse du droit naturel tel qu'exprimé dans la "Déclaration des droits de l'homme".

Pour rédiger le code, il y eut quatre commissaires dont deux chefs qui étaient Portalis et Tronchet, les autres étaient Melleville et Bigot-Préamneux. Bien qu'on eut accordé un délai de six mois pour présenter un code civil complet, les commissaires terminèrent leur travail en quatre mois.

Le conférencier déclara que les commissaires, le Conseil d'Etat et Napoléon lui-même ont compris que les législateurs qui avaient créé ces lois durant la Révolution s'étaient trompés car ils n'avaient pas réalisé que la source du droit ne peut être une philosophie abstraite. "Le droit doit être un miroir reflétant la manière de vivre d'un peuple" de dire Me Casgrain.

L'empereur a cependant beaucoup influencé un grand nombre de dispositions du code. Le statut de la femme mariée qui était semblable à celui de l'enfant mineur d'aujourd'hui, au rait subi alors des changements radicaux.

Au Québec

Depuis 1663, c'était la coutume de Paris qui régissait le pays de souligner Me Casgrain, il y eut quelques changements sous le régime anglais pour ce qui est de la liberté illimitée de tester et de la loi de la preuve. Mais on avait gardé le droit français dans "sa pureté originale".

Une commission de juristes fut chargée de rédiger un code civil, on commença le travail en 1859 et il fut terminé en 1863. Aujourd'hui, ce même code règle les questions de droit privé. Depuis la Confédération, notre code a été amendé mais il demeure que ses dispositions sont les mêmes dans certaines sections du Code.

Le code civil est un instrument de travail clair et précis et fort pratique mais il faudrait l'amender, a déclaré Me Casgrain. Mais dans certains milieux, on se refuse à tout changement qui modifierait le code.

Le gouvernement déjà formé une commission présidée par l'ancien juge en chef de la Cour Suprême Thibodeau-Rinfret, et chargée de faire la refonte du code civil de la province. "Je ne sais pas quand

(Me Perrault Casgrain)

ils compléteront leur travail si jamais ils le font", a déclaré Me Casgrain.

Mais espérons que leur rapport se réalisera dans un avenir rapproché marquant ainsi un grand pas dans l'histoire de notre Code à l'occasion de son centenaire en 1966.

NEGOCIATIONS pour fixer le prix du bois

Vers la fin septembre ou le début d'octobre, il y aura reprise des négociations entre les acheteurs de bois de la région de Rimouski-Matane, Rimouski-Matapédia et Bonaventure et l'Office des producteurs de bois de Rimouski-Matane et Rimouski-Matapédia.

Ces négociations porteront sur la fixation des prix pour le bois non écorcé, pour le sapin et l'épinette. D'après le secrétaire de l'Office, certaines clauses de la convention, négociée l'an dernier, devront être modifiées tandis que d'autres clauses seront ajoutées.

Une entreprise, contrôlée par les nôtres, Québec-Téléphone, hausse son dividende

Québec-Téléphone vient de hausser son dividende semi-annuel sur ses actions ordinaires de 40 à 50 cents; ce qui portera le total payé cette année aux détenteurs desdites valeurs à 95 cents l'action, au regard de 90 cents en 1959, et en 1958, de 75 cents en 1957 et de 70 cents en 1956. Comme ses profits durant le dernier exercice clos le 31 décembre 1959 furent équivalents à \$1.57 l'action, comparativement à \$1.24 en 1958 et comme durant le premier semestre de cette année, ils furent équivalents à 79 cents l'action contre 56 cents durant les mêmes 6 mois de 1959, rien de surprenant que la direction en soit venue à la décision de hausser le taux du dividende semestriel. Ce dernier sera payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits dans ses livres le 16 courant. Sur 800,000 actions ordinaires autorisées, il

y en a 655,359 présentement en circulation. Ces dernières sont inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne et elles ont varié, l'an dernier, entre un bas de 27 et un sommet de 33 1/2 et, cette année, leurs fluctuations furent entre un bas de 29 et un sommet de 33 1/2. Cette entreprise a montré, à ce jour, une activité remarquable et tout indiquerait qu'elle continuera de se développer à un rythme rapide, vu l'expansion actuelle et future du territoire desservi, embrassant 17 comtés fort riches en ressources naturelles. Comme on sait, sans doute, Québec-Téléphone est une des très rares utilités publiques contrôlées par les nôtres et son succès est un gage de confiance en l'avenir de notre collectivité.

Marcel CLEMENT (Le Devoir)

ARGENT A PRETER
 "COAST TO COAST REAL ESTATE LTD."
 \$1600. à \$100,000. première et deuxième hypothèque, période de 5 ans, consolidation de dettes en proportion de la valeur immobilière, villes et campagnes. Pour informations, s'adresser à notre agent local:
CLEMENT LABBE 65-C, boulevard St-Germain RIMOUSKI
 C. P. 183 — Tél. RA 3-5196

• PRATIQUES
 • SÛRS
 • PAYABLES N'IMPORTE OÙ

MANDATS DES MESSAGERIES DU CN

Vous pouvez vous en procurer à toute gare du CN, au Service des Messageries ou des Télégraphes, ou de tout représentant autorisé du CN. (Les bureaux du CN sont souvent ouverts alors que banques et bureaux de poste sont fermés).

MESSAGERIES DU CANADIEN NATIONAL

Le taux réel d'intérêt sur les PRÊTS PERSONNELS de la BANQUE ROYALE n'excède pas 6% PAR AN à intérêt simple*

QUAND VOUS EMPRUNTEZ:	POUR	VOUS REMBOURSEZ CHAQUE MOIS:	CET EMPRUNT VOUS COÛTE:
\$120	6 mois	\$20.00	\$ 2.07
	12 mois	\$10.00	\$ 3.78
\$240	6 mois	\$40.00	\$ 4.13
	12 mois	\$20.00	\$ 7.56
	16 mois	\$15.00	\$ 9.79
	24 mois	\$10.00	\$14.13
\$600	12 mois	\$50.00	\$18.89
	15 mois	\$40.00	\$23.08
	20 mois	\$30.00	\$29.93
	24 mois	\$25.00	\$35.30
	36 mois	\$16.67	\$50.80


La banque, naturellement, accorde aussi des prêts de sommes moins ou plus élevées, que celles indiquées ci-dessus, et remboursables sur d'autres périodes.

* Frais minimum de \$1.00. Ce minimum est de 50¢ si le prêt n'excède pas \$25.00.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA
 LA BANQUE AUX 1000 SUCCURSALES
 Succursale de Rimouski L.-E.-J. DuBois, gérant

Pour PLAIRE à vos amis servez toujours

★ ★ ★



PAUL MASSON
 le BRANDY favori du Québec

★ 40 OZ. ★ 25 OZ. ★ 10 OZ.

Enquête de l'U.C.C. dans toutes les paroisses du diocèse

Dans le but d'obtenir des chiffres précis sur l'étendue des dégâts et des besoins des cultivateurs dans le diocèse de Rimouski, à la suite de la sécheresse qui a fortement endommagé les récoltes de foin et de grain dans certains endroits, l'Union catholique des cultivateurs a entrepris une importante enquête.

Cette enquête, qui intéresse tous les cultivateurs des paroisses du diocèse, fait suite à de

nombreuses demandes reçues ainsi qu'aux résolutions adoptées lors des congrès régionaux de la Fédération. Les dirigeants des fédérations se sont rendus à Québec rencontrer le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, l'hon. Alcide Courcy, afin de lui faire part des dommages relativement au désastre dû à la sécheresse et aux répercussions possibles. Le Ministre a déclaré que le gouvernement ferait quelque chose pour aider les sinistrés. Toutefois, il n'a pas précisé pour le moment sous quelle forme et dans quelle mesure l'Etat viendrait en aide aux cultivateurs du Bas St-Laurent.

Dans une lettre adressée à tous les présidents, secrétaires et aumôniers de tous les syndicats de l'U.C.C. du diocèse, les Fédérations de l'U.C.C. de Rimouski invitent ceux-ci à coopérer et demandent de faire pression auprès des cultivateurs de leur paroisse respective afin qu'ils ne se départissent pas de leurs troupeaux pour éviter un pire désastre: celui de sauvegarder l'industrie laitière du Bas St-Laurent.

Gagnon), de Trois-Pistoles; Claudia (Mme Irénée Roy), de St-Fabien; Clara (Mme Paul Gagnon), de St-Gabriel; Mme Georges-Emile Fortin (Aimée), de St-Fabien; ses gendres MM. Louis-Philippe Deschênes, d'Arvida; Roger Leclerc et Jean-ses petits-enfants Yvon, Huguette, Francine, Odine Leclerc, de Rimouski; Jocelyne, Louise, Emmanuel, Diane, Jacques Desrochers, aussi de Rimouski; ses beaux-frères MM. Louis Gagnon, de Trois-Pistoles; Zénon Belzile, de Rimouski; Georges-Emile Fortin, René Roy, de St-Fabien; Paul Gagnon, de St-Gabriel; ses autres belles-soeurs et beaux-frères M. et Mme Antoine Fournier, de St-Fabien; M. et Mme Emile Gauvin, de St-Simon; M. et Mme Ludger Gauvin, M. et Mme Philippe Gauvin, de Cleveland, Ohio; M. et Mme Adélar Parent, Bic; M. et Mme Alphonse Gagnon, de St-Fabien; Mme Emile Morais,

de Rimouski; Mme Gonzague Gagnon-Morais, de Limoilou, Québec; Mme Téléphore Bernier-Morais, de St-Fabien; Mme Adélar Dubois-Morais, de Vaudreuil, Montréal.

Les funérailles ont eu lieu à l'église-cathédrale de Rimouski, samedi le 10 septembre, à 11 h. 30. La levée du corps a été présidée par le Rév. Père Lucien Leclerc, o.m.i., de Granby. Le service, chanté par M. l'abbé Emmanuel Gagnon, neveu du défunt, assisté du Rév. Père Lucien Leclerc, o.m.i., et de M. l'abbé Laurentin Lévesque, comme diacre et sous-diacre. M. Régis Belzile, neveu, portait la croix; portaient le cercueil, ses compagnons de travail à l'atelier de M. Roger Leclerc: MM. Paul Caron, Georges Puourde, Roland Perreault, Maurice Labbé, Fernand Jean et Aurèle Gauvin.

Au chœur, on a remarqué M. l'abbé Jacques Morissette.

On a aussi remarqué une nombreuse assistance de parents et d'amis venus assister aux funérailles afin de pouvoir donner un dernier témoignage d'estime au défunt. Mentionnons MM. et Mmes Guy Lebel, Gratien Gagnon, Jean-Pierre Gagnon, de Trois-Pistoles; le capitaine et Mme Georges Chouinard, de Rimouski-Est; M. et Mme Jos. Chouinard, de St-Jean Port-Joli; Mme Camille Chouinard, de Charny; MM. et Mmes Alphonse Morais, Zénon Dechamplain, Réal Bernier, Gervais Gagné, Roger Morais, Québec; M. et Mme Robert Roy, de Québec; M. et Mme Alex. Coutellier, de Montréal; M. et Mme Jos. Thibault, de Luceville; M. Louis Chénard, du Bic; M. et Mme Antoine Michaud, de St-Fabien; M. et Mme Antonio Deschênes et Jean-Baptiste Deschênes, de Trois-Pistoles; Mme Anne Leclerc, Jean-Paul Gagnon, de Ste-Foy, Québec; Mme Louis-Paul Ouellet, de St-Fabien; M. et Mme Jean-Baptiste Michaud, St-Robert, Rimouski; Mlle Clotilde Fournier, de St-Fabien; Mlle Odette Gagnon, g.m.g., M. Léonard Gauvin, MM. et Mme Thomas Bélanger, Roger Caron, de St-Simon; Mme Aurèle Gauvin, de Nazareth; MM. Ernest Ouellet, Vallier et Alain Gagnon, Trois-Pistoles; Jean-Louis et Madeleine Belzile, Rimouski; Georges-Noël Fortin, Québec; Mme Jean-Louis Dastous, M. et Mme Ludger Beauchesne, M. et Mme Vilmont Couture, M. et Mme Jean-Louis St-Laurent, Normand Dionne, de Rimouski; Mlle Reine Leclerc et plusieurs autres parents et amis dont les noms nous échappent.

L'inhumation, sous la direction de la Maison funéraire Bissonnette & Frère, eut lieu au cimetière St-Germain.

Nos sympathies à la famille.

Funérailles de M. Ph. Morais

de Rimouski



A la Maison de la Charité, de N.-D. du Sacré-Coeur, le 8 septembre, à l'âge de 73 ans et 8 mois, est décédé M. Philippe Morais, époux de dame Anna Gauvin.

Outre son épouse, il laisse ses enfants Aline (Mme Louis-Philippe Deschênes), d'Arvida; Gilberte (Mme Roger Leclerc), Gabrielle (Mme Jean-Louis Desrochers), toutes deux de Rimouski; son frère M. Emile Morais, de Rimouski; ses soeurs Diane (Mme Zénon Belzile), de Rimouski; Berthe (Mme Louis

Mme Alphonse Métivier, autre fois de Trois-Pistoles, gagne une maison de \$35,000

C'est une ancienne citoyenne de Trois-Pistoles, Mme Alphonse Métivier (Charlotte Martin), qui a été l'heureuse gagnante de la maison mise en raffle par le club Kinsmen, à l'Exposition provinciale de Québec, dimanche, le 11 septembre. Cette maison meublée est évaluée à \$35,000.00.

Mme Métivier, qui demeure à Boischatel, a décrit comme suit les circonstances dans lesquelles elle a gagné la maison: "J'assistais au tirage, au seuil du Palais du Commerce... j'ai saisi les premiers chiffres du numéro du billet et le dernier nom de l'animateur: "Boischatel". Ce nom ayant retenu mon attention, j'ai demandé à une inconnue, près de moi, qui pourrait bien être la chanceuse, que je devais probablement connaître". — "Je crois que c'est une dame Métivier", m'a-t-elle répondu.

Je lui ai crié: "c'est moi, madame, c'est moi!"

Mme Métivier est alors entrée dans le Palais du Commerce annoncer la bonne nouvelle à sa soeur, Mlle Edith Martin, qui tenait un kiosque d'émaux sur cuivre.

Avant le tirage Mlle Edith Martin avait demandé à sa soeur: "Si tu gagnais la maison, que ferais-tu de ton mobilier?" — "Si je gagnais, j'envverrais tous mes meubles", lui répondit sa soeur.

"Aujourd'hui, ses espérances sont une réalité. Mon mobilier ira chez ma soeur, à Trois-Pistoles, comme je le lui avais promis", a dit Mme Métivier.

EMPLOYER LA PEINTURE



C'EST SICONNAITRE

J.-L. DEMERS, LTE

85 Cathédrale — Tél. RA 3-6515
RIMOUSKI

STRICTEMENT EN GROS

PLOMBERIE — CHAUFFAGE
QUINCAILLERIE GENERALE

A VENDRE

pour cause de fermeture

- BAND SAW—44 pouces de roue avec 5 lames le 4 et 5 pouces.
- PLANER—4 faces (12" x 4") sur ball bearings avec (profile).
- SOUFFLEUSE A RIP de 12 pouces.
- AIGUISEUR A COUTEAUX de planer.
- MOTEUR de 20 H.P.—550 Volts.
- MOTEUR de 15 H.P.—550 Volts.
- MOTEUR de 10 H.P.—550 Volts.
- MOTEUR de 1 H.P.—110/220 Volts.
- MOTEUR de 1/2 H.P.—110/220 Volts.

Aucune offre raisonnable sera refusée.

S'adresser à

Case postale 52, Rimouski
Tél. RA 3-5200

La Compagnie Atlantic Ltée Atlantic Dry Kiln Limited

ACIER EN BARRES ET EN FEUILLES
CHARPENTE D'ACIER
ACIER D'ARMATURE COUPE ET PLIE
TREILLIS METALLIQUES

TRAVAUX DIVERS EN ACIER POUR
EDIFICES PUBLICS :

- Cadres en métal pressé
- Acier inoxydable
- Divisions métalliques de toilettes
- Escaliers en métal
- Chambrettes en acier pour dortoirs
- Grilles gratte-pieds.

SYSTEMES DE VENTILATION
AIR CLIMATISE ET AIR CHAUD
REPARATIONS GENERALES

RA 3-6508 — RA 3-6509
C. P. 697 — RIMOUSKI

DEVENEZ L'HOMME COMPETENT



Que tout contracteur recherche

Apprenez à peu de frais, l'opération de "bulldozers", "loaders", pelles mécaniques, électriques et diesel, ainsi que la maintenance. Nous enseignons aussi la soudure et la mécanique sur la machinerie même. Gros camions etc.

ECOLE D'OPERATEURS DE MACHINERIE LOURDE
380, boul. des LAURENTIDES
PONT-VIAU, Montréal 40, P.Q.

Ca, mon vieux c'est le vrai "p'tit coup d'coeur"



DE KUYPER GIN

BLENDED GIN - DISTILLÉ AU CANADA

L'URBANISME A RIMOUSKI

Mercredi, le 7 septembre 1960, à une assemblée de la Commission municipale d'Urbanisme, tenue à l'hôtel de ville à 8 heures p.m., étaient présents MM. Isidore Duchesne, André Hébert, Omer Proulx, Benoît Sylvain et Roger Lebel, inspecteur des bâtiments.

Sous la présidence de M. Sylvain, cette Commission étudie les communications suivantes :

1. André-Albert Rioux, 53 St-Marie, pour construire une maison de chambres plutôt qu'une maison à logements, rue St-André. Le cas devra être transmis au ministère du Travail avant d'être étudié le nouveau par la Commission d'Urbanisme.

1. Gérard Leblond, 20 rue St-Jérôme, pour faire un mur de fondation de 10" d'épaisseur, lambrisser et refaire la toiture de sa maison, rue St-Pierre, \$800. Accordé.

1. Albert Lepage, 49 Tessier, pour construire un garage privé rue Tessier. Accordé.

1. Raynald Gagné, 134 St-Joseph, pour construire une habitation unifamiliale, av. Bernier, \$9,000. Accordé.

1. Robert Thériault, boul. St-Germain ouest, pour construire une habitation unifamiliale, av. Bernier, \$9,500. Accordé.

1. Yvon Marquis, pour ajouter une porte du côté nord de son édifice, rue St-Germain, \$150. Accordé.

1. J. J. Jorowski Inc. pour des modifications sur la façade de leur édifice, rue St-Germain, \$7,000. Accordé.

1. Luc Rouleau, 34 St-Joseph, pour faire une annexe de 22' x 18' à sa maison, rue St-Joseph, \$2,000. La demande sera étudiée lorsqu'un plan plus

complet aura été soumis.

M. Jean Thibault, 3 Evêché, pour la réparation des galeries de sa maison, \$400. Accordé.

M. Gatien Cartier pour un agrandissement de 18' x 40' à son édifice commercial, rue St-Germain, \$15,000. La demande sera étudiée lorsque des plans complets auront été soumis.

M. Lionel Gagné, 96, 10e Rue, pour renfermer l'escalier du côté arrière de sa maison, 1ère Rue, \$700. Accordé.

M. Arger Roy, 424 St-Germain, pour faire une lucarne sur le toit de sa maison, rue St-Germain, \$400. Accordé.

M. Arger Roy, 424 St-Germain, pour lambrisser en amiante sa maison, av. Blais, \$500. Accordé.

M. Charles Desrosiers, St-Anaclet, pour ajouter une porte et un châssis à sa maison, av. Rouleau, \$50. Accordé.

Mlle Simone Bélanger, 346 St-Germain, pour lambrisser en amiante sa maison, rue St-Germain, \$800. Accordé.

M. Elzéar Ouellet pour déménager et lambrisser un garage sur la 5e Rue. Accordé.

M. Rosaire Desrosiers pour construire un garage privé, rue St-Jean-Baptiste, \$200. Accordé.

Mme Armand Lavoie pour agrandir le 2e étage de sa maison, rue St-Jean, \$1,600. La demande sera étudiée lorsqu'un plan acceptable aura été soumis.

M. Josaphat Bernier, 108, 7e Rue, pour relever le mur de fondation de sa maison, \$350. Accordé.

M. Jean Yockell pour aménager un nouveau logement dans son édifice commercial, rue St-Jean-Baptiste, \$1,500. Accordé.

M. Jacques Fillion pour construire une habitation unifamiliale, \$10,000. Accordé.

M. Lionel Blanchet pour construire un garage privé annexé à sa maison, av. Dumont, \$500. Accordé.

M. Xavier Plourde pour construire une habitation bifamiliale, rue St-Laurent, \$8,000. Accordé.

M. Marc Pineault pour relever de 2 pieds le solage de sa maison, 3e Rue, \$700. Accordé.

Rimouski Transport pour agrandir leur entrepôt, rue St-Jean-Baptiste, \$8,000. Accordé.

M. Edmond Boulanger pour faire une clôture de 24" de hauteur et un trottoir, 8e Rue, \$80. Accordé.

M. Richard Vézina, Rimouski-Est, pour construire une habitation unifamiliale, rue Moreault, \$9,000. Accordé.

A.A. Thériault & Fils, pour des réparations à leur édifice, rue St-Jean-Baptiste, \$4,000. Accordé.

M. Jules Roy pour construire

une habitation bifamiliale, 2e Rue, \$10,000. Accordé.

M. André Leroux pour construire une habitation unifamiliale, av. de la Cathédrale, \$25,000. Accordé.

St-Léon-le-Grand

Mariages

Mercredi, le 17 août, M. le curé Louis-Philippe Anctil a béni le mariage de M. Ghislain Beaulieu, fils de M. et Mme Jos. Beaulieu, et de Mlle Rachel Ayotte, fille de M. et Mme Georges Ayotte. Après la réception au Café Ruest, d'Amqui, les nouveaux époux sont partis en voyage aux Etats-Unis. A leur retour, ils résideront à Amqui.

Jendredi, le 1er septembre, M. le curé Philippe Berger, de St-Gabriel, a béni le mariage de son neveu M. Jean-Marc Berger, fils de M. et Mme P.-E. Berger, marchand, de Sayabec, et de Mlle Jeannine Lefrançois, fille de M. Arsène Lefrançois, de cette paroisse.

Le 3 septembre, M. l'abbé Omer Richard, vicaire à St-Pascal, a béni le mariage de son neveu M. Clément Richard, de Gagnonville, et Mlle Carmen Turcotte, fille de M. et Mme Philippe Turcotte, de cette paroisse.

Baptêmes

7 août, Joseph-Yves, enfant de M. et Mme Gonzague Lefrançois (Blanche Gignac), Parrain et marraine, M. Jean-Marc Berger et Mlle Jeannine Lefrançois.

7 août, Jacques-Laurent, enfant de M. et Mme Raymond Potvin (Esther Gauthier), Parrain et marraine, M. et Mme Ludger Fraser.

21 août, Pauline, enfant de M. et Mme Augustin Turcotte (Bernadette Lauzier), Parrain et marraine, M. Jeannick Turcotte et Mlle Jeannine Turcotte, frère et sœur de l'enfant.

21 août, Serge, enfant de M. et Mme Adélaïde Ayotte (Jeannine Daigle), Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Deraps.

Va-et-vient

M. Jean-Luc Richard, Mlle Yolaine Poirier, Mlle Michèle Lévesque et Mme Pierre Lévesque sont de retour d'un voyage autour du Lac St-Jean où ils ont accompagné le groupe de chantres d'église du diocèse de Rimouski.

L'hon. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts de la province de Québec, a fait une courte visite dans les paroisses de St-Léon et de St-Zénon. Il a visité les travaux de voirie entre ces deux paroisses. 445 élèves à St-Léon

A l'ouverture des classes, le 6 septembre, on a enregistré 364 élèves au couvent et 81 au collège. Dans les classes de la paroisse les élèves sont au nombre de 300, ce qui fait un total de 745 élèves. Voici le nom des titulaires de chaque classe :

Au collège :

8e et 9e année : M. Joseph-Marie Turbille.

7e année : M. Jean-Luc Joncas.

6e année : Mme Germain Imbeault.

Au couvent :

Supérieure : Mère Marie de la passion, o.s.u.

10e et 11e années : Mère Ste-Colette, o.s.u.

8e et 9e années : Mère St-Rémi, o.s.u.

7e A : Mère Marie du Crucifix, o.s.u.

7e B : Mlle Madone Bou-

chard.

6e : Mlle Nicole Lavoie.

4e et 5e, filles : Mlle Lucette Lebrun.

5e garçons : Mlle Yolaine Poirier.

4e garçons : Mlle Lina Lefrançois.

3e garçons : Mme Alphée Jacques.

2e garçons : Mlle Marcelle-Ange Roy.

2e et 3e filles : Mlle Michèle Lévesque.

1ère : Mère Marie de la Miséricorde, o.s.u.

Dans les classes de la paroisse : Mmes Arthur Lapointe, Charles-Antoine Lavoie, Armand Boudreault, Mlles Pierrette Caron, Cécile Caron, Madone Caron, Fernande Dubé, Odette Guimond, Charlotte Boudreault, Jocelyne Bouchard, Claudette Rouleau.

de Mme Antoine Thériault qui nous a quittés pour aller demeurer à Québec.

Cours de secourisme

Dimanche, le 18 septembre, aura lieu, au centre paroissial, la réouverture des cours de secourisme sous la direction de la Brigade Ambulancière St-Jean, de Trois-Pistoles. Cette brigade compte en ce moment 23 membres et l'on compte doubler les effectifs cette année.

Toutes les personnes intéressées n'auront qu'à se rendre au centre paroissial pour 1 heure et demie. Ces cours seront donnés par des instructeurs qualifiés, des ambulanciers St-Jean ainsi que par le Dr Jean-Paul Langlais.

Aubaine A vendre

Fournaise à air chaud "L'Isle" No 616, 93,000 BTU, avec brûleur à l'huile "Breeze". En très bonne condition. Aucune offre raisonnable refusée.

Téléphone RA 3-4939

TROIS-PISTOLES

Cours d'art culinaire

Grâce au dévouement de Mme Ls-Ernest Dionne, présidente du Cercle d'Economie Domestique, des cours d'art culinaire ont débuté le 13 septembre, aux Trois-Pistoles. Mlle Olive Aubé et Mlle Aline Bélanger seront les les techniciennes chargées du cours.

Félicitations à Mme Dionne et à la direction.

Nouvelle infirmière

Mlle Jacqueline Dionne, de Trois-Pistoles, fille de M. et Mme Ls-Ernest Dionne, a graduée, le 10 septembre, à Montréal.

Félicitations à cette nouvelle infirmière.

Elue directrice du C.E.D.

Félicitations à Mme Roger Rioux, qui a été élue dans la direction du Cercle d'Economie Domestique, en remplacement

A VENDRE

A St-Clément, Cté Rivière-du-Loup, grand magasin général avec terrain, bâtisses, caves en ciment, garage, situé en face du couvent. S'adresser à

HENRI OUELLET
St-Clément

A VENDRE

GARAGE et RESIDENCE

Situés dans le centre de Rimouski, à 4, rue de l'Evêché. Commerce établi depuis 23 ans, comprenant outillage complet. Egalement résidence voisine du garage. Vente pour cause de santé. Très bonnes conditions pour acheteur sérieux. Inutile de se présenter si pas intéressé. Toutes les compagnies de gazoline peuvent financer jusqu'à 50% à tout acheteur sérieux. S'adresser à 4, rue de l'Evêché. Tels. RA 3-226 ou RA 3-3227.

A VENDRE

Grands terrains situés au Cap-à-l'Original, pour chalets, hôtel, motel.

Grand chalet avec grand terrain merveilleusement aménagé sur le bord d'un lac non loin de Rimouski. Convientrait très bien pour un lieu de repos ou colonie de vacances.

Lacs privés à proximité de Rimouski.

Yacht 18 pieds, moteur marin "Chrysler".

Téléphone RA 3-2886

DEVENEZ PROPRIETAIRE

Modèles de maisons à votre choix ainsi que terrains. Prêts acceptés et inspectés par la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement. LEGER COMPTANT.

Pour informations, s'adresser à

ROLAND LEVESQUE

Entrepreneur général

22, rue Ouellet Tél. RA 3-3772 ou RA 3-3810 RIMOUSKI

BOIS DE CONSTRUCTION

RIPES — BRAN DE SCIE

Eastern Canada Forest Products

Inc.

Coin Léonidas et St-Jean-Baptiste

RIMOUSKI, P. Q. - Tél. RA 3-2641

ADRIEN

GUAY
& FILS, INC.

Les plus importants fournisseurs de matériaux de construction à Rimouski

Quincaillerie, plomberie et chauffage

HEURES D'AFFAIRE

De 8 hres a.m. à 6 hres p.m., excepté les vendredis jusqu'à 9 hres p.m. et samedi de 8 hres a.m. à midi.

81, Cathédrale — RIMOUSKI — Tél. RA 3-2244

TERRAZZO
MARBRE
CIMENT FINI
MOSAIQUE
TUILE
CERAMIQUE
et PLASTIQUE

LES ENTREPRISES G. ROY LTEE

TERRAZZO - TUILES - PRELARTS

POSEURS D'EXPERIENCE - ESTIMES GRATUITS

65-A, DE L'EVECHE - RIMOUSKI - TEL. RA 3-4858

TUILES
vinyl et de
caoutchouc
PRELART
à la verge
VENTE
et POSE

Tuile
Préart
SPECIAL
11¢ pièce

Le coeur
VERS LE BONHEUR

Q. Je lis votre courrier assidûment et je l'aime beaucoup. Voulez-vous, s'il-vous-plait, me dire combien de temps se porte le deuil d'une soeur?

Merci.

R. Le deuil d'une soeur se porte durant 6 mois, soit 3 mois de grand deuil et 3 mois de demi-deuil.

Q. Pourriez-vous me faire connaitre une adresse pour avoir des correspondants étrangers. J'aimerais un italien ou un espagnol. Merci.

Micky.

R. Voici, cher Micky, deux adresses où tu pourras obtenir des correspondants étrangers :
Overseas Correspondance Dept.
United Nation Association in Canada
Box 178, Markham,
Ontario.

M. Jean Trudeau,
Président du Service de Correspondance
Scolaire Internationale,
4055 Mebrose,
Montréal 28.

Q. Chère Céline, pour la 3ème fois, je viens vous consulter. Je trouve votre courrier intéressant et je vous félicite d'avoir des réponses aussi agréables. Je voudrais devenir chanteuse ou bien opératrice de téléphone; quels sont les degrés d'instruction et où m'adresser? Merci.

D'une abonnée.

R. Merci beaucoup de ton aimable appréciation du courrier. Pour devenir chanteuse, il faut posséder assez d'instruction, une belle personnalité, une bonne santé, une voix agréable, cultivée par des cours de chant, et beaucoup de persévérance. Le succès est très difficile et demande un travail acharné.

Pour devenir opératrice de téléphone, on demande une 9ème année et la connaissance de l'anglais. Plus une jeune fille est instruite, plus son salaire est intéressant. Il est important qu'elle soit patiente, polie, débrouillarde, qu'elle possède une bonne santé et une voix agréable. Tu peux t'adresser au bureau de la Compagnie locale de Téléphone. Bonjour et bonne chance dans la voie que tu choisiras.

MARIE-CELINE ROGER.

St-Jean de Dieu

Mariage Bastille-Dumont

En l'église de St-Jean de Dieu, le 3 septembre 1960, fut béni par M. l'abbé Charles Parent, le mariage de Mlle Christine Bastille, fille de M. et Mme Gérard Bastille, de St-Jean de Dieu, à M. Marc Dumont, fils de M. et Mme Joseph Dumont, du même endroit.
La mariée, au bras de son

père, portait une robe blanche courte. Un programme de chant fut exécuté par Mlle Lorraine Rousseau, de St-Jean de Dieu, durant la cérémonie religieuse.

Une réception eut ensuite lieu à l'hôtel Canada, des Trois-Pistoles, après quoi le nouveau couple partit en voyage dans la Gaspésie.

M. et Mme Dumont demeurent maintenant à St-Jean de Dieu.

Mariage Beaudoin-Thibault



En l'église de St-Vianney, samedi le 20 août 1960, à 9 h. 30, eut lieu le mariage de Mlle Rosanne Beaudoin, fille de M. et Mme Rodrigue Beaudoin, de St-Vianney, à M. Jacques Thibault, fils de M. et Mme Charles-Henri Thibault, de St-Tharcisius.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut dîner aux Camps Cartier, de Lac-au-Saumon, et souper et soirée intime à l'hôtel Bel-Air, de Sayabec.

AMQUI

Va-et-vient

M. Camille St-Pierre et ses soeurs Claudette et Colette passaient la semaine dernière à Québec.

Mme Frs-Eugène Paquet, Mme J.-A. Michaud étaient à Limoilou, Québec, et Ste-Anne de Beaupré, la semaine dernière.

Mlle Céline Michaud, caissière à la Banque Canadienne, de Pointe-Claire, visitait ses parents et amis, dernièrement.

Mlle Madeleine Gagnon, B.A., M.A., enseignera la littérature, le latin, la philosophie au Collège Notre-Dame d'Acadie.

Mlle Diane Bélanger passera l'année à l'Institut Familial du Cap-de-la-Madeleine.

M. Maurille Paquet est à Rimouski pour suivre le cours de pédagogie à l'École Normale Tanguay.

M. et Mme Adrien Langlois sont allés conduire leur frère M. l'abbé Yvon Langlois, au Grand Séminaire de Nicolet, dernièrement.

M. et Mme François Bouchard, M. et Mme Albert Roy étaient à Québec, en fin de semaine, pour y visiter l'Exposition provinciale.

Mlle Sylvie Paré est retournée à Shawinigan pour y poursuivre ses études.

Décès

Mme Yvonne Dion, épouse de M. J.-Moïse Blouin, est décédée à Québec, le 28 août, à l'âge de 79 ans.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils le Dr Louis-C. Blouin, d'Amqui, et Georges Blouin, de Montréal; ses filles Mme Paul-E. Lafond (Stella), de Hull; Mlle Gaétane Blouin, de Yucé; Mmes Jos.-Léo McCriary (Josette), de Washington, et Léon Belly (Gertrude), de Québec.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

Le 6 septembre 1960, est décédé subitement, à son domicile, M. Léon Blanchet, âgé de 61 ans.

Outre son épouse née Augustine Côté, il laisse dans le deuil son frère M. Paul Blanchet, de St-Tharcisius; ses beaux-frères et belles-sœurs Mme Paul Blanchet, M. et Mme Auguste Côté, M. et Mme Ludger Barrette, M. Alfred Barrette, M. et Mme Joseph Tremblay, M. et Mme Albert Côté, M. et Mme Johnny Côté, de Val-Brillant; M. et Mme René Côté, de Montréal; M. et Mme Raoul Côté, de Val-d'Or.

Les funérailles ont eu lieu en l'église d'Amqui, vendredi, le 9 septembre, à 10 heures.

A l'hôpital St-Joseph de Rosemont est décédé, le 1er septembre 1960, M. Mathias Langlois, d'Amqui, âgé de 72 ans.

Outre son épouse, née Dézilda Harrisson, il laisse dans le deuil ses filles Mme Roland Michaud (Thérèse), de Sept-Iles; Mme Réal Dubé (Eliane), d'Amqui; Mlle Gertrude Langlois, de Montréal; ses fils MM. Philippe et Delphis, d'Amqui; M. Léopold Langlois, de Montréal; son frère M. Arthur Langlois, d'Amqui, et sa soeur Mme Elzéar Ouellet, de Montréal. Lui survivent également ses beaux-frères et belles-sœurs Mme Arthur Langlois et M. et Mme Eugène Lévesque, d'Amqui.

Les funérailles ont eu lieu le 5 septembre, à 11 h. 30, en l'église d'Amqui. Le service fut chanté par Mgr Gagnon assisté de MM. les vicaires Léonard Côté et Eugène Ruest.

La croix était portée par M. Jean-Baptiste Denis et les membres de la Garde paroissiale portaient le corps.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

• Utilisez le feu le moins possible en forêt au cours du mois d'août. Avant d'aller dans le bois faites une vérification de sécurité comme le fait un pilote d'avion avant une envolée! Assurez-vous que votre automobile est munie d'un cendrier et ne fumez pas en circulant en forêt. Soyez prudents!

Les beaux accessoires

sont les surs atouts d'un chic incontestable!



Chapeaux

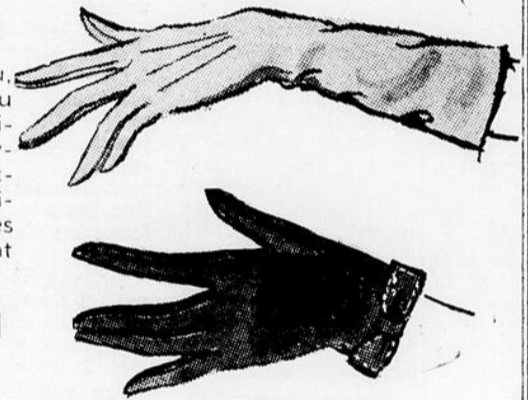
Très nouvelles formes mettant l'accent sur de souples drapés en hauteur. Beaux coloris : pourpre, or, bleu vitrail, rouge, riches tons de brun.

5.95 à 18.95

Gants

de chevreau, de daim ou de chamousette de nylon. Confection très soignée, styles délicatement ornés.

1.98 à 5.95



Sacs à main

faits de veau, d'antilope ou de similicuir souple. Choix des plus beaux modèles de toilette ou de sport. Noir, brun, teintes variées de beige et cuivre.

4.95 à 24.95



Souliers

de veau, de suède d'une élégance exquise. Noirs et bruns. Talons aiguilles hauts et moyens.

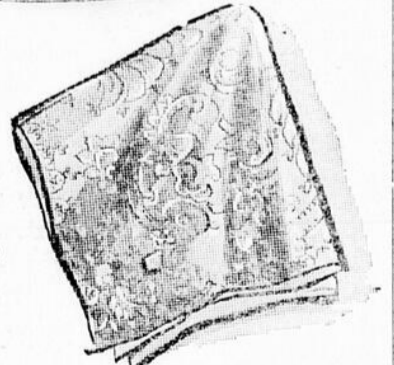
13.95 à 18.95



**Foulards
Echarpes
Fichus**

de belle soie imprimée de dessins modernes.

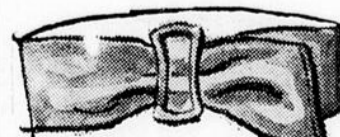
1.98 à 4.95



Ceintures

cuir, simili-cuir et suède.

.98 à 4.95



Le Syndicat de Rimouski

Case postale 596, 226 St-Germain, Rimouski, P. Q.